

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15040 – 7 F

– DIMANCHE 6 – LUNDI 7 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



France-Maghreb : chacun chez soi ?

LE gouvernement français s'est-il bien fait comprendre de ses homologues maghrébins auprès desquels il a tenté, ces derniers temps, d'expliquer la nouvelle donne de sa politique d'immigration ? Sur l'autre rive de la Méditerranée, l'inquiétude et la colère semblent, peu à peu, prendre le pas sur le silence et la résignation qu'avaient, jusqu'alors, suscités les projets de Charles Pasqua.

Sans s'embarrasser de formules diplomatiques, le conseil national des avocats tunisiens vient ainsi de dénoncer « les courants idéologiques pervers et les politiques racistes » qui constituent, à ses yeux, la « matrice » du projet de loi français. Pour leur part, les médias algériens ne se montrent pas moins virulents, fustigeant l'influence maléfique des « crypto-lepénistes » et se désolant de voir le travailleur immigré « servir de bouc émissaire providentiel à une droite fraîchement revenue aux affaires ». A travers sa presse, l'opposition marocaine ne se prive plus, quant à elle, de critiquer le « contenu répressif » de la politique de M. Pasqua en matière d'immigration, même si Hassan II continue de penser et de dire que l'intégration de ses sujets vivant à l'étranger n'est ni possible ni souhaitable.

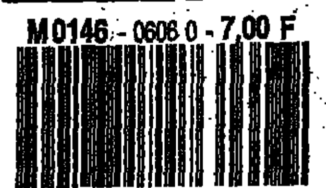
PLUS d'un million et demi de Maghrébins – dont la moitié d'Algériens – sont « installés » en France. Ils y vivent, somme toute, beaucoup moins mal que leurs compatriotes restés au pays et y respirent un air de liberté qui, lutte contre l'intégrisme aidant, n'existe plus guère de l'autre côté de la Méditerranée. Et, pourtant, cette communauté – au-delà même des clandestins qui la composent – est sur le qui-vive. « Elle sent une pression de plus en plus vive s'exercer sur elle, elle est inquiète », assure Sid Ahmed Ghozali, ambassadeur d'Algérie à Paris. Comme si elle craignait les effets d'une insidieuse politique du soupçon.

Quelles que soient les polémiques que nourrissent la présence et le comportement de cette communauté étrangère en France, elles ne dissuadent pas les Maghrébins de chercher, par tous les moyens, à s'échapper de leurs pays où ils sont désœuvrés et sans avenir.

A leurs yeux, l'histoire est ainsi faite qu'elle leur vaut de disposer d'une créance sur l'ancienne métropole. Que de récriminations n'entend-on pas, de Rabat à Tunis, sur l'attitude des autorités consulaires en matière de délivrance de visas, sur ce que d'aucuns décrivent comme « un voyage au bout du mépris »... Tout irait peut-être beaucoup mieux entre les deux rives de la Méditerranée si les gens du Sud avaient les moyens de vivre chez eux et si ceux du Nord avaient les moyens de les y aider.

Cette « politique du chacun chez soi » a sa logique mais se heurte, déjà, dans un contexte de crise économique, aux maigres ressources financières que peuvent lui consacrer la Communauté européenne et la France au premier chef. C'est dire que, longtemps encore, les immigrés maghrébins, réguliers ou non, seront condamnés à croiser des regards pas toujours bienveillants, et à s'entendre dire, par certains, que leur place n'est pas en France.

M 0146 - 0606 0 - 7,00 F



Malgré le vote d'une résolution au Conseil de sécurité

Les Occidentaux hésitent à déployer des forces supplémentaires en Bosnie

Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé, vendredi 4 juin, la mise en œuvre d'une opération visant à protéger les populations bosniaques de Sarajevo et de cinq enclaves musulmanes. Ce texte, défendu surtout par les membres européens du Conseil (France, Grande-Bretagne, Espagne) n'a été adopté qu'avec difficulté, vu les fortes réticences des non-alignés et le scepticisme des Américains à son égard. M. Boutros-Ghali, lui-même réservé, risque d'avoir du mal à rassembler dans la semaine les renforts jugés nécessaires pour la FORPRONU.

A Belgrade, Vuk Draskovic, leader de l'opposition à Slobodan Milosevic, a été inculpé et encourt une peine de quinze ans de prison.

NEW-YORK (Nations unies) et WASHINGTON

de nos correspondants

Les Etats-Unis font ouvertement part de leur profond scepticisme. Les Russes ne paraissent guère désireux de coopérer. Les non-alignés sont déçus et mécontents. Bref, Britanniques et Français ont dû faire le forcing pour convaincre le Conseil de sécurité, vendredi 4 juin, de voter l'adoption d'un dispositif militaire destiné à protéger un million de Musulmans dans six « zones de sécurité » en Bosnie-Herzégovine (Sarajevo, Goradze, Zepa, Tuzla, Bihac et Srebrenica).

Au terme d'âpres discussions, la résolution 836 a été adoptée sans conviction par treize des quinze membres du Conseil. Le Pakistan et le Venezuela se sont abstenus. Plus grave : la mise en œuvre de ce texte suppose l'envoi d'au moins 5 000 « casques bleus » supplémentaires sur le terrain – en sus des 8 300 qui s'y trouvent déjà – et les pays volontaires ne se bousculent pas. Sans ces renforts, la résolution risque de rester lettre morte. Ses coauteurs eux-mêmes, signataires du « programme de Washington » du 22 mai dernier, ne cachaient pas leur profond pessimisme. L'un de leurs représentants confiait vendredi soir, désabusé : *« Je ne sais pas ou on va. Quelle hypocrisie invraisemblable, personne ne veut aller sur le terrain ! »*

Pour l'heure, les seuls contingents substantiels au sein de la FORPRONU, la force de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, sont ceux de la Grande-Bretagne et de la France. Déjà au bout de leurs capacités de déploiement, l'une et l'autre veulent bien maintenir leurs contingents – et prendre le risque de nouvelles victimes. Mais ni l'une ni l'autre ne sont disposées à dépêcher d'autres troupes en Bosnie.

Paradoxalement, le seul et unique pays qui ait, jusqu'à présent, fait part de sa disponibilité à envoyer des troupes sur le terrain est le Pakistan, qui s'est abstenu vendredi...

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 3

L'ENA entre Paris et Strasbourg



Le gouvernement n'entend modifier qu'un petit nombre de délocalisations. Ainsi il est probable que le transfert à Strasbourg de l'École nationale d'administration sera maintenu, malgré la décision en sens contraire rendue vendredi 4 juin par le Conseil d'État. Un comité interministériel doit se réunir lundi 7 à l'Hôtel Matignon pour en décider.

page 13

Jean Poperen au « Grand jury RTL-le Monde »

Jean Poperen, dirigeant du courant « Rassembler à gauche » au sein du PS, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », dimanche à 18h30.

Indépendance paisible à Riga

Les Lettons élisent le 6 juin leur premier Parlement libre et gomment tous les symboles de l'occupation soviétique

RIGA

de notre envoyé spécial

A part l'entrée en lice du Parti des imbéciles, qui se groupa d'ailleurs rapidement avec le Parti du bonheur – ce qui fit dire à un étudiant gouailleur qu'*« il y avait ici aussi des imbéciles heureux »*, – la campagne en vue des premières élections législatives véritablement libres en Lettonie depuis plus de cinquante ans fut d'une exemplaire sobriété. Seul incident à regretter : le badigeonnage à la peinture noire, jeudi dernier, des affiches de l'ancien ministre des affaires étrangères, Jany Jurkans.

Sinon, peu de meetings, quelques affiches, le plus souvent sagement collées aux endroits prévus à cet effet, et, chaque fin d'après-midi, des discussions animées mettant aux prises quelques dizaines de « fanatiques » – oh ! pas bien méchants – devant le monument de la Liberté, cette immense colonne au milieu de l'ex-rue Lénine, là où, le 14 juin 1987, tout avait commencé par le dépôt de fleurs célébrant l'anniversaire de la déportation massive par Staline de milliers de Lettons en Sibérie. Un peu moins de deux ans après la proclamation de l'indépendance du pays, ces élections législatives des 5 et 6 juin viennent en fait compléter la mue apparemment totale du pays. *« Une fois que nous aurons notre Diète* (Parlement) *alors nous pourrons commencer à rebâtir »*, déclarait un avocat de Riga. Jusqu'à présent, en effet, les Lettons, avec une minutie frôlant parfois la caricature, ont voulu gommer au maximum tous les symboles de l'occupation soviétique et renouer les fils avec cette République lettone de 1934 censée n'avoir jamais cessé d'exister.

Ainsi, c'est devenu un jeu pour les amateurs d'antiquités de tenter de dénicher sur un bâtiment officiel ou au coin d'une rue la moindre glorification de Lénine. Les uniformes des militaires sont ceux « d'avant » et cela fait malgré tout une drôle d'impression de voir toujours, devant le monument de la Liberté, monter la garde par deux hommes ressemblant à s'y méprendre aux soldats allemands de la deuxième guerre mondiale.

Autre retour en arrière : le 6 juin au soir, le Conseil suprême aura cessé d'exister pour faire place à une *saeima* de cent députés aux pouvoirs très étendus puisqu'ils devront élire le président de la République.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Le blues de Roland-Garros

Courier-Bruguera, une finale inédite pour un tournoi en demi-teintes

par Alain Giraudo

Les Internationaux de France de *tennis* 1993 devaient être forcément frappés du *sceau de la nostalgie. En 1983, Yannick* Noah avait battu en finale Mats Wilander. *Quoi qu'il arrivât,* Roland-Garros savait qu'il ne connaîtrait pas les mêmes élans, les *mêmes chavirements* que *dix années* auparavant. Il fallait se faire à l'idée que *cette épopée,* grand moment de joie et de folie collectives, était désormais un morceau de légende, un passé mythifié. Partant de cette dure réalité mise en exergue par un anniversaire symbolique, le regard porté sur la quinzaine de la porte d'Auteuil avait toutes les chances d'être brouillé.

Il le fut d'abord par la médiocre prestation des joueurs français. Roland-Garros avait compté sur Henri Leconte pour s'enthousiasmer. Le sort a voulu que le « vengeur masqué » soit confronté dès le premier tour à l'un des plus solides prétendants au titre, l'Espagnol Sergi Bruguera. Celui-ci ne laissa pas planer de doutes sur ses intentions, ni sur le niveau actuel du demi-finaliste 1992, avant d'infliger en prime un triple zéro à Thierry Champion au deuxième tour. Tous les espoirs se reportèrent alors sur Stéphane Huet et Rodolphe Gilbert mais leur succès contre Ivan Lendl et Boris Becker restèrent sans lendemain. Tous les joueurs nationaux ayant disparu au troisième tour, Roland-Garros bascula dans la mélancolie.

Où étaient donc les McEnroe, les Connors, ces dinosaures de la décennie écoulée qui avaient tant fait vibrer le stade des « mousquetaires » ? Il fallut convenir qu'ils avaient sagement pris leur retraite. Pete Sampras et Stefan Edberg semblèrent bien prêts à reprendre leur flambeau, à distiller les émotions. Hélas ! Ces deux-là s'ensablèrent comme beaucoup d'attaquants avant eux, leur empreintes d'artistes furent trop vite recouvertes par la poussière de brique pilée, soulevée par une horde de cogneurs sans charisme et sans imagination. Et Roland-Garros se demanda si, à se remplir les poches de la sorte, les champions ne finiraient pas par vider le stade.

Pourquoi se passionner pour le tournoi *1993 s'il doit être la copie conforme de* l'édition 1992, la chronique d'une victoire programmée, la *randonnée mortelle d'un serial killer* sans haine ni chagrin, ce Jim Courier aux allures de joueur de baseball égaré sur un court de tennis ?

Lire la suite et nos informations page 8

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or ■ Marché monétaire et obligataire ■ Marché international des capitaux ■ Matières premières

page 15

HEURES LOCALES

Les urgences de la ville

Alors que les élus se montrent inquiets face à l'avenir des métropoles, un sondage vient témoigner de la confiance des jeunes citadins. Ils se déclarent optimistes et heureux de vivre dans leur ville.

Avec les pages « Régions » et « Ile-de-France », les informations pratiques, le débat, les livres.

Lire pages 17 à 24

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S A

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY – Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP 301 MON 01

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quarante ans

La révolte ouvrière de Berlin-Est

Juin 1953, il y a quarante ans... La République démocratique allemande est le premier Etat du « camp socialiste » à connaître, trois mois après la mort de Staline, une révolte populaire. Il sera l'avant-dernier en Europe où s'effondrera le pouvoir du Parti communiste.

par Luc Rosenzweig

LE 16 Juin 1953, en fin d'après-midi, l'agence américaine United Press diffuse une dépêche annonçant, sur la foi du témoignage de deux journalistes suédois présents sur les lieux, que *« plus de dix mille ouvriers de Berlin-Est ont manifesté dans les rues du secteur oriental de la ville, brandissant des pancartes réclamant la diminution immédiate des normes de production récemment imposées qui forcent les ouvriers à travailler plus avec le même salaire ». Le Monde* du 17 juin annonce cette nouvelle au conditionnel, tant la chose *paraît incongrue : trois mois* après la mort de Staline, une révolte ouvrière au nez et à la barbe de l'armée rouge frise l'invraisemblance. On s'interroge plutôt sur le sort de Walter Ulbricht, l'homme fort du SED, qui selon des informations publiées par le *Telegraf*, quotidien social-démocrate de Berlin-Ouest, serait sur le point d'être limogé sur ordre de Moscou, accusé par les Soviétiques d'avoir fourni des renseignements inexacts sur la situation économique et financière de la RDA.

« Le nouveau cours »

En dépit du scepticisme des Occidentaux, pourtant bien placés à Berlin-Ouest pour apprécier la *situation, c'est bel et bien la première* révolte populaire contre un gouvernement communiste dans un pays « satellite » de l'URSS. Le mouvement se déclenche, mardi 16 juin au matin, parmi les ouvriers du Bloc 40 du chantier de la Stalinallee, l'avenue de prestige que les dirigeants est-allemands font *construire sur les ruines de la* Frankfurterallee bombardée en 1945, pour faire pièce aux buildings à l'américaine qui poussent comme des champignons dans Berlin-Ouest irrigué par les crédit du plan Marshall.

Ces ouvriers du bâtiment, dont les plus anciens ont encore le souvenir des grèves et mouvements populaires du temps de la République de Weimar, n'ont pas « avalé » la directive du 11 juin du Bureau politique du SED qui trace les grandes lignes du « nouveau cours » adopté par le parti, sur la pression insistante de Moscou. Si le texte reconnaît les erreurs de la ligne de *« socialisation à marche forcée »* de l'économie et de la société menée depuis 1950 dans l'ancienne zone soviétique d'occupation devenue la République démocratique allemande, il ne revient pas sur une mesure adoptée les 13 et 14 mai par le comité central : l'augmentation de 10 % des normes de production pour les ouvriers du secteur industriel. Cela revient, en fait à une diminution d'un dixième du salaire mensuel des travailleurs.

Le tir des chars soviétiques

Ils sont une petite centaine à partir du Bloc 40 derrière une banderole où l'on peut lire : *« Nous exigeons la baisse des normes »*. Sur le chemin qui les conduit vers le siège du gouvernement, dans la Leipzigerstrasse, ils sont rejoints par des milliers de collègues qui abandonnent la truelle pour se joindre à la protestation. Peu à peu, les slogans deviennent plus politiques : *« Elections libres ! », « Gouvernement démission ! »*. La gouaille traditionnelle des Berlinois n'est pas absente : *« Spitzbart, Bauch und Brille sind nicht des Volkes Wille ! »* (Le bouc, la bedaine et les binocles ne sont pas la volonté du peuple !) scande la foule. Le bouc, c'est Walter Ulbricht, secrétaire général du *parti, reconnaissable à sa barbe en* pointe, la bedaine est celle du rondouillard président de la République Wilhelm Pieck, et les binocles appartiennent au très myope chef du gouvernement Otto Grotewohl, le seul haut dirigeant du pays issu de la social-démocratie. Le trio est souvent désigné par les premières *lettres de leur noms accolées*, ce qui donne G.P.U. (prononcer Guépéou), fine allusion à leur accointance supposée avec la légendaire et redoutée police politique soviétique ancêtre du KGB.

Arrivés à dix mille Leipzigerstrasse, les manifestants demandent à voir Walter Ulbricht ou Otto Grotewohl, qui ne se montrent pas. Fritz Selbmann, ministre de l'industrie, monte alors sur une table pour tenter d'haranguer les manifestants :

« Collègues... » commence-t-il.

« Tu n'es pas notre collègue, tu n'est qu'un traître ! » répond la foule, qui ne lui laisse aucune chance de s'expliquer. Le futur dissident Robert Havemann, qui passait là par hasard, n'a pas plus de succès avec sa tentative de faire aux ouvriers un cours improvisé sur *« les bases économiques et les contradictions de la situation actuelle »*. En début d'après midi, Fritz Selbmann annonce l'annulation de la hausse des normes. Dans le même temps, des voitures-hauts parleurs parcourent la ville annonçant la même nouvelle, mais sous une forme si ambigüe que la foule reste sceptique. L'idée de grève générale commence à faire son chemin. *Vers 17 heures, les manifestants* se dispersent, en se donnant rendez-vous au même endroit pour le lendemain.

Pendant toute la soirée, les Berlinois de l'Est seront pendus à l'écoutes des radios américaines émettant depuis le secteur occidental, notamment de RIAS, une station dont le rédacteur en chef n'est autre qu'Egon Bahr, le futur conseiller de Willy Brandt. RIAS informe d'heure en heure ses auditeurs sur l'évolution de la situation, mais se refuse, sur la décision de son directeur américain, à diffuser un appel à la grève générale.

Le vain appel à Bertolt Brecht

Le lendemain matin, dès 8 heures, tout le Berlin-Est ouvrier est sur le pied de guerre. Des dizaines de milliers de personnes convergent vers le centre, Alexanderplatz et Lepzigerstrasse. Vers 9 heures, les troupes soviétiques, dont plusieurs unités ont investi pendant la nuit des points stratégiques comme les gares, les postes et les édifices gouvernementaux, commencent à prendre position dans les avenues du centre.

C'est en fin de matinée que les choses se gâtent. Roland Delcour, correspondant du *Monde* en Allemagne, est le témoin oculaire des premiers affrontements : *« A midi et demi j'ai entendu dans la Leipzigerstrasse les premiers coups de feu, tirés par les chars soviétiques sur la foule allemande : tirs en hauteur, mais qui suffisaient par le sifflement des balles, à faire refluer les manifestants vers la Potsdamerplatz. Ailleurs les chars ont tiré à balle et fait plusieurs blessés parmi les manifestants qui tentaient de pénétrer dans les immeubles gouvernementaux. Sur la Potsdamerplatz, le spectacle est extraordinaire. De tous côtés brûlent des panneaux de propagande et les kiosques à journaux, tandis que les chars russes venant de la Friedrichstrasse se déploient sur la place. Des pluies de pierres ricochent sur leur blindage au milieu des cris et des huées »*, écrit-il.

A 13 heures, le commandement militaire soviétique décrète l'état d'exception et interdit tout rassemblement. Cela n'empêche nullement les émeutiers de s'en prendre à tous les symboles du régime : on brûle des drapeaux de la RDA, on met à sac les permanences du SED, on saccage et on pille les magasins d'Etat HO, symboles de la pénurie et de la vie chère.

Dans le courant de l'après-midi, le président de l'Union des écrivains de RDA, Kurt Bartel, dit « Kuba » est enfermé dans son bureau. Caricature de bureaucrate jdanovien, desservi par un physique ingrat et une voix stridente, il voit avec terreur la foule s'approcher du siège de l'organisation. Dans son affolement, lui vient l'idée d'appeler Bertolt Brecht, qui est en train de surveiller les répétitions de la nouvelle pièce programmée *dans son* théâtre, le Berliner Ensemble. Seul le prestige de l'auteur de *l'Opéra de quat'sous* lui semble de nature à détourner la colère populaire. Il le prie donc de venir au plus vite s'adresser aux manifestants qui menacent de saccager l'immeuble de l'Union. Bertolt Brecht, qui ne *porte pas « Kuba » dans son cœur*, décline l'invitation en lui disant qu'il a là *« une excellente occasion de rencontrer ses lecteurs »*.

Une fois l'insurrection réprimée, le même Kurt Bartel fera diffuser un tract accusant la classe ouvrière d'avoir *« trahi la confiance que le Parti avait placée en elle »* et lui demandant *de se montrer, désormais*, digne de cette confiance. Cela lui valut, en réplique, un poème de Brecht resté célèbre, et dont la seule existence aura sauvé Kurt Bartel d'un oubli bien mérité :

Après le soulèvement du 17 juin
Le secrétaire de l'Union des écrivains a fait
distribuer dans l'allée Staline des tracts
où l'on pouvait lire que le peuple
s'était, non sans légèreté, aliéné la confiance du gouvernement
Et que c'était seulement en redoublant d'efforts
qu'il pourrait la reconquérir. Ne serait-ce pas
plus simple que le gouvernement décide
de dissoudre le peuple
et d'en élire un autre ?

« Extirper tous les provocateurs... »

En début de soirée, les chars soviétiques aidant, l'ordre revient peu à peu dans Berlin, et dans plusieurs villes de province où les ouvriers avaient suivi l'exemple de la capitale. Le temps de la répression commence. Dès le 19 juin, les tribunaux militaires soviétiques commencent à juger les « meneurs ». Ils prononceront dix-neuf condamnations à mort, exécutées immédiatement. L'exécution d'un jeune chômeur, Willy Goettling, soulève l'émotion dans la partie occidentale de la ville. Mais l'attitude des Occidentaux reste très prudente . Ainsi sera mis fin, sur demande des Soviétiques, à la détention par les autorités amér*icaines du vice-président du gouver*nement de la RDA, Otto Nuschke, qui avait été enlevé par les émeutiers et emmené à Berlin-Ouest.

Cette prudence occidentale, que l'on retrouvera aussi bien en 1956 lors de la révolte hongroise que le 13 août 1961, date de la construction du mur de Berlin, facilitera la tâche des « normalisateurs » est-allemands et soviétiques. Il s'agit maintenant *« d'extirper tous les provocateurs et les agents impérialistes à la solde de l'Occident »*. La position de Walter Ulbricht, qui semblait vacillante quelques semaines avant les émeutes, est renforcée. Alors que dans les couloirs du Kremlin se déroule un lutte féroce pour la conquête du pouvoir laissé vacant par la mort de Staline, le 17 juin sonne le glas des espoirs des opposants à *Walter Ulbricht, qui comp*taient sur le soutien de Beria, et de l'ambassadeur Semionov, pour se débarrasser du « bouc » et s'emparer des commandes, avec la bénédiction de Moscou.

Un souvenir cuisant

Ayant pris en main l'organisation de la répression, pour le compte de Walter Ulbricht, l'administration militaire soviétique estime alors que ce dernier reste le mieux placé pour rétablir l'ordre. Les premières victimes des purges consécutives au 19 juin sont d'ancien kominterniens liés de longue date au KGB, comme le ministre de la sécurité d'Etat Wilhelm Zaisser, ancien « général Gomez » des brigades internationales en Espagne, et Rudolf Herrnstadt, directeur du quotidien du parti *Neues Deutschland*, un intellectuel d'origine juive qui n'avait que mépris pour Walter Ulbricht. Les partisans d'une ligne libérale, comme Max Fechner, ministre de la justice et ancien social-démo*crate, seront également éliminés*. A leur place sont installés des « ulbrichtiens » bon teint, dont certains, comme Erich Mielke, s'accrocheront au pouvoir jusqu'à l'effondrement de la RDA à l'automne 1989.

Pour les dirigeants communistes allemands, la révolte ouvrière de 1953 restera un souvenir cuisant, un traumatisme qui marquera leur comportement ultérieur. Il s'agit à tout prix d'éviter que « la base sociale » du régime se laisse à nouveau entraîner dans la revendication et la révolte. L'encadrement militaire des ouvriers dans les « groupes de combats de la RDA », *fondés en 1953*, la mise en place d'un système de plus en plus sophistiqué de surveillance de la population – la fameuse Stasi –, enfin la construction du mur de Berlin permettront au régime de Berlin-Est de survivre quatre décennies à l'ombre du « grand frère soviétique », jusqu'à ce que Mikhaïl Gorbatchev vienne dire à Berlin-Est, en octobre 1989, que *« la vie punit ceux qui arrivent trop tard »*.

Après cinquante ans

Le retour en Espagne des Evadés de France

GÉRONE

de notre envoyé spécial

Une prison et l'emplacement d'une autre, qui n'existe plus, viennent d'être le cadre de deux cérémonies franco-espagnoles dans la Catalogne d'au-delà des Pyrénées, à Gérone et Figueras.

Sut la place centrale de Gérone s'élève désormais une stèle sur laquelle on peut lire en français et en catalan : *« A cet emplacement s'élevait la prison provinciale où furent internés et fusillés des hommes épris de liberté et qui luttèrent contre le fascisme. Parmi eux, les évadés de France »*.

Les Evadés de France, c'est cette catégorie de résistants qui choisirent de s'échapper de France occupée, en 1943 pour la plupart, afin d'aller s'engager dans les Forces françaises combattantes, franchirent clandestinement la frontière des Pyrénées, et subirent de longs mois d'une dure détention en Espagne dans une trentaine de prisons, et au camp de concentration de Miranda. Lorsque Franco cessa définitivement de croire à la victoire de l'Allemagne nazie, ils furent relâchés progressivement, échangés contre pétrole, blé ou phosphates, et purent aller se battre. Sur 23 000 engagés, 9 000 moururent pour la Libération.

En réponse aux organisateurs français des cérémonies (1) dans son discours inaugural de la stèle, le maire de Gérone réunit, comme ils l'avaient été en détention, évadés de France et vaincus de la guerre civile d'Espagne. La présence discrète d'un de ces derniers, porteur d'un drapeau de la République espagnole disparue en 1939 (trois bandes horizontales rouge, jaune et violet) aux côtés des étendards français, illustra ce rapprochement, qui ne peut aller toutefois jusqu'aux exécutions, dont furent victimes dans ces prisons les seuls Espagnols.

L'autre plaque ne saurait être lue par les nombreux visiteurs français de la ville de Salvador Dali, Figueras. Car elle est fixée à l'intérieur de la prison, dans la cour d'entrée. Elle dit la même chose que la stèle de Gérone, et l'adjoint au maire de la ville ainsi que le directeur actuel de la prison développèrent le même thème. Mais on voit mal comment les touristes pourraient être admis dans cette cour. Même si la menaçante inscription au-dessus du portail du bâtiment : *« Prision del partido »*, prison du parti du temps de la dictature, la Phalange, a disparu.

En revanche, les quelque 200 évadés venus de toute la France en pèlerinage à Gérone et Figueras furent invités à entrer dans cette cour. Plus émus qu'ils ne voulaient le laisser paraître, et pas seulement par la joie des retrouvailles malgré la difficulté de se reconnaître après si longtemps : il n'est pas si courant d'être honoré et photographié devant la grille qui jadis vous prive de liberté pour une durée indéterminée.

C'était comme si une parenthèse de cinquante ans s'était refermée.

JEAN HOUDART

(1) Autres cérémonies, en France : un rond-point Evadés-de-France ainsi qu'une stèle viennent d'être inaugurés à Narbonne, tandis qu'un monument le sera le 15 août prochain à La Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques), lieu de nombreux passages en Espagne.

ALLEMAGNE : après le drame de Solingen

Helmut Kohl étudierait les modalités d'une meilleure intégration des étrangers

Le président de la République turque, Suleyman Demirel, a lancé un appel au calme, vendredi 4 juin, lors de la cérémonie organisée à Tasova, en Turquie, pour les obsèques des cinq Turques victimes de l'attentat de Solingen. Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères, qui assistait aux obsèques, a été hué par un petit groupe. MM. Kinkel et Demirel ont tous deux exprimé leur attachement à de bonnes relations entre leurs deux pays. Des centaines de Turcs en colère ont défilé avant les obsèques en criant « mort à ces salauds de néo-nazis » et quelques incidents ont éclaté entre manifestants « loups gris » nationalistes et manifestants de gauche.

BONN

de notre correspondant

Une semaine après l'attentat de Solingen, des manifestations antiracistes devaient avoir lieu samedi 5 juin dans de nombreuses villes allemandes. Plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient attendues à Solingen même, à l'appel d'organisations de défense des droits de l'homme, des syndicats, *et des partis politiques.* D'autres défilés étaient prévus à Munich, Francfort, Hambourg, Kiel.

Trois nouvelles arrestations ont été effectuées *vendredi après celle* d'un premier suspect, âgé de seize ans, sous les verrous depuis lundi : il s'agit de jeunes gens, âgés de seize, vingt et vingt-trois ans, proches des milieux d'extrême droite de Solingen, qui ont été *inculpés pour meurtres et tentatives* de meurtre.

Le premier jeune homme arrêté, ainsi que l'un des trois nouveaux *suspects, auraient avoué leur participation* au crime. Les jeunes gens, qui avaient bu, auraient voulu se venger d'avoir été exclus d'un bar par des Turcs.

Le chancelier Kohl a laissé entendre vendredi qu'il étudiait les modalités d'une meilleure intégration des étrangers en Allemagne. Au cours d'un entretien avec des représentants des autorités d'Ankara à Bonn, le chancelier n'a cependant pas parlé d'accorder la double nationalité aux immigrés turcs, comme le souhaitent la Turquie mais également de plus en plus de responsables politiques allemands. Après le discours en ce sens du président Richard von Weizsacker (*le Monde* du 5 juin), *le ministre des affaires étrangères,* Klaus Kinkel, a déclaré soutenir lui *aussi cette proposition.*

Devant des députés du Bundestag, *le ministre de l'intérieur,* Rudolf Seiters, a donné quelques *précisions sur l'importance de* l'extrême droite en Allemagne : *depuis le début de l'année,* huit personnes ont péri dans des attentats commis par elle (dix-sept l'an dernier), et depuis le début de 1993, les délits d'extrême droite ont progressé de 50 % par rapport aux quatre premiers mois de 1992. M. Seiters a annoncé qu'il n'excluait pas d'interdire de nouveaux groupuscules néo-nazis (trois l'ont déjà été en décembre dernier). – *(Intérim.)*

SERBIE : « gravement blessé » selon ses avocats

L'opposant Vuk Draskovic encourt une peine de quinze ans d'emprisonnement

BELGRADE

de notre correspondante

Arrêté dans la nuit de mardi à mercredi à Belgrade après une *manifestation qui a tourné à* l'émeute, l'écrivain Vuk Draskovic, leader de l'opposition serbe, et son épouse Danica Draskovic ont été inculpés, vendredi soir 4 juin, après avoir comparu devant un juge d'instruction quelques heures *seulement avant l'expiration* du délai légal de soixante-douze heures de garde à vue.

Inculpés en vertu de l'article 114 *du code pénal yougoslave, qui* réprime les troubles à l'ordre public et les atteintes à l'ordre constitutionnel, le leader du Mouvement du renouveau serbe (SPO) et sa femme seront maintenus en détention pendant une trentaine de jours, ont annoncé, devant *la* prison centrale de Belgrade, leurs avocats. *Mais comme ces troubles ont* entraîné la mort d'un policier, c'est l'article 139 qui est pris en compte. Vuk et Danica Draskovic sont donc passibles d'une peine de prison de dix ans minimum.

Les avocats des époux Draskovic ont immédiatement dénoncé un *« procès politique monté »,* et réclamé que leurs clients soient hospitalisés et reçoivent l'assistance médicale nécessaire dont ils ont été privés jusqu'à présent. *Se refusant* à donner des détails sur l'état de *santé de Vuk et Danica Draskovic* avant que la commission d'experts qui les a examinés, vendredi, ne publie son rapport, les avocats ont toutefois confirmé que tous deux souffraient de *« blessures graves »,* mais que *« leur état psychique était bon »* et qu'ils s'étaient énergiquement défendus devant le juge d'instruction.

Dans la journée, de nombreuses associations et institutions serbes ont réagi contre l'arrestation et le passage à tabac des époux Draskovic au cours de leur détention. *Outre l'Association des écrivains et* le Pen Club de Serbie, l'Association des médecins de Serbie a demandé à pouvoir examiner le couple Draskovic. De son côté, le Comité des droits de l'homme créé dans le cadre du Centre anti-guerre à Belgrade, a dénoncé l'action de la police, qui a fait preuve d' *« une violence extrême »* à l'égard non seulement des manifestants, mais des journalistes qui couvraient l'événement.

Le dispositif policier mis en place dans la capitale serbe, où circulent depuis mercredi des escouades de motards à l'affût du moindre attroupement, a toutefois dissuadé toute velléité de contestation massive. Les manifestations annoncées en province par l'opposition serbe ont été interdites, *comme* à Nis *(sud),* Kragujevac (centre) et Novi Sad (nord). L'opposition est donc réduite à donner des conférences et à publier des communiqués que les médias officiels ignorent. En attendant que la Cour constitutionnelle, saisie jeudi par le parquet, se prononce sur la demande d'interdiction du Mouvement du renouveau serbe (SPO), la coalition de l'opposition DEPOS, *dont fait partie le mouvement de* M. Draskovic, a estimé qu'une *telle décision conduirait « à la dictature et à la guerre civile ».*

FLORENCE HARTMANN

RUSSIE : en Tchétchénie « indépendante »

Les chars du président tirent devant le Parlement

L'*anarchique démocratie qui se* maintenait vaille que vaille dans *la République tchétchène depuis* sa proclamation d'indépendance *en octobre 1991 a pris fin :* à l'aube du vendredi 4 juin, un char *suivi de blindés transportant* la garde du président Djokhar Doudaev a tiré contre *les* bâtiments de la place du Cheikh Mansour *(ex-place Lénine),* où s'étaient retranchées les diverses forces de l'opposition : les députés du Parlement officiellement dissous, *le Conseil municipal, les* partis d'opposition démocratique, ainsi que *les* policiers et *autres* éléments des forces armées qui avaient pris *leur* parti.

Les affrontements de la journée ont fait de dix à quinze morts selon l'opposition – trois, selon M. Doudaev, dont la Garde a promené en ville soixante prisonniers lors d'une marche de la « victoire ». Celle-ci a surtout consisté à empêcher le « référendum » que l'opposition avait préparé pour le 5 juin, espérant qu'une majorité se prononcerait pour elle.

Depuis la *mi-avril, en effet,* deux manifestations hostiles et permanentes se tenaient dans la capitale, Grozny – des manifestations semblables à celles qui avaient abouti aux guerres civiles en Géorgie, fin 1991 et au Tadjikistan, en 1992.

*Chez les Tchétchènes, on pen*sait qu'un tel dénouement serait *impossible, en raison* de la forte tradition du « prix du sang » – version locale de la vendetta – et du respect dû aux « anciens », les vieillards aux barbes blanches qui, assis sur des chaises avec leurs chapelets, formaient une haie protectrice autour de chacune des deux manifestations. Celle du président Doudaev comptait surtout des villageois amenés de *leurs montagnes,* toujours fiers de l'ex-général de *l'aviation stratégique soviétique* qui les a conduits à *l'« indépendance »; celle de l'op*position, plutôt l'intelligentsia de la ville, y compris quelques Russes, et tous ceux qu'elle a gagnés à sa cause en raison de la crise économique et du non-versement des salaires. Cette opposition se déclare elle aussi « indépendantiste » et accuse souvent le général-président *d'être manipulé par ses anciens* patrons soviétiques. Djokhar *Doudaev, lui, fait – non sans* succès auprès de ses partisans *– l'amalgame entre son opposi*tion démocratique et les anciens apparatchiks tchétchènes *réfugiés* à Moscou – au premier rang *desquels il place le président du* Parlement russe Rouslan Khasboulatov.

Dans un « ultimatum », lu vendredi à Grozny, le « peuple » a été invité à livrer aux autorités trente personnalités, dont M. Khasboulatov, le président du Parlement et les chefs des partis démocratiques – entrés en « clandestinité ».

En même temps, la radio affirmait que les troupes russes, *présentes en force dans l'Ingouchie* voisine, se concentraient à la *frontière tchétchène – le moyen* habituel du général pour rassem*bler les Tchétchènes autour de* lui.

S. Sh.

Bosnie : les hésitations des Occidentaux

Suite de la première page

Le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, a sept jours pour solliciter d'autres contributions ; faute de les obtenir, on voit mal comment la résolution 836 pourrait s'appliquer.

Le texte souligne que le Conseil *« étend le mandat de la FORPRONU »* afin de lui permettre de défendre activement les zones. Il autorise le recours à la force en cas d'*« attaque, bombardement, incursion armée contre toute partie des zones ou si des obstacles délibérés étaient mis à l'intérieur des zones ou dans leurs environs »* ou, enfin, *« en cas d'atteinte à la liberté de circulation de la FORPRONU ou des convois humanitaires ».* Référence implicite à l'OTAN, la 836 mentionne que *« des organisations régionales peuvent prendre, sous l'autorité du Conseil, toute mesure nécessaire »* au soutien de la FORPRONU *« dans l'accomplissement de son mandat ».* En clair : les Etats-Unis *peuvent utiliser leurs appareils* au service de l'OTAN en Europe pour, s'ils le désirent, assurer la défense des « casques bleus ».

Les hommes de la FORPRONU auront dorénavant pour mission de *« dissuader les attaques contre les zones »* (on s'en tient aux six zones désignées le 31 mars par la résolution 816, bien que les Musulmans bosniaques aient été attaqués depuis par les Serbes et par les Croates dans d'autres régions), *« contrôler le cessez-le-feu », « favoriser le retrait des unités militaires et paramilitaires ne relevant pas du gouvernement de la Bosnie-Herzégovine »,* enfin *« occuper quelques points essentiels sur le terrain, en plus de leur participation aux opérations d'assistance humanitaire ».*

Dérobade des Russes

Le gouvernement de Bosnie, les non-alignés et, dans une certaine mesure, les Etats-Unis craignent que ce dispositif ne gèle la situation militaire sur le terrain et n'entérine les victoires des Serbes, qui contrôlent environ 70 % du territoire du pays. Ils redoutent *que les zones de sécurité ne se* transforment en camps de réfugiés permanents dans une Bosnie-Herzégovine divisée par la force en trois entités : une région musulmane, une autre serbe, une troisième croate.

Pour tenir compte de ces appréhensions, la résolution souligne que ce *dispositif est transitoire* et ne doit être compris que comme un pas vers l'application du plan Vance-Owen. Celui-ci, attaché au principe d'une Bosnie-Herzégovine une et souveraine, propose la création de dix provinces autonomes (*sans « continuité »* ethnique entre elles), sous l'autorité lâche d'un gouvernement central.

« En aucun cas, les zones de sécurité ne sont une fin en soi », dit la résolution, elles doivent être *« partie intégrante »* du processus Vance-Owen. Le Conseil *« affirme que les zones de sécurité seront une mesure temporaire, et que l'objectif premier demeure d'annuler les conséquences de l'usage de la force et de permettre à toutes les personnes déplacées de retourner en paix dans leurs foyers ».* Le Conseil demande aux Serbes d'accepter la mise en œuvre du plan Vance-Owen. Rien de tout cela, évidemment, n'est garanti.

A la requête des non-alignés, M. Boutros-Ghali devra, dans deux mois au plus tard, faire un rapport sur la mise en œuvre des zones et sur le respect de la résolution sur le terrain. Le Conseil *« maintiendra ouvert l'option de nouvelles mesures plus dures, sans en préjuger ni exclure aucune ».*

L'ambassadeur de France, Jean-Bernard Mérimée, a insisté : les zones, a-t-il dit devant le Conseil, doivent *« constituer une mesure temporaire, une première étape »;* il s'agit *« d'assurer le maintien de l'assise territoriale nécessaire »* à l'application du plan Vance-Owen. Les non-alignés n'en ont pas moins voté à contre-cœur. Contrairement à ce qu'ils avaient annoncé aux Occidentaux, les Russes ne paraissent plus du tout disposés à fournir des renforts à la FORPRONU.

Le 22 mai à Washington, Alain Juppé avait cru pouvoir se féliciter de la coopération future des Russes, qu'il disait prêts à dépêcher 2 000 hommes en Bosnie. Il n'en est apparemment plus question. Les Russes n'ont pris, vendredi, aucun engagement. *« Ils ne mettront personne sur le terrain »,* disait un diplomate occidental, qui accusait les Russes de *« pratiquer à plein le double langage ».*

L'administration Clinton n'a guère paru plus déterminée. Lors de ce débat, elle a donné l'impression de poursuivre une politique confuse ou pour le moins incohérente. Son représentant, Madeleine Albright, l'a dit franchement : *« Les Etats-Unis votent pour cette résolution sans illusion » ; « ils y voient une mesure intermédiaire, ni plus ni moins. »* Ils sont résolus à n'envoyer aucun soldat sur le terrain. Ils n'envisagent *pas de participer à la protec*tion des zones, mais seulement de porter secours par des moyens aériens aux « casques bleus » s'ils étaient attaqués et que les pays européens, principaux bailleurs de troupes, leur en faisaient la demande. Et encore. L'administration Clinton paraît trembler *devant cette éventualité et repro*cher aux Européens de chercher à l'impliquer militairement en Bosnie.

Car, en dépit de tout ce que le président Clinton avait laissé entendre au début de son mandat, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a avoué cette semaine, avec franchise, que les Etats-Unis n'étaient plus du tout d'humeur interventionniste dans ce conflit, et même plus convaincus du mérite des bombardements aériens qu'ils proposaient encore tout récemment. *« La Bosnie est une tragédie humaine, mais ce n'est pas une confrontation entre les Etats-Unis et la Russie* [et] *elle n'affecte pas nos intérêts nationaux vitaux »,* a-t-il observé, ajoutant : *« Tous nos experts militaires disent que des frappes aériennes pourraient faire quelque chose le premier ou le deuxième jour, mais qu'ensuite les pièces d'artillerie et les mortiers seraient dissimulés dans les collines, cachés sous les arbres ou même pis, placés près des écoles, des mosquées ou des hôpitaux. »*

Quant à M. Boutros-Ghali, il éprouverait peu d'enthousiasme pour ce texte. Le secrétaire général redouterait par-dessus tout que les Musulmans bosniaques ne provoquent un affrontement entre « casques bleus » et Serbes – hypothèse que nombre d'observateurs estiment des plus crédibles. L'opposition de M. Boutros-Ghali serait telle que certains des parrains de la résolution imaginent volontiers le secrétaire général « traînant les pieds » et retournant dans sept jours devant le Conseil pour annoncer qu'il n'a trouvé personne pour venir exercer le nouveau mandat confié à la FORPRONU.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'encadré consacré à la langue catalane (*le Monde* du 4 juin) il fallait lire : *« Il n'y a pas de territoire bilingue, il y a des citoyens bilingues »* selon les propos de Miquel Reniu, directeur de la politique linguistique au département de la culture de la Généralité à Barcelone et non pas *« il n'y a pas de territoire bilingue, il n'y a pas de citoyen bilingue »* comme nous l'avons écrit par erreur.

Indépendance paisible à Riga

Suite de la première page

Si vingt-quatre partis briguent les *suffrages des électeurs,* cinq ou six au maximum – et sur ce point les sondages sont unanimes – devraient être à même de franchir la barre des 4 % nécessaires pour avoir un représentant. La Voie lettone, menée par l'actuel président du Conseil suprême, Anatolijs Gorbunovs, devrait arriver nettement en tête.

Ensemble hétéroclite d'anciens *responsables* de l'époque soviétique mais qui ont tous participé aux combats pour l'indépendance, et de jeunes « technocrates » ambitieux, ce mouvement bénéficiera avant tout de la forte popularité du président actuel, aussi à l'aise aujourd'hui à la tête de *son pays qu'il le* fut hier comme responsable zélé du *Parti communiste.* Devrait arriver ensuite le LNNK, ou Parti pour l'indépendance lettone, beaucoup plus radical, notamment en ce qui concerne le sort à réserver à la communauté russophone du pays.

Forces d'occupation

Ce parti présente sur ses listes de nombreux Lettons de la diaspora *revenus depuis* l'indépendance et qui, encore plus que les autres, veulent rayer toute référence à la période soviétique. Le Parti agrarien, conservateur, pourrait se voir disputer la troisième place par le mouvement Concorde de l'ancien ministre des affaires étrangères, Jany Jurkans, homme de *talent qui* avait démissionné pour protester *contre la politique trop rétrograde* à son sens menée par le gouvernement, et qui prône une ouverture en direction de la communauté russophone.

Les autres formations flirtent avec la barre des 4 % et notamment le Front populaire mené par l'actuel premier ministre, M. Godmanis, qui fut le fer de lance des premiers combats pour l'indépendance ; et le *mouvement* Egalité des droits, une formation composée en grande partie de russophones.

Une chose est certaine : quel que soit le résultat, ces élections seront *contestées par* une grande partie de la population, à savoir les quelque six cent mille russophones qui n'ont pas obtenu le droit de participer au scrutin. Sur les 2,6 millions d'habitants que compte aujourd'hui la Lettonie, 1,1 million sont d'origine « étrangère » et *la* moitié d'entre eux n'ont pas obtenu la *citoyenneté lettone.* La polémique fait rage. Pour certains Lettons, *« c'est déjà bien que cinq cent mille russophones environ puissent déjà voter ».*

Quoi qu'il en soit, les futurs responsables du pays auront prioritairement à s'attaquer à ce dossier ultrasensible de la *définition* du statut de près de la moitié de la population du pays considérée comme non lettone et composée, certes, d'une majorité de Russes mais aussi d'Ukrainiens, de Polonais, etc. Avec, pour le moment, un seul point d'ancrage commun à tous les partis : le départ le plus rapide possible de toutes les forces d'occupation-militaires et leurs familles, agents de la sécurité... – qui *représenteraient* jusqu'à deux cent mille personnes.

Le meilleur élève du FMI

Il sera difficile, compte tenu des fortes pressions des nationalistes lettons, de trouver un compromis



acceptable qui prenne aussi en compte la forte hétérogénéité de la communauté russophone, qui va de l'étudiante de Riga, fille d'un couple « mixte », *parlant couramment* le letton, à l'ouvrier de Daugavpils, *ville peuplée en grande* majorité de russophones, qui, arrivé *ici il y a dix ans* pour travailler dans une entreprise du complexe *militaro-industriel* soviétique, ne parle pas un traître mot de letton, en passant par l'ancien officier de l'armée rouge qui n'a toujours pas compris que Moscou n'était plus la capitale de l'empire. *« Si l'économie va bien, alors nous pourrons plus facilement intégrer tous ceux qui habitent notre pays »,* disent, comme pour remplacer un problème par un autre, beaucoup de responsables lettons.

Pour le moment, surtout lorsqu'on arrive de Moscou ou d'une autre République de l'ex-URSS, la Lettonie fait figure d'eldorado. Le *« rouble letton », qui* va être progressivement remplacé par le lats ne s'est-il pas apprécié par rapport au dollar depuis un an ? L'inflation est moindre qu'en Allemagne, et la balance commerciale est *« hyper-excédentaire »,* selon les commentaires d'un expert international qui ne tarit pas d'éloges sur le *« meilleur élève du FMI ».*

Ce *« miracle letton »* a pourtant des bases fragiles. Plaque tournante d'un commerce souvent pas très orthodoxe entre l'ex-URSS et l'Europe du Nord et occidentale, la Lettonie jouit certes d'un afflux d'argent mais n'a pas encore véritablement *entamé* la conversion d'une industrie lourde créée par et pour l'URSS.

Lorsqu'il s'agira de moderniser ces entreprises, voire de les créer, que deviendront alors les milliers de travailleurs mis sur le tas et qui, dans leur immense majorité, sont des russophones ? *En attendant,* les habitants de la Lettonie veulent profiter *à plein de leur indépendance* retrouvée. Ils savent ici, *l'Histoire leur a montré, combien* cette liberté peut être fragile.

JOSÉ-ALAIN FRALON

هكذا من الأصل

ASIE

CAMBODGE : critiqué par les Etats-Unis et l'ONU

Le projet de « gouvernement national » s'est heurté aux réserves du mouvement sihanoukiste

La ferme opposition des Etats-Unis à la formation d'un gouvernement intérimaire et des réserves émises par le FUNCINPEC, *le mouvement sihanoukiste* arrivé en tête du scrutin pour *l'élection d'une Assemblée* constituante, expliquent, avant tout, les *« grosses difficultés »* éprouvées par le prince Sihanouk à former un *« gouvernement national* du Cambodge » et son renoncement, au moins provisoire, à ce projet (« le Monde » du 5 juin). D'autre part, selon les derniers résultats portant sur 92 % des suffrages, le FUNCINPEC obtiendrait entre 56 et 60 sièges sur 120, le PPC (Parti du peuple, au pouvoir à Phnom-Penh) entre 49 et 53, et le PDLB (*Parti démocratique libéral* bouddhiste) 6 ou 7.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Dès que l'ancien roi a annoncé, jeudi 3 juin en fin d'après-midi, *qu'il formait un gouvernement en* s'appuyant sur le FUNCINPEC et le PPC, la représentation américaine au Cambodge a fait circuler *un document exprimant* sa *ferme* opposition au projet de Sihanouk. Les Etats-Unis sont hostiles à la formation d'un gouvernement intérimaire, estimant qu'elle ne concorde pas avec les accords de Paris d'octobre 1991. En d'autres termes, *ils jugent, semble-t-il*, qu'aucun changement ne doit intervenir *tant que* l'Assemblée élue du 23 au 28 mai sous l'égide des Nations unies n'aura pas adopté une Constitution, à la majorité des deux tiers et dans un délai de trois mois.

De son côté, le prince Ranariddh, président du FUNCINPEC, dont son père est le fondateur, a émis une série d'objections et exprimé sa *« grande surprise »* à l'annonce, qui faisait pourtant état de son *« soutien inconditionnel »*, de la formation d'un gouvernement de coalition. Il a *demandé qu'en soient exclus* certains ministres du régime de Phnom-Penh, *« compte tenu de leurs très lourdes responsabilités en tant que* « tueurs » *des innocents membres du FUNCINPEC durant le processus électoral »*. Il a réclamé également que les portefeuilles soient répartis *« proportionnellement au nombre de sièges obtenus »* et non gérés par des co-ministres appartenant à chacun des deux grands partis, ainsi que Sihanouk l'avait annoncé. *Le prince Ranariddh veut* aussi que le gouvernement de Hun Sen *« s'engage clairement à accepter le résultat des élections »*.

Le soutien de la France et du Japon

En elles-mêmes, ces requêtes ne seraient pas à même de faire échouer la formation d'un gouvernement Sihanouk, car un compromis semble réalisable au moins sur *plusieurs points. Mais c'est* la première fois que le prince Ranariddh s'oppose de façon si nette et si publique à son père, ce qui laisse penser que les dirigeants du FUNCINPEC s'estiment en droit de profiter de leur succès électoral. Ils jugent également que la *« solution Sihanouk »*, dont l'un des objectifs *était de tuer* dans l'œuf *toute* tentation de coup de force du régime de Phnom-Penh, fait la part trop belle à ce dernier, battu d'une courte tête.

Mais le problème est peut-être ailleurs. Approuvé sur-le-champ par Paris, soutenu par le Japon, le retour du prince Sihanouk au pouvoir *ne suscite guère l'enthousiasme* de l'APRONUC, Autorité provisoire de l'ONU. *Le FUNCINPEC* a emporté les élections sur le nom de *Sihanouk, dont il s'est réclamé* pendant toute sa campagne. Ranariddh s'est même engagé, à plusieurs reprises, à remettre le pouvoir à son père. Le véritable vainqueur, s'il en est un, est bien le prince Sihanouk. Sans discuter le rôle crucial qui est *le sien, les Etats-Unis, dont* les relations avec Sihanouk sont difficiles depuis trente ans, ne peuvent se faire à l'idée que l'ancien roi reprenne les choses en main.

A l'APRONUC, où l'on parle vaguement de *« conseil »*, et non de « gouvernement national », on semble souhaiter qu'en attendant la promulgation d'une Constitution, le CNS (Conseil national suprême, *présidé par Sihanouk et déserté* par les Khmers rouges) et l'APRONUC continuent de gérer le pays, même si l'expérience prouve que cette solution est boiteuse. M. Akashi, patron de l'APRONUC, n'a pas même renoncé à l'idée d'une *« petite table ronde »* associant à ce tandem des représentants de l'Assemblée, *seul organe élu du pays*.

Ces désaccords sont profonds car il ne s'agit peut-être pas seulement de trouver un nouvel habillage à la *formule proposée jeudi par le* prince. Le problème est pourtant simple : ceux qui s'opposent au projet de Sihanouk n'ont aucune autre solution à proposer. Non seulement l'ancien roi sort vainqueur de l'épreuve électorale sans y avoir directement participé, mais la popularité de son éventuel retour au pouvoir est d'*autant plus manifeste* qu'il l'a placé sous le double label de l'union et de la réconciliation nationales. Samedi, le Cambodge s'était donc installé dans l'attente. *« Malade »*, le prince a refusé de présider une réunion du CNS qui, du coup, a été annulée. Le gouvernement Hun Sen, qui avait accepté jeudi *de faire place à celui de Sihanouk*, a annoncé sa *« réexistence »*. On espérait cependant que Norodom Sihanouk, faute de pouvoir faire aboutir son projet, ne regagnerait pas Pékin, ce qui ne manquerait pas de créer un grand vide et *de relancer des tensions* latentes.

Il ne faut pas oublier non plus que le régime de Phnom-Penh trouvait également son compte dans la solution avancée jeudi par Sihanouk. Et le gouvernement de Hun Sen a beau avoir perdu, de peu il est vrai, les élections, il contrôle l'administration et les forces de sécurité sur la majeure partie du territoire.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Calme à Pékin pour le quatrième anniversaire de Tiananmen

Vendredi 4 juin, quatrième anniversaire de la répression du « printemps *de Pékin »*, a *été calme* dans la capitale chinoise. Seuls des étudiants de Beida, l'université de Pékin, ont commémoré à leur façon le massacre de la place Tiananmen en brisant une dizaine de bouteilles peu après minuit (en chinois, le prénom du « numéro un » Deng Xiaoping – Xiaoping – est l'homophone de « petite bouteille »). A Shanghaï, le dissident *Zhang Xianliang a été arrêté*, selon sa femme.

Le 4 juin a été l'occasion pour Reporters sans frontières de réclamer la libération de vingt-sept journalistes chinois emprisonnés pour leur participation au mouvement démocratique. La CISL (Confédération internationale des syndicats libres) a affirmé que la répression des syndicalistes indépendants se poursuivait et appelé *« les gouvernements à ne pas succomber aux charmes de la Chine alors que des centaines de Chinois croupissent encore dans des prisons ou des camps de travail »*. Enfin, le dissident Fang Lizhi a demandé à la CEE de faire pression sur les dirigeants de Pékin pour qu'ils respectent les droits de l'homme.

□ **Pas d'accord anglo-chinois sur l'aéroport de Hongkong.** – Chinois et Britanniques ont mis fin, vendredi 4 juin, à des entretiens sur le financement du nouvel aéroport de Hongkong en disant n'être parvenus à aucun accord et sans prévoir de nouvelle rencontre. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : pas de progrès aux discussions américano-nord-coréennes.** – Les discussions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord destinées à persuader Pyongyang de ne pas se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) ont pris fin, vendredi *4 juin, aux Nations unies*, à New-York, sans aucun progrès, mais elles pourraient reprendre dans quelques jours. *« Les résultats des rencontres sont décevants »*, a reconnu le département d'Etat. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : le ministre des affaires *étrangères reçu par Alain Juppé*.** – Le ministre français des affaires étrangères a reçu, vendredi 4 juin, à Paris son homologue japonais, Kabun Muto, pour un entretien qu'il a qualifié de *« très utile »*. MM. Juppé et Muto ont, selon le porte-parole du Quai d'Orsay, *« constaté qu'il y avait dans bien des domaines une grande convergence de vues, en particulier pour ce qui concerne le Cambodge »*.

LOIN DES CAPITALES

Kengtung, au cœur de tous les trafics



KENGTUNG
(nord-est de la Birmanie)

de notre envoyé spécial

« C'ÉTAIT l'année dernière, peu avant la Fête de l'eau... Les soldats sont venus en force, ils ont investi la ville, posté des sentinelles tout autour du jardin, et en moins d'une semaine, ils ont détruit le palais seigneurial. Ils disaient qu'il était trop vieux, il datait du début du siècle et était inhabité depuis le coup d'Etat militaire de 1962 et la suppression des privilèges princiers. Les gens ont tenté de se rassembler, beaucoup pleuraient, la foule murmurait, les soldats ont menacé de tirer... »

Dans la pénombre fraîche de la chambre spartiate, installé sur un coussin rapiécé posé à même le plancher de bois patiné, le supérieur de l'un des quarante-six monastères de Kengtung raconte d'une voix neutre l'atroce blessure dont les Chans (1) qui peuplent la région porteront longtemps témoignage. *Pourquoi cet acharnement des maîtres de* Rangoon ? *« Pour nous humilier. Pour rappeler qu'ils ont les armes et qu'ils peuvent à tout moment nous écraser si tel est leur bon vouloir. Parce qu'ils ne respectent rien, pas plus la démocratie que le droit légitime des autres à l'autodétermination. »* Puis, d'un geste souple, le moine sort d'un petit sac un album de photos jaunies : le palais, le *sawbwa* en habit de cérémonie *à dos d'éléphant, sa* femme parée de superbes bijoux, des scènes de *famille sur une terrasse – souvenirs d'un* temps pourtant récent, quand les Chans étaient encore libres d'être eux-mêmes.

Aujourd'hui, Kengtung, chef-lieu de l'Etat chan oriental, commence à peine à sortir d'une léthargie imposée par tant d'années de régime militaire. La ville, qui compte quelque trente mille habitants, est réputée capitale du Triangle d'or, cette région auréolée des brumes louches de tous les trafics sise aux confins de la Birmanie, de la Thaïlande et du Laos.

Aux alentours, la jungle épaisse est accueillante *aux sentiers cachés, empruntés par les* porteurs en file indienne transportant la *matière première* cultivée par les populations semi-nomades vivant dans les collines vers des laboratoires aussi sophistiqués que prétendument occultes. Sur les flancs escarpés des vallées, les champs de pavots éclatent de couleurs chatoyantes à l'époque de la floraison, la culture sur brûlis dénude les crêtes, la *rivière se coule avec nonchalance entre les* rives abruptes ou bouillonne par bouffées en se heurtant aux rochers polis par le temps et les remous.

La route, elle, plus ou moins carrossable jusqu'à mi-chemin, finit en piste cahoteuse à partir de Mong Phyak, et il faut compter six bonnes heures pour franchir les 170 kilomètres qui séparent Kengtung de Tachilek, sur la frontière thaïlandaise. En passant, au creux d'un coude au milieu de nulle part, on remar*quera par trois fois des campements som*maires : les longues huttes de bambou servent d'abri aux *prisonniers* condamnés aux travaux forcés. Enchaînés et fers aux pieds, ils cassent des cailloux sous surveillance militaire. Interdit de s'arrêter et de photographier.

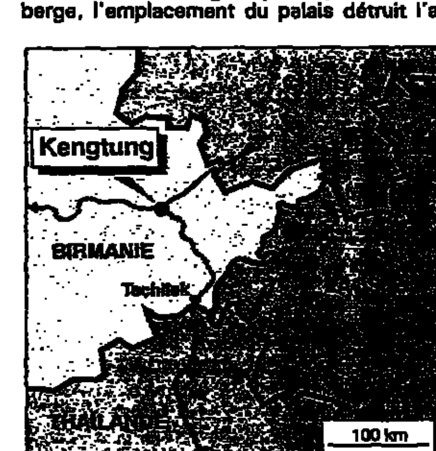
De prime abord, Kengtung donne l'impression de ne pas très bien savoir ce qui lui arrive. Le long des rues, les échoppes regorgent de canettes de bière chinoise ou thaïlandaise, de fiasques d'eau-de-vie chinoise renfermant de curieuses bestioles, de bouteilles d'eau minérale thaïlandaise, de verroterie et de pacotille de plastique.

Seigneur de la guerre

Les ustensiles domestiques d'osier tendent à disparaître devant l'invasion de PVC aux couleurs criardes et, au marché, les étals croulent sous des piles de tee-shirts, chemises et shorts *made in China* au détriment du traditionnel *longyi* (2) chan, l'un des plus prisés du pays. *Le soir tombé, à la lumière* chiche d'ampoules isolées, c'est à peine si *l'on distingue les passants attentifs à éviter* les trous béants entre trottoir et chaussée, *qui s'arrêtent parfois un moment pour regar*der chez les boutiquiers l'émission journalière de télévision consacrée essentiellement à vanter les mérites du régime militaire.

Le nouvel hôtel d'Etat, composé de maisonnettes en bois sagement alignées, offre aux voyageurs encore rares une trentaine de chambres au confort modeste, à payer au prix fort et en devises. La majorité sont des Thaïlandais venus en voisins à l'affût de la bonne aubaine toujours possible, et des chauffeurs qui assurent le transport de jeeps neuves de Thaïlande en Chine en suivant *cette route en construction qui devrait, dans* quelques semaines, s'ouvrir officiellement à la circulation générale jusqu'à la frontière du Yunnan, à moins d'une centaine de kilomètres de là.

Sur le terrain vague qui surplombe l'auberge, l'emplacement du palais détruit l'an



dernier sert de parc aux véhicules en transit. C'est, dit-on, un fameux seigneur de guerre local, Lo Hsing-han, qui s'est *reconverti* de l'opium à ce nouveau trafic apparemment fort lucratif. A ses revenus déjà copieux, il ajoute ainsi des broutilles qui lui permettent de garder le contrôle de son fief grâce à la complicité des militaires birmans avec qui il a fini par trouver un arrangement.

Les casernes sont nombreuses et viennent se planter jusque dans les cours des monastères. *De très jeunes sentinelles équipées* d'armes chinoises montent la garde dans des *guérites de fortune : au bas de l'escalier cen*tral menant au faîte de la colline où niche un vieux sanctuaire, l'adolescent en treillis avouait tout juste quatorze ans. Des femmes palaung en atours vivement colorés formaient une joyeuses cohorte qui devint silencieuse en s'installant devant l'autel richement décoré. Rangoon paraît bien loin de Kengtung et, n'était-ce la présence militaire pesante, les *Chans de la région ne se préoccuperaient* guère de cet éloignement.

Vaquant aux tâches quotidiennes, peu d'entre eux se montrent loquaces, mais, quand ils parlent – en chan et non en Birman – ils disent à voix basse l'oppression, leur volonté *de survie et leur aspiration à la liberté, sinon* à l'autodétermination, voire à l'indépendance. *Pourtant*, à Kengtung *comme ailleurs*, la Ligue nationale pour la démocratie l'avait largement emporté aux élections de 1990.

Prisonniers enchaînés

Mais la junte n'en a jamais tenu compte et *la figure de proue de l'opposition, Aung San* Suu Kyi, Prix Nobel de la paix, demeure en résidence surveillée à Rangoon. Pour l'instant, ce qui compte c'est d'améliorer l'ordinaire et de remonter la pente. Car, à en croire de jeunes Chans exilés de l'autre côté de la frontière en 1962 avec leurs parents et revenus pour la première fois renouer avec la famille à Kengtung, le niveau de vie s'est considérablement *détérioré*, en particulier ces dix dernières années, et leurs proches se plaignent *d'un appauvrissement généralisé*.

Sur le chemin du retour vers Tachilek, les véhicules sont aussi rares qu'à l'aller. A mi-parcours, les prisonniers enchaînés sont tou*jours en train de casser des cailloux. Deux ou* trois camionnettes surchargées de silhouettes empoussiérées *multiplient* leurs soubresauts dans leur course désordonnée vers un espoir de mieux vivre pour des voyageurs sans bagage. L'arrivée à Tachilek tient pour eux du débarquement au pays de cocagne : les marchés regorgent de bimbeloterie thaïe bon marché, de faux souvenirs et de vraies peaux de bêtes – tigres et léopards tachetés en tête, panthères et autres félins sauvages ail*leurs protégés*.

Particularité des lieux : Tachilek est officiellement en territoire birman mais la seule monnaie à y avoir cours est le bath thaïlandais. *Explication d'un commerçant* : *l'inflation ram*pante en Birmanie et l'incommodité des échanges monétaires avec des billets de 5, 15, 45 ou 90 kyats poussent acheteurs et vendeurs à thésauriser en baths.

Il ne reste plus qu'à passer le pont. A son abord, immeubles et villas de style thaï poussent comme des champignons après la pluie. Derrière cette façade de nouvelle opulence, masures et cahutes montent à l'assaut des collines. Un va-et-vient indescriptible anime la *voie de passage, un flot continu de piétons* et de voitures s'écoulent dans les deux sens. Il y a un an, à la *moitié* exacte du pont, là où béent les larges grilles naguère cadenassées et maintenant ouvertes de neuf heures du matin à cinq heures du soir, il y avait un écriteau surmontant le cheval de frise : *« Aucun étranger n'est autorisé à franchir ce point »*. Aujourd'hui, la pancarte coiffant la *barrière mobile posée à l'écart de la circula*tion affirme : *« Bienvenue aux touristes »*. Jus*qu'où et pour combien de temps ?*

JEAN-CLAUDE BUHRER

(1) Chans ou Grands Thaïs, peuple cousin des Thaïlandais.

(2) Longyi : jupe unisexe nouée à la taille.

AFRIQUE

CONGO

Situation tendue à Brazzaville à la veille du second tour des élections législatives

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

La plus grande confusion *régnait* au Congo à la veille du deuxième tour des élections législatives anticipées, prévu pour dimanche 6 juin. Les Congolais ne savaient toujours pas, samedi, si le scrutin aurait bien lieu. Les partis de la Mouvance présidentielle continuaient d'appeler les citoyens à se rendre aux urnes, tandis que la coalition de l'opposition maintenait son mot d'ordre de boycottage.

Le premier tour de ces législatives, organisé le 2 mai, avait donné une confortable avance à la Mouvance présidentielle, constituée autour de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) du président Pascal Lissouba, qui avait *raflé 62* des *125* sièges de l'Assemblée nationale.

Avec seulement 49 députés élus, la coalition de l'opposition, emmenée par le Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique) de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, avait essuyé un revers cuisant.



L'Union pour la république et la démocratie (URD) d'André Milongo, l'ancien premier ministre de la période de transition, désormais proche de M. Lissouba, avait remporté deux sièges, tandis que l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN, indépendant) de Mathias Dzon en avait obtenu un. *Onze sièges* restaient en ballottage.

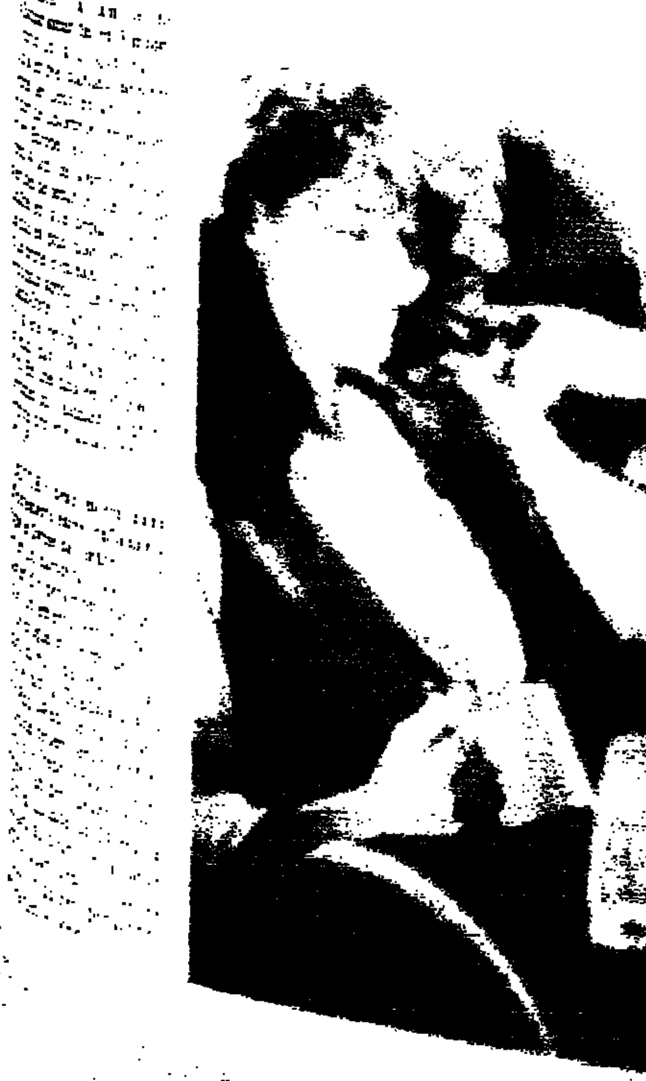
La publication de ces résultats – dix-huit jours après le premier tour – a donné lieu à une violente contestation de l'opposition, qui, dénonçant *« des irrégularités flagrantes dans douze circonscriptions »*, exigeait de nouvelles élections, menaçant non seulement de *ne pas participer au deuxième* tour mais d'en empêcher le bon déroulement.

La Commission nationale d'organisation et de supervision des élections législatives anticipées (CONOSELA), composée de tous les partis politiques, a été mise en cause par les uns et par les autres. Une série de négociations entre les deux grandes familles politiques, puis trente-six heures d'ultimes discussions, jeudi et vendredi, n'ont pas permis de débloquer une situation qui pourrait déboucher sur des mouvements populaires, voire des affrontements, comme le craignaient plusieurs dirigeants politiques.

La situation était tendue à Brazzaville, où la population compose depuis longtemps avec des conditions d'existence difficiles. Les habitants de la Cité (les quartiers périphériques) expriment volontiers leur « ras-le-bol ». Ils ne comprennent pas pourquoi, alors que la démocratisation du pays est en route depuis trois ans, les responsables politiques ne respectent pas les règles du jeu qu'ils ont eux-mêmes édictées.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **CENTRAFRIQUE : l'armée a ouvert le feu sur des manifestants.** – Des militaires ont ouvert le feu, *vendredi 4 juin*, à Bangui, *lors* d'une manifestation rassemblant quelque cinq mille femmes. Un homme aurait été tué, selon des témoins. L'hôpital, sous contrôle militaire, a fait état de deux blessés. Bravant une interdiction gouvernementale, les femmes entendaient manifester leur soutien aux fonctionnaires, sans salaire depuis cinq mois, et exiger la réouverture des écoles et des hôpitaux, fermés faute de subventions. – *(Reuter.)*



□ **SÉNÉGAL : le Parti démocratique affirme que l'un de ses députés a été torturé.** – Un député du Parti démocratique sénégalais (PDS, dirigé par Abdoulaye Wade) a été torturé par la gendarmerie, selon un communiqué diffusé par ce mouvement, vendredi 4 juin. *« Le député Mody Sy a été l'objet de tortures et sévices atroces (décharges électriques, aspersion d'eau) qui ont gravement altéré sa santé, en vue de lui extorquer des aveux »*, précise le communiqué. M. Sy et un autre député du PDS ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Babacar Seye, vice-président du Conseil constitutionnel. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

VENEZUELA : après la suspension de Carlos Andres Perez

Le sénateur Ramon Velasquez a été élu président par intérim

Par 205 voix sur 236 présents, le Congrès vénézuélien a élu, dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 juin, le sénateur Ramon Velasquez, soixante-quinze ans, président par intérim. M. Velasquez devra organiser les élections de décembre et restera en poste jusqu'en février 1994, terme du mandat de Carlos Andres Perez. Ce dernier, accusé d'avoir détourné 17 millions de dollars, a été suspendu de ses fonctions présidentielles le 21 mai.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Proposé conjointement cette semaine par les dirigeants du parti gouvernemental Action démocratique (social-démocrate) et de Copei (démocrate-chrétien, opposition), Ramon J. Velasquez succède à un homme très effacé, Octavio Lepage (AD), président du Congrès, élu le 21 mai par ses collègues pour assumer provisoirement la magistature suprême.

Ancien directeur de journal, écrivain, professeur d'université, historien, plusieurs fois ministre, sénateur, M. Velasquez est une personnalité respectée. C'est un Andin, comme Carlos Andres Perez, dont il est l'ami de toujours, et, quoique indépendant, il se réclame de l'AD. Un détail qui suscite des réticences dans les autres formations, particulièrement à gauche, et dans les milieux militaires ultranationalistes, favorables au colonel Chavez, auteur du coup d'Etat manqué de février 1992.

L'essence moins chère que l'eau minérale

Les partis minoritaires, en particulier le MAS, socialiste, et la Causa (extrême gauche populiste, qui a actuellement le vent en poupe), reprochent en outre aux états-majors des deux principales formations politiques d'avoir négocié secrètement la candidature de M. Velasquez au lieu de procéder, comme promis, à une large consultation.

« C'est un cadeau empoisonné », commente ce dernier, qui a pourtant accepté le poste à condition de disposer des pleins pouvoirs, une exigence qui soulève d'autres protestations. M. Velasquez a précisé qu'il n'entendait pas toucher au plan d'austérité appliqué depuis février 1989 en accord avec le FMI. Ce plan est très critiqué par la majorité de la population, dont le pouvoir d'achat moyen est tombé au-dessous du niveau des années 70.

Plusieurs bombes à retardement menacent la stabilité politique du pays. Le déficit budgétaire est gigantesque (environ 400 milliards de bolivars, soit 6 % du PIB selon le ministre du plan) et l'Etat est virtuellement en cessation de paiement. Plusieurs universités envisagent de fermer, faute de crédits de fonctionnement. Les enseignants et les étudiants sont en révolte ouverte. Tous les projets d'investissement et de coopération de la société nationale des pétroles avec les compagnies internationales (dont Total et Elf) sont paralysés dans l'attente de décisions politiques. Les faillites se multiplient dans le secteur privé.

Augmenter les taxes ? A Caracas, le litre d'essence est moins cher qu'une bouteille d'eau minérale, mais l'augmenter pourrait mener à une nouvelle explosion sociale. Autoriser la recherche de crédits sur le marché des capitaux internationaux ? Réduire la fiscalité qui frappe l'industrie pétrolière ? Les projets de loi du gouvernement Perez sur ces thèmes impopulaires sont bloqués depuis plus d'un an par un Parlement divisé, livré aux délices de la politique de couloir et sensible aux courants de l'opinion.



Les militaires s'impatientent et réclament implicitement un droit de veto sur les décisions politiques. Signe des temps, une association bolivarienne qui se réclame ouvertement du colonel Chavez a présenté ses statuts le 2 juin. Elle réclame la libération des militaires emprisonnés et le *« nettoyage »* d'une classe politique *« totalement discréditée et corrompue »*.

MARCEL NIEDERGANG

□ **COLOMBIE : la famille de Pablo Escobar aurait fui en Europe.** – Le baron de la drogue Pablo Escobar a envoyé clandestinement sa femme, ses deux enfants et sa mère hors de Colombie, probablement en Europe, a-t-on appris, vendredi 4 juin, de source proche des services de sécurité. Le roi de la cocaïne, en fuite depuis juillet, est de plus en plus isolé, les chasseurs de prime éliminant un à un ses principaux appuis. Le corps de son beau-frère, Carlos Arturo Henao, a été retrouvé criblé de balles jeudi dans la banlieue de Medellin. En une dizaine de jours, sept hommes qui l'aidaient à gérer son empire ont été assassinés. – *(Reuter, AP.)*

□ **MEXIQUE : deux morts dans des affrontements entre trafiquants de drogue et forces de l'ordre.** – Un sergent et un narcotrafiquant ont été tués et dix personnes blessées lors d'affrontements entre trafiquants de drogue et forces de l'ordre, dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 juin, à Guadalajara, a annoncé Radio-Red. Le narcotrafiquant décédé ressemblerait *« énormément »* à Alfredo Araujo, alias « Popeye », l'un des tueurs impliqués dans la fusillade du 24 mai à Guadalajara, au cours de laquelle le cardinal Juan Jesus Posadas ainsi que six autres personnes avaient été tués. – *(AFP.)*

Bolivie : un entretien avec le président sortant

« On n'a plus peur de faire de la politique dans ce pays » nous déclare Jaime Paz Zamora

Les Boliviens élisent, dimanche 6 juin, un nouveau Congrès et un nouveau président. Si, comme il est probable, aucun des quatorze candidats en lice n'obtient 50 % des voix, il appartiendra au Congrès de choisir le 6 août un président parmi les candidats arrivés en tête. La Constitution interdit au président sortant, le social-démocrate Jaime Paz Zamora, de se représenter cette fois-ci. Mais il a bien l'intention de le faire, comme il en a le droit, en 1997. Dans l'entretien qu'il nous a accordé vendredi, M. Paz Zamora se réjouit de la stabilité exceptionnelle dont bénéficie son pays. « On n'a plus peur de faire de la politique en Bolivie », nous a-t-il déclaré.

LA PAZ

de notre envoyé spécial

« Quel bilan faites-vous de votre présidence ?

– La Bolivie de 1993 est complètement différente de celle de 1989. On a le taux d'inflation le plus bas de toute l'Amérique du Sud et un taux de croissance très honorable. On a effectué également des réformes structurelles qui permettent que la croissance économique soit maintenue.

» Du point de vue politique, on a mis en place un système fondé sur le consensus national, ce qui est absolument nouveau en Bolivie. Quatre ans après, on mesure l'importance de l'accord intervenu en 1989 entre l'ADN et le MIR (1). On a réformé l'Etat, en particulier le système judiciaire. Cela a renforcé l'autorité des pouvoirs publics. En même temps, on a assisté à un changement des mentalités. On peut parler, dans notre cas, d'un vrai processus de modernisation.

– C'est un peu une surprise de vous voir soutenir le général Banzer. Vous aidez maintenant un ancien dictateur à devenir président ?

– Le général Banzer a fait partie d'un « cycle militaire » qui a duré vingt ans (*« le Monde »* du 5 juin). Il est vrai que j'ai participé à la lutte clandestine contre Banzer. C'est là qu'est né notre parti (le MIR). Je dois reconnaître qu'il a eu le mérite d'avoir essayé de clore la période militaire. A la fin de son mandat, il a appelé à des élections.

» A ce moment-là, il représentait le secteur démocratique de l'armée. Il y avait cependant un certain nombre de militaires qui étaient contre les élections, et qui ont été les auteurs de trois coups d'Etat, chacun plus nuisible que l'autre. Le dernier, celui de Garcia Meza, représentait la déchéance totale de l'Etat, puisqu'il s'agissait d'un militarisme soutenu par les trafiquants de drogue.

– Vous pensez donc que le général Banzer est un véritable démocrate, et vous n'avez pas peur qu'il soit tenté de prendre les pleins pouvoirs, comme Jorge Serrano au Guatemala, ou Alberto Fujimori au Pérou ?

– C'est paradoxal, mais je crois que, parmi tous les candidats, Banzer est le moins bien placé pour faire quelque chose de ce genre, justement à cause de son passé. Je comprends mieux maintenant le coup d'Etat perpétré par Banzer en 1971. On ne peut le comparer au coup d'Etat en Argentine, ou au Chili. Il se situe dans la tradition bolivienne des coups d'Etat. Cela n'avait rien à voir avec l'idéologie. Il était normal de voir surgir un militaire dès qu'une situation de crise se présentait. D'ailleurs, Banzer a été soutenu par les deux partis politiques les plus importants de l'époque. La Bolivie était en effet dans un état critique, et je dois admettre que nous, les partis de gauche, nous agissions de façon très irresponsable.

Le soutien de George Bush

– Qu'allez-vous faire pendant les quatre années qui viennent ?

– Dans un premier temps, je voudrais partir à l'étranger. Je veux travailler avec l'Internationale socialiste (2). Je voudrais aussi reprendre contact avec des institutions universitaires, dans le domaine des sciences politiques et des relations internationales. Je voudrais partir en Europe, peut-être en France, puisque ma formation est plutôt francophone. Mais je voudrais aussi aller aux Etats-Unis, pour mieux connaître l'administration Clinton. Je passerai donc à peu près un an à l'étranger, je rentrerai ensuite pour participer à la modernisation de mon pays.

– De toute façon, vous serez candidat en 1997 ?

– Je suis très content de voir que les Boliviens pensent que je vais me présenter à nouveau en 1997. Cela prouve que mon gouvernement n'a pas été mauvais. Pour le moment, ce que je veux, c'est que ce mandat se termine bien.

» Il est intéressant de voir qu'en Bolivie, on n'a plus peur de faire de la politique. Avant, il y avait beaucoup d'intellectuels, d'entrepreneurs, qui se maintenaient à l'écart de la vie politique parce qu'elle était associée à la violence, aux coups d'Etat. Maintenant que la démocratie est consolidée, il y a de plus en plus de gens compétents qui veulent faire de la politique dans un esprit de modernisation. Je trouve ça formidable.

– Vous avez soutenu le coup d'Etat civil du président Fujimori au Pérou, et condamné celui du président Serrano au Guatemala. Pourquoi ?

– Dans le cas de Fujimori, on ne peut pas dire que je l'ai soutenu, mais je suis à la fois un démocrate et le président d'un pays voisin du Pérou. En tant que démocrates, nous condamnons l'attitude de Fujimori mais, en tant que voisins, nous adoptons une attitude plus souple. La violence au Pérou représente une menace réelle pour notre pays.

– Comment jugez-vous le nouveau président des Etats-Unis ?

– Pour le moment, il n'a pas clairement défini sa politique à l'égard de l'Amérique latine. D'ailleurs son silence nous inquiète. Il a condamné Jorge Serrano, mais cela ne faisait pas partie d'une politique spécifique envers l'Amérique latine.

» Pour la Bolivie, le mandat du président Bush a été très positif ; les rapports avec les Etats-Unis ont atteint leur meilleur niveau pendant cette période. J'ai rencontré George Bush quatre fois en deux ans, ce qui constitue une preuve de l'intérêt américain. Deux conférences internationales ont été organisées avec la Bolivie sur la lutte contre le trafic de drogue, et il a assisté aux deux. Il a réduit notre dette extérieure de 172 millions de dollars. Nous espérons que Bill Clinton poursuivra le travail de son prédécesseur. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES

(1) L'Action démocratique nationaliste (ADN) est le parti du général Banzer. Le Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) celui de M. Paz Zamora.

(2) M. Paz Zamora est vice-président de l'Internationale socialiste.

POLITIQUE

Recevant des intellectuels à déjeuner

Edouard Balladur s'interroge sur le destin de l'Europe

Le premier ministre, Edouard Balladur, a fait, vendredi 5 juin, l'éloge de la fidélité aux idées, lors d'un *déjeuner avec cinq* intellectuels à l'hôtel Matignon. Il avait invité le philosophe Alain Finkielkraut, l'historien Michel Winock, les universitaires Blandine Kriegel et Alain-Gérard Slama, ainsi que Denis Jeambar, directeur de la rédaction du *Point*.

Selon un participant, le premier ministre s'est demandé s'il *« vaut mieux être fidèle à ses idées et être prêt à en assumer l'échec, ou changer d'idées en espérant ne pas échouer »*. Ni lui, ni aucun de ses invités n'a apporté de réponse, mais Edouard Balladur *« a fait l'éloge de la fidélité à ses idées »*.

***La discussion a tourné* autour de la cohabitation, de l'emploi, de la place du travail dans la société, de l'Europe, de l'Allemagne, de la crise yougoslave, de la conception de la nationalité, du bilan de la gauche et du rôle de l'Etat. Le premier ministre a déclaré que *« l'Etat a une fonction d'accompagnement, mais ne doit pas dire ce que sera la société de demain »*. Il s'est également demandé si l'Europe, qui a occupé une place centrale dans le monde depuis la Renaissance, n'arrivait pas à la fin d'un cycle.**

Alain Finkielkraut a déclaré, après le repas, qu'Edouard Balladur s'était montré *« plein de charme et de sincérité ». « Il a été très ouvert. C'est un homme très charmeur, très charmant, d'une grande intelligence »*, a-t-il dit. Le philosophe a regretté que la question yougoslave, un de ses sujets de prédilection, n'ait pas été davantage évoquée.

En Guadeloupe

Mme Michaux-Chevry s'indigne du rejet de son budget par la chambre régionale des comptes

Lucette Michaux-Chevry, *président (RPR) du conseil régional* de la Guadeloupe et ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a vivement réagi, vendredi 4 juin, à la décision de la chambre régionale des comptes de placer *le budget régional sous la tutelle* du préfet (*le Monde* du 6 juin). L'organisme de contrôle financier avait *rejeté, la veille*, les comptes de la région pour 1993, dont le déficit, porté à *800 millions de francs*, aurait dû être réduit à 339 millions de francs si ses précédentes recommandations avaient été observées.

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Mme Michaux-Chevry s'est déclarée, *sur les ondes de* Radio-Caraïbes internationale, *« très surprise »* par la décision de la chambre régionale des comptes de rejeter *son budget, décision qu'elle* a qualifiée de *« téléguidée »*. Elle s'est défendue en regrettant que l'organisme de contrôle financier ne lui ait pas donné la possibilité de présenter ses propres observations. Mettant en cause les magistrats de la chambre régionale des comptes, tenus au devoir de réserve, le ministre a déclaré : *« Je veux considérer que les magistrats n'ont pas fait attention à ce qu'ils ont fait, car je me refuse à croire que c'est volontaire. » « Parce que si c'était volontaire... »*, a-t-elle ajouté en pesant chacune de ses syllabes.

Mme Michaux-Chevry a hérité, il est vrai, de la gestion déficitaire de l'ancienne majorité régionale (PS-PC), qui était aux commandes jusqu'en mars 1992. Cependant, la chambre régionale des comptes a estimé que la nouvelle majorité n'avait *« pas adopté de mesures suffisantes pour parvenir à une réduction significative de son déficit »*. Les magistrats proposent notamment la réduction de 5 millions à 4 millions de francs des indemnités des conseillers régionaux, de 1 million à 600 000 francs de leurs frais de transport, de 400 000 à 200 000 francs de leurs frais de mission, de 750 000 à 500 000 francs de leurs budget des fêtes et cérémonies, et de 500 000 à 300 000 francs du budget des fêtes et cérémonies du président. La chambre régionale des comptes recommande, en outre, l'annulation de 16 millions de francs de crédits d'études destinés à la construction de deux lycées, de 34 millions d'*« aide au développement communal »* ou de 1,5 million de francs de crédit d'achats de voitures, *« compte tenu de l'importance du parc automobile actuel de trente-quatre véhicules »* à la disposition des fonctionnaires et des quarante et un conseillers régionaux.

Observant que l'équilibre apparent du budget adopté en avril dernier *« masque, en fait, le lancement de nombreuses opérations nouvelles (...) et des participations et subventions qui ne reposent ni sur des engagements contractuels antérieurs ni sur des obligations légales ou réglementaires »*, la chambre régionale des comptes souligne, enfin, que les *« frais réels »* de fonctionnement progressent de 10,7 %, alors que les recettes fiscales directes n'augmentent que de 0,9 %.

Lors de son récent déplacement en Guadeloupe, en Guyane et à la Martinique, du 19 au 28 mai, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, avait pu prendre toute la mesure du surendettement dont souffrent ces trois collectivités régionales et qui hypothèque gravement l'avenir d'économies locales tributaires de la commande publique.

EDDY NEDELJKOVIC

A la suite d'une large concertation

Le projet régional de Poitou-Charentes est adopté avec le soutien du PS et du PCF

POITIERS

de notre correspondant

En prévision du futur contrat de plan Etat-région, le conseil régional de Poitou-Charentes a adopté, le 2 juin, un projet qui cherche à faire la part de l'utopie et du possible. Il résulte d'une réflexion ouverte par le président, Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), à l'ensemble des acteurs de la région, et il mise en priorité sur la formation et l'éducation. Sont aussi retenus, comme axes principaux, la modernisation des infrastructures de communication, pour se connecter avec les grands réseaux européens, la sauvegarde de la ruralité et le renforcement de la cohésion sociale au sein d'une région jugée « fragile ».

Autant de bonnes intentions ne pouvaient susciter d'opposition tranchée. C'est ainsi que les socialistes, derrière Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur, ont voté avec la majorité UDF et RPR, imités en cela par les communistes et par Génération Ecologie. Les Verts se sont abstenus.

Pour marquer leur différence, les *élus du Front national ont* dû recourir à une affiche du groupe de rock Les Garçons-Bouchers, qui se produira aux Francofolies de La Rochelle avec l'aide financière de la région. Motif de leur réprobation : elle présente un bébé coincé entre les seins d'une nonne. *« Que dirait-on, dans les communautés musulmane ou israélite, d'une affiche représentant trois nymphettes sur les genoux d'un ayatollah ou un rabbin pratiquant une circoncision à la tronçonneuse? »* a demandé le porte-parole de ce groupe.

M. L.

Regrettant les critiques du RPR contre François Léotard

Hervé de Charette défend le « rôle de proposition » de l'UDF

Hervé de Charette (UDF), ministre du logement, a déclaré, vendredi 4 juin, sur France-Inter, qu'il est *« tout à fait naturel que les parlementaires de la majorité s'expriment ». « Le rôle de proposition du Parlement et, notamment, de l'UDF, est souhaitable*, a ajouté le ministre. *La fonction même d'un élu, c'est de proposer, de commenter. Si j'étais resté au Parlement, je ne m'en serais pas privé. »* M. de Charette, délégué général des Clubs Perspectives et Réalités, estime, en revanche, à propos des critiques adressées par le RPR à François Léotard, ministre de la défense, qu'on a *« dépassé le stade de la proposition pour entrer dans celui de la franche critique »*.

Gilles de Robien, député (UDF-PR) de la Somme, juge, lui aussi, que les élus de la majorité doivent conserver une liberté de parole par rapport à l'action du gouvernement. Il a déclaré, sur RCJ, que la majorité doit être *« le poil à gratter, l'aiguillon, la bonne conscience du gouvernement ». « Si l'on nous demande tout simplement d'être les béni-oui-oui d'une nouvelle majorité, rentrons chez nous : un seul UDF suffira à être le porte-parole de tout le monde!* a-t-il dit. *Le Parti républicain a un devoir d'exigence, de vigilance et de loyauté. »*

Les sénateurs de l'UDF envisagent de reconstituer un intergroupe

Les trois groupes de l'UDF du Sénat, l'Union centriste, les Républicains indépendants (en majorité membres du Parti républicain) et le Rassemblement démocratique européen (qui regroupe notamment les sénateurs MRG et les membres du Parti radical) doivent annoncer, le 8 juin, leur intention de reconstituer au palais du Luxembourg un intergroupe des sénateurs UDF. Cette structure sera, selon Maurice Blin, président du groupe de l'Union centriste depuis la nomination au gouvernement de Daniel Hœffel, *« souple »*. Présidé dans un premier temps par le responsable centriste, elle aura pour objectif de développer au maximum la concertation au sein des différentes composantes de la majorité sénatoriale *et pourrait recevoir prochainement* Edouard Balladur. Cette structure s'ajoute à la concertation sénatoriale qui rassemble les trois groupes de l'UDF et le groupe RPR et qui est dirigée actuellement par Marcel Lucotte, président du groupe RI.

Un intergroupe UDF avait déjà été constitué en 1978, peu après la création de la Confédération libérale. Il était tombé en désuétude en 1989 après la difficile réélection d'Alain Poher, soutenu par le RPR contre un candidat UDF, à la présidence du Sénat qui avait été l'occasion d'affrontements feutrés au sein des sénateurs UDF. En septembre 1992, la désignation de René Monory pour la présidence du Sénat à la suite d'une « primaire » au sein des sénateurs UDF, et le succès du sénateur de la Vienne face à Charles Pasqua (RPR) ont relancé dans un premier temps l'idée d'un groupe unique de l'UDF pour lequel ont milité Jean-Pierre Fourcade et Jean-Claude Gaudin, qui aurait pu en prendre la présidence. Ce projet ayant fait long feu, les sénateurs se sont rabattus sur la structure moins formelle de l'intergroupe qui serait majoritaire au Sénat avec environ 120 sénateurs contre 90 au RPR.

G. P.

Après sept députés de la majorité

La municipalité de Toulouse se déclare opposée à la privatisation totale d'Aérospatiale

Le conseil municipal de Toulouse, que préside le député Dominique Baudis (UDF-CDS), s'est déclaré à l'unanimité, vendredi 4 juin, opposée à la privatisation totale d'Aérospatiale. Pour le conseil municipal, *« la privatisation totale d'Aérospatiale serait inacceptable »*.

Les élus toulousains proposent d'*« élargir le capital de la société »* et demandent que soient obtenus *« les garanties et les éclaircissements portant sur l'avenir de l'entreprise, ses activités et ses emplois »*. Cette prise de position intervient quelque temps après une déclaration similaire signée par les sept députés de la Haute-Garonne appartenant à la majorité, lancée par le maire de Toulouse. Le gouvernement avait publié, le 26 mai dernier, la liste de plusieurs entreprises privatisables, parmi lesquelles figure Aérospatiale.

EN BREF

□ **M. Ollier (RPR) accuse *MM. Malvy et Soisson de « jouer les Tartuffe »*.** – Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes, a répliqué, vendredi 4 juin, aux critiques faites par Martin Malvy (PS) et Jean-Pierre Soisson (maj. p.), ancien ministre de l'agriculture, sur les intentions du gouvernement dans le dossier du GATT. Regrettant que *« ceux qui nous ont conduits dans cette situation jouent, aujourd'hui, les Tartuffe par des déclarations irresponsables »*, il estime que *« M. Soisson et ses collègues socialistes sont les plus mal placés pour critiquer les initiatives du premier ministre et de M. Puech, ministre de l'agriculture, pour débloquer la situation »*.

□ **Le président du CNI dans les Pyrénées-Orientales est démis de ses fonctions.** – Le Centre national des indépendants (CNI) a démis de ses fonctions, vendredi 4 juin, Paul-Louis Rous, président du *mouvement dans les Pyrénées-*Orientales, qui figure sur la liste conduite par Jean-Claude Martinez (Front national) aux élections municipales de Perpignan, le 6 juin. Jean-Antoine Giansily, président national du CNI, qui soutient la liste conduite par le député Claude Barate (RPR), a indiqué que *« la ligne du mouvement est de n'avoir aucune alliance avec le Front national »* et qu'il *« ne soutient donc pas M. Roux, qui figure sur la liste Martinez de sa propre initiative et ne peut engager le CNI »*.

□ **Bernard Bioulac se met en congé du groupe socialiste du conseil général de la Dordogne.** – Bernard Bioulac, ancien président du conseil général de la Dordogne, s'est mis en congé du groupe socialiste de l'assemblée départementale après avoir été mis en examen, le 2 juin, pour délit d'ingérence et complicité de recel et d'abus de confiance (*le Monde* des 4 et 5 juin), a annoncé, vendredi 4 juin, le groupe, qui *« assure, dans cette épreuve, Bernard Bioulac de son soutien et de son amitié »*.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

LA NATION, L'ÉTAT, LES RÉGIONS
de Robert Laffont.
Berg international, 230 pages, 120 F.

RÉGIONS, NATIONS, ÉTATS
sous la coordination
de Pierre Bidart.
Publisud,
210 pages, 152 F.

Les hommes et leurs espaces

DES horreurs de la guerre ethnique, qui renvoient l'Europe aux heures les plus noires de son histoire, aux violences incomprises qu'engendrent *les frustrations régionales*, les aliénations collectives ou les affrontements claniques, il n'y a qu'une différence de degré. Toutes ont, plus ou moins loin dans le passé, des origines semblables. Leur point commun est que l'histoire s'est *faite contre des réalités niées* (des peuples, des espaces déjà structurés, des flux d'échanges existants), au profit de constructions étatiques, toujours réductrices. De ces erreurs politiques anciennes, parfois perpétuées ou renouvelées, on *continue de payer le prix*, que ce soit en Yougoslavie ou en Irlande, en Corse ou au Pays basque, dans les déchirements de l'Europe comme dans l'aménagement du territoire en France.

Si Robert Lafont reprend ces thèmes qui lui sont chers dans un nouvel ouvrage, c'est parce que l'explosion des nationalismes ethniques et le renouveau de la conscience régionale leur confèrent une actualité qui ne doit rien à la revendication folklorique. Tout est lié, observe-t-il : *« Ce qui est national à Barcelone est régional à Perpignan. »* Pour le démontrer et voir *« plus profond dans le présent »*, il regarde loin en arrière et propose une relecture critique de l'histoire du Vieux Continent et des Etats-nations, en même temps qu'il s'appuie sur les travaux prospectifs du géographe Roger Brunet.

La Nation, l'Etat, les Régions s'ouvre sur une fresque qui souligne la trace des empires dans le dallage étatique de l'Europe et les fissures qui le déchirent encore. La structuration de l'espace qui s'est *opérée aux dépens de la diversité* des identités ou d'une certaine logique géographique, sous la pression de recentrages imposés par la force et d'une colonisation intérieure, a laissé des cicatrices, quand ce ne sont pas des plaies ouvertes ou promptes à se rouvrir. On ne refait pas le passé mais peut-être, convient-il d'apprécier son actif et son passif pour ménager l'avenir, d'autant, note Robert Lafont, qu'il y a une revanche des dynamiques des espaces, des logiques de flux et des aspirations des peuples, s'ils n'ont pas été complètement éliminés. Continuer de nier ces réalités récurrentes, ce serait, non seulement continuer de se tromper aujourd'hui, mais gâcher ce qui *devrait être demain*.

L'auteur explique, par exemple, que, depuis le début des *années 90, la vieille dorsale européenne* qui va de la mer du Nord à la Lombardie, *via* le Rhin, se double d'une nouvelle ligne de force passant par Hambourg, Hanovre, Berlin, Leipzig, Dresde et Prague, *« gigantesque affaire qui tente les forces capitalistes du monde entier »*. Ce déplacement vers l'est remet en cause les conceptions du développement de l'ouest du continent, notamment en France. Il conduit, selon l'auteur, à repenser le concept d'arc atlantique qui, selon lui, ne saurait désormais se réduire à *« la réunion académique de vingt-trois régions »* : il faut, à *son sens, retrouver et revitaliser* l'ancienne fonction des débouchés continentaux sur l'Atlantique, dont les ports s'appuyaient d'abord sur l'assise de l'arrière-pays. Une autre revanche sur l'histoire nationale se dessine : le Sud, positivé, tend à remplacer le Midi, dévalorisé, dans la conscience française. Il prétend rejouer son rôle d'interface méditerranéenne tout en se débattant entre des forces contradictoires : celles qui le poussent à s'insérer dans *l'arc qui va du sud de la Catalogne* au Piémont, *via* Valence, Barcelone, Toulouse, Montpellier, Marseille et Milan, et celles qui tendent, à travers les réseaux nationaux de communication (train, autoroutes, avion) à renforcer la centralisation sur Paris *« qui réinvente à son usage la Méditerranée »*

Au-delà des lignes de force de la géographie économique, il y a la réalité des peuples, des langues et des cultures. Robert Lafont continue *de s'insurger contre* la réduction de cette diversité et de cette richesse au nom de quelques destinées univoques et dénonce *« le principe nazi »*, hélas appliqué par les ennemis des nazis, qui impose *« l'adéquation de la langue, de la terre et de l'Etat »* et dont il voit dans la purification ethnique en Yougoslavie l'un des derniers avatars.

Pourtant, la recomposition de l'Europe devrait permettre, estime l'auteur, de revenir sur les erreurs passées. La construction de la Communauté ne lui paraît pas avoir pris ce chemin, dans la mesure où, comme le confirme le traité de Maastricht, elle n'a fait que célébrer le libre-échange et consacrer le pouvoir des Etats qui, s'ils ont concédé des abandons de souveraineté à la bonne marche du capitalisme, ont refusé d'*« accorder du champ à la citoyenneté européenne »* : le conseil des ministres reste le gouvernement absolu de l'Europe, *même lorsqu'il s'agit* de se prononcer sur le sort des régions. Robert Lafont espère, au moins, que le vote, si mesuré, du traité en France, en préservant un grand dessein historique, ouvrira le champ des redéfinitions. Car, ajoute-t-il, *« la vie stato-nationale qui se survit à Maastricht n'est encore indépendante que par illusion. (...) Tout le contenu du contrat national s'est déplacé en Europe »*.

S'agissant de l'organisation territoriale en France, qu'il compare à celles de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie, il note que la montée *des identités régionales a souligné* l'archaïsme politique du modèle national. Il appelle de ses vœux, *pour assurer l'adéquation entre* société-espace et société-production, entre ruralité et urbanité, et *pour éviter ces « déformations délirantes : l'entassement humain, l'isolement culturel »*, la création d'une nouvelle collectivité, qui serait mieux adaptée que le département pour gérer ces contradictions complémentaires : elle serait *« un pays »*, à l'échelle de l'homme, c'est-à-dire, en gros, à la mesure d'un arrondissement, et offrirait *« le cadre convenable pour les institutions communautaires »*, dans lequel les habitants renoueraient avec les mœurs du voisinage et la maîtrise de leur espace proche. Plus le monde devient mondial, plus l'homme, *« qu'il soit autochtone ou immigré »*, a besoin de se retrouver sans se couper des autres.

C'est peu dire que la réflexion de Robert Lafont tranche avec le discours politique ambiant : elle y trouve, *parfois, quelques échos*, mais elle mériterait de l'inspirer ou, à tout le moins, de le troubler davantage. On peut la poursuivre en se reportant à un ouvrage collectif sur le même sujet, mais procédant d'une autre démarche puisqu'il s'agit, dans les contributions qu'a réunies Pierre Bidart, directeur du Centre de recherches sociologiques de l'université de Pau, d'illustrer l'apport des sciences sociales à la connaissance des réalités régionales et nationales. Ce travail universitaire privilégie la comparaison entre la France et l'Espagne, avec des aperçus intéressants sur le problème basque, des deux côtés de la frontière et outre-atlantique.

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Les réactions au projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers

La Commission des droits de l'homme dénonce un texte « préjudiciable à l'harmonie sociale de notre pays »

La Commission nationale consultative des droits de l'homme a émis, vendredi 4 juin, un *« avis défavorable »* sur le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, texte qu'elle estime *« inopportun, inefficace, voire préjudiciable à l'harmonie sociale de notre pays »*. Cette instance, placée auprès du premier ministre et où siègent des représentants des administrations, des cultes, des syndicats, des associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, avait été saisie, comme c'est l'usage, par le premier ministre, mercredi 2 juin, jour de l'adoption du texte en conseil des ministres.

La commission, présidée par Paul Bouchet, conseiller d'Etat, a estimé, que *« les mesures proposées constituent un recul grave en matière de protection des droits essentiels de l'homme »*.

Comme elle l'avait fait à propos de la réforme du code de la nationalité, la commission a estimé que les mesures envisagées ne doivent pas *« accroître le sentiment de méfiance envers les étrangers, dont la contribution économique et culturelle à la richesse de la société française est essentielle »*. Or, écrit-elle, *« tel est manifestement le cas du texte qui* [nous] *est tardivement soumis, qui n'est qu'un volet d'un ensemble restrictif de libertés individuelles, comprenant en outre la loi sur la nationalité et le projet de loi sur le contrôle d'identité. La commission ne peut donc que condamner leur esprit »*.

La commission regrette qu'un tel projet *« ait pu être présenté comme de première urgence législative, alors que la priorité des priorités doit être reconnue à la lutte contre les causes de l'exclusion et non à celle contre certains de ses effets »*.

Plus précisément, l'avis de la commission critique les dispositions du projet de loi Pasqua sur l'immigration, sur le droit d'asile et le regroupement familial. Les mesures annoncées *« compromettent l'exercice du droit d'asile, en contradiction avec l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en le soumettant à l'appréciation discrétionnaire de l'autorité administrative, en rendant, en pratique, impossible la protection d'un mineur demandeur d'asile »*.

Le projet, selon la commission, rend *« le regroupement familial, expression du droit à une vie familiale normale, pratiquement impossible dans de nombreux cas et dénie matériellement aux mineurs le droit élémentaire de tout enfant de vivre avec ses parents »*. Evoquant la suppression de la Commission du séjour, la commission estime que les dispositions en projet *« affaiblissent, voire suppriment, les recours et garanties judiciaires, alors qu'ils devraient être améliorés et renforcés »*.

Enfin, la commission attire *« l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur l'impact de telles mesures hors de nos frontières ». « La France a toujours été le défenseur des droits de l'homme, et, au premier plan, du droit d'asile. Elle a contribué fortement à faire entrer ces notions dans le droit international. (...) Elle ne peut donner l'exemple du repli sur soi à l'heure où cette tentation se répand dans les opinions publiques de plusieurs pays européens. »*

Des organisations de gauche appellent à des manifestations le 19 juin

Près d'une centaine d'associations, partis de gauche et syndicats appellent à une semaine d'action du 14 au 19 juin et à des manifestations à Paris et en province, le samedi *19 juin*, pour réclamer le retrait des trois projets de lois gouvernementaux concernant les étrangers (code de la nationalité, contrôle d'identité et immigration).

Ces organisations estiment que le projet du ministre de l'intérieur sur l'immigration adopté, mercredi 2 juin, en conseil des ministres, *« soumet les étrangers résidant en France à un arbitraire quasi total »* et *« porte atteinte à plusieurs droits fondamentaux : le droit d'asile, le droit de vivre en famille, le droit de se marier, le droit aux soins et à la protection sociale »* et qu'il constitue *« une rupture avec les principes républicains et avec les engagements internationaux de la France en matière de droits de l'homme »*.

Parmi les organisations signataires de l'appel à manifester, on trouve des associations antiracistes et de défense des droits de l'homme comme la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), SOS-Racisme, la Ligue des droits de l'homme, la CIMADE, des syndicats comme la CGT, le SGEN-CFDT, le SNES et le Syndicat de la magistrature, des partis politiques (PCF, Verts, LCR) et des associations diverses (JOC, Bail et clés, Nanas beurs, OBU, etc.).

Les avocats tunisiens critiquent le « contenu répressif » des réformes

TUNIS

de notre correspondant

Premières réactions enregistrées en Tunisie depuis l'ouverture en France du débat sur les réformes relatives au traitement des flux migratoires : les avocats ont dénoncé, vendredi 4 juin, le *« contenu répressif »* du projet de loi sur les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers que vient d'adopter le conseil des ministres.

Alors que jusqu'ici le gouvernement tunisien s'est abstenu de tout *commentaire et que* les journaux se sont bornés à reproduire des dépêches d'agences de presse, le Conseil national des avocats – qui n'intervient publiquement que très *rarement, même et surtout lorsqu'il* s'agit de problèmes locaux – a estimé, dans un communiqué, que le projet de loi français *« constitue une violation flagrante des droits fondamentaux des émigrés »* qui expose ces derniers *« aux arbitraires policiers et administratifs »*.

Selon le texte signé du bâtonnier, *« les courants idéologiques pervers et les politiques racistes constituent la motrice »* du projet. Celui-ci, affirme-t-il, *« érige (...) des mesures restrictives attentatoires aux droits de l'homme dans un pays qui s'en proclame le porte-drapeau »* et est en contradiction avec les traités internationaux. Le Conseil appelle, en outre, l'Union maghrébine des avocats à se réunir pour *« définir les mesures adéquates à prendre face à la situation susceptible d'être créée par le fâcheux projet »*.

MICHEL DEURÉ

□ **Le journal de la branche française du FIS algérien est interdit.** – Le ministère de l'intérieur vient d'interdire en France *« la circulation, la distribution et la mise en vente »* du *Critère*, bulletin hebdomadaire de la Fraternité algérienne en France (FAF), groupuscule considéré comme représentant le Front islamique du salut (FIS) algérien en France. Publié au *Journal officiel* du 4 juin, un arrêté du ministère de l'intérieur, daté du 27 mai, considère que cette publication *« rédigée en langues arabe et française, est un écrit étranger »* et que sa *« mise en circulation en France (...) est de nature à causer des dangers pour l'ordre public en raison de sa tonalité violemment anti-occidentale et antifrançaise »*. Tirant, selon ses promoteurs entre 20 000 et 30 000 exemplaires, *le Critère* est distribué chaque vendredi à la sortie de nombreuses mosquées de France.

Critiquant la prédominance du ministère de l'intérieur

L'Union syndicale des magistrats souligne l'influence de l'extrême droite judiciaire

L'Union syndicale des magistrats (USM), majoritaire, a regretté, vendredi 4 juin, dans un communiqué, de ne pas avoir été consultée sur le projet de loi élargissant les contrôles d'identité. Elle se déclare opposée à *« tout transfert incontrôlé de compétences au profit de l'administration ou de la police »*, car, souligne-t-elle, *« c'est l'autorité judiciaire qui, aux termes de la Constitution, garantit les libertés individuelles »*.

L'USM se déclare, par ailleurs, hostile *« à la réforme minimaliste du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), directement inspirée par les projets de l'extrême droite judiciaire, qui prône un tirage au sort destiné à détourner les mécanismes démocratiques de l'élection »*. Aussi attire-t-elle l'attention du garde des sceaux sur *« les dangers d'une dérive idéologique qui risque d'aboutir, si elle se poursuit, à la confiscation du système judiciaire par le pouvoir exécutif »*. L'association fait ici allusion à la prédominance du ministère de l'intérieur sur celui de la justice dans la plupart des projets adoptés récemment. Le Syndicat de la magistrature (SM) estime, lui aussi, que la réforme du CSM adoptée par le Sénat risque de se traduire par *« la mainmise de l'extrême droite judiciaire »* sur cet organisme.

JUSTICE

Le procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Portrait d'un « grand spéculateur »

La 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a longuement entendu, vendredi 4 juin, l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi, cinquante-quatre ans. Ce dernier est soupçonné d'avoir transmis à la société Socofinance, en 1988, des informations privilégiées sur les négociations entre les groupes Pechiney et Triangle.

Devant un tribunal, Samir Traboulsi est aussi tendu qu'au moment d'un raid sur une société. Privé de téléphone, son cordon ombilical avec la Bourse, il piaffe. Et s'il affiche bien un sourire aussi permanent que son *brushing*, il confirme cette vague tristesse que nous avions relevée : *« C'est vrai, j'ai le sourire triste,* lance-t-il. *L'affaire la plus prestigieuse de ma vie tourne au cauchemar. Je suis victime d'un préjugement. Inculpé veut dire coupable. J'ai l'ambition de persuader le procureur qu'il fait fausse route. Je voudrais qu'il soit fair-play et qu'il reconnaisse son erreur. Il n'est pas interdit de rêver en démocratie française. »*

En réalité, Samir Traboulsi fait de mauvais rêves. La justice, ce continent dont il ne maîtrise ni les usages ni les règles, l'inquiète. Le tribunal l'effraye. Pour la première fois de sa vie, une femme, la présidente Claude Nocquet, le mouche de sa courtoisie glacée : *« Si vous le permettez, je continuerai d'instruire à l'audience à ma façon. »* Pour la première fois de sa vie, il ne peut plus prétendre négocier, céder, reprendre, acheter et se *retrouve en manque*.

Alors, il parle, et parle encore. *De sa fortune, encombrante, qui* fuit très naturellement dans son discours : *« J'ai un bureau de 500 mètres carrés place des Etats-Unis » ... « Je vais très fréquemment à Genève, mes enfants vivent en Suisse » ... « Madame la présidente, j'aime les choses précises : le 11 août 1988, il n'y avait pas un bateau, mais deux. Le* Part VI *et le* Paminush *que j'avais loué » ... « Nous avons de superbes appartements avenue d'Iéna »*, à Paris.

Seul un béotien oserait lui demander le montant de ses *revenus*. Inchiffrables. En 1988, son talent lui a fait empocher plus de 60 millions de francs pour avoir rapproché les groupes Triangle Industries et Pechiney. *Charbel Ghanem, qui* bénéficie des services du majordome de Traboulsi lors de ses passages à Paris, complète le portrait : *« C'est un client privilégié de ma société Socofinance. C'est un grand spéculateur. Il prend des positions énormes sur les marchés. Je précise que vous pouvez perdre 1 ou 2 millions en une heure si vous ne suivez pas les cours en permanence. »*

A ce tarif-là, on surveille. Le téléphone est son espion, son messager, son sauveur. *« Que voulez-vous, il y a des gens qui fument, des gens qui téléphonent,* dit-il. *Je téléphone beaucoup ! »* L'ancien directeur financier de Pechiney ne se rappelle pas l'avoir vu sans un minimum de deux téléphones à portée de la main. L'œil sur les écrans de l'agence Reuter, qui affichent en permanence les cours des grandes Bourses, il téléphone de jour, de nuit, suivant la courbe de l'or et du dollar comme une *mère la température de son* enfant.

De gros paquets d'actions

La présidente Claude Nocquet note précisément un parallélisme certain entre ses appels à *Socofinance et les ordres* d'achat sur le titre Triangle passés par cette société lors des phases d'embellies des négociations Pechiney-Triangle. Samir Traboulsi s'insurge, plaide l'erreur d'optique : *« Quand je suis chez moi, avec l'écran de Reuter, je peux constamment observer la physionomie du marché. A l'hôtel, je n'ai pas d'écran. Alors j'appelle. »*

Charbel Ghanem et Samir Traboulsi, avec des mines tristes comme un écran Reuter, évoquent assez bien du reste cette drague téléphonique des « grands spéculateurs » à l'affût du bon tuyau, en embuscade sur les devises, guettant les faiblesses de la livre ou du franc, *prêts au raid sur le moindre* maillon fragile d'un tissu financier en perpétuelle effervescence.

La présidente revient obstinément à son idée. Pourquoi ses appels multiples, par exemple les 1er et 2 septembre, au moment où pour la première fois Pechiney et Triangle abordaient les problèmes d'une évaluation financière ? Samir Traboulsi se raidit : *« Mais c'est moi qui ai fourni les listes de mes appels téléphoniques quand j'étais au Waldorf Astoria à New-York et à bord du* Paminush *! Je les ai données parce que je n'ai rien à cacher à la justice. Vous avez tort de les mettre sous la loupe. On ne peut pas tirer de conclusions de ses simples appels. Les 3 et 4 septembre, j'étais chez moi et j'appelais autant. »*

La présidente repose sa question : « Je vous parle des 1er et 2 septembre : vous appelez quand même beaucoup. – Madame, si quelqu'un dans cette salle peut vous dire six ans après les faits qu'il a un souvenir de ses conversations téléphoniques, qu'il lève le doigt. » Petit succès d'audience. Mais pourquoi la Socofinance cède-t-elle de gros paquets *d'actions* Triangle les 27 et 28 septembre quand l'Américain Nelson Peltz, responsable du groupe, rompt les négociations, demande Claude Nocquet. Samir Traboulsi prétend l'ignorer et rétorque : *« Je n'ai jamais cru à une vraie rupture. J'ai toujours pensé à un coup de bluff. Nelson Peltz change d'avis toutes les cinq minutes. »*

Que le patron de Triangle, interrogé par le juge d'instruction, démente formellement avoir bluffé ne le désarçonne pas. Ce redoutable *public relations* qui sait charmer les hommes, séduire les femmes, noyer les épouses de ses clients sous les gerbes de fleurs, ne croit qu'aux faits et aux *comptes. Il ne démord pas de* sa version : *« C'était un faux divorce. D'ailleurs, le 7 septembre, je suis dans le bureau du PDG de Pechiney, Jean Gandois. Le 11, j'organise la rencontre de Gandois et Peltz dans une suite du Ritz. Tout le reste est littérature. »*

Au passage, Samir Traboulsi se rappelle des journées harassantes passées avec son ami et client Peltz. Et de ses sautes d'humeur, de ses foucades, de sa boulimie de rencontres. *« Durant l'été 1988, en deux mois, je lui ai présenté deux cent cinquante personnes. J'ai joué auprès de lui un rôle de banquier et d'infirmière. »* Car Nelson Peltz a l'humeur changeante.

Bref, le métier d'intermédiaire ne serait pas toujours folichon. Cela exige une âme de ravaudeur. *Ce que Jean Gandois, à la* barre des témoins, reconnaît à Samir Traboulsi : *« Il a facilité les choses. »* Cela demande aussi un culot rare, qualité dont Samir Traboulsi est prodigue. Au troisième jour du procès, n'est-il *pas parvenu à l'impossible* : discrètement abandonner le banc inconfortable des inculpés pour se glisser avec naturel aux côtés de ses avocats. Sans que quiconque le fasse remarquer ou l'ait observé. Une imperceptible *et délicieuse victoire.*

Prochaine audience mercredi 9 juin.

LAURENT GREILSAMER

Un colloque de l'association Choisir organisé à l'UNESCO

Pour un principe de parité entre hommes et femmes dans les instances politiques

« Comme beaucoup de femmes de ma génération, j'ai été séduite par Simone de Beauvoir et, pourtant, je ne suis pas vraiment d'accord avec elle. Je crois que les hommes et les femmes sont riches de leurs différences et qu'ils sont complémentaires. C'est d'ailleurs au nom de cette différence et de tout ce que les femmes peuvent apporter qu'il faut réclamer l'égalité en politique. » Il y a quelques années, cette réflexion de Mme Veil, ministre d'Etat des affaires sociales, de la santé et de la ville, aurait provoqué un mouvement de protestation dans une assemblée de femmes. Ce fut au contraire un tonnerre d'applaudissements qui accueillit cette revendication d'un droit à l'égalité dans la différence prononcée lors du colloque « La démocratie pour les femmes : un pouvoir à partager », organisé par l'association Choisir (1), les 3 et 4 juin à l'UNESCO.

Les discriminations envers les femmes, et plus précisément leurs difficultés d'accès aux hautes sphères politiques, figurent parmi les maux les plus internationalement partagés. Les états des lieux dressés par les ministres, secrétaires d'Etat, députés de la vingtaine de pays représentés au colloque se ressemblaient désespérément. Avec 33 % de femmes au Parlement, le Danemark est le moins sexiste de la Communauté européenne. La France ne montre pas l'exemple avec 6 % de femmes, mais se console en se disant qu'il y a pire : en Grèce où il n'y en a que 5,3 % !

L'intervention de l'Américaine Hazel O'Leary, secrétaire d'Etat à l'énergie, ou celles de la Chinoise Guan Tao, membre du comité permanent de la conférence consultative politique du peuple chinois, de la Mexicaine Socorro Diaz Palacios, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, ou encore celle de l'Irlandaise Maire Geoghegan, ministre de la justice, ont montré que même cette faible représentation n'a été obtenue que grâce à la lutte tenace de groupements féminins, ou par le fait de quelques hommes « éclairés ». Jamais au nom d'un droit fondamental.

C'est ce droit que ces femmes d'horizons politiques, religieux, ethniques très divers réclament à présent. Reste à savoir comment l'imposer, ce droit. Chaque pays adopte sa propre stratégie : listes de femmes en Finlande, quotas en Espagne, avec, très souvent, des lobbies pour hâter le mouvement. Le France s'est interrogée sur la possibilité d'imposer un quota. Une loi édictant un pourcentage de 25 % avait été votée par le Parlement en 1982. Celle-ci disait que *« les listes de candidats ne peuvent comporter plus de 75 % de personnes du même sexe. »* Elle fut annulée par le Conseil constitutionnel au motif principal que le quota se livrait à une division des citoyens *« en catégories »*.

Selon les juristes, ce précédent n'équivaut pas à un « non » définitif, mais le principe du quota est déjà dépassé dans l'esprit de très nombreuses femmes qui assistaient au colloque : il fait place à celui de parité. Hommes et femmes doivent pouvoir être représentés à égalité dans toutes les instances politiques. En imposant un nombre égal de candidats des deux sexes sur les scrutins de listes ou en imposant le choix entre un homme et une femme, pour chaque formation, dans les votes nominatifs.

Utopie ? *« Je ne le crois pas,* a expliqué la présidente de Choisir, avocate et ancien ambassadeur de France à l'UNESCO, Gisèle Halimi, *ou bien disons alors que l'utopie est le projet, la maquette concrète du changement essentiel de nos sociétés »*. Pour elle, *« une démocratie doit être faite d'un avenir décidé par les hommes et par les femmes »*. Il convient de *« donner naissance à une démocratie paritaire »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Choisir, 102, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : (1) 47-05-21-48.

Des surfacturations au détriment de la Sécurité sociale

Un chirurgien et un prothésiste condamnés à Dieppe pour escroquerie

ROUEN

de notre correspondant

Un chirurgien orthopédiste de Dieppe (Seine-Maritime) et le PDG d'une société fabricante de prothèses ont été condamnés à trois ans de prison dont deux avec sursis par le tribunal de grande instance de Dieppe qui les a reconnus coupables d'escroquerie au préjudice de la Caisse primaire d'assurance-maladie. Il leur est reproché d'avoir organisé un système de surfacturation de prothèses chirurgicales commandées par la clinique Fougères où exerce l'un à la société ADES que dirige l'autre.

Ils ont été en outre, condamnés à verser 2,1 millions de francs à la CPAM de Dieppe qui s'était constituée partie civile. Selon les estimations des experts, la surfacturation atteignait 30 % du montant moyen du marché. Sur l'ensemble de ses produits, la société ADES réalisait ainsi des marges bénéficiaires de l'ordre de 1 000 %, selon le procureur de la République.

Aucune convention ne fixant le prix des prothèses, les juges de Dieppe se sont appuyés sur la facturation moyenne des prothèses dans d'autres cliniques de Seine-Maritime pour constater des écarts de prix allant parfois du simple au quadruple.

E. B.

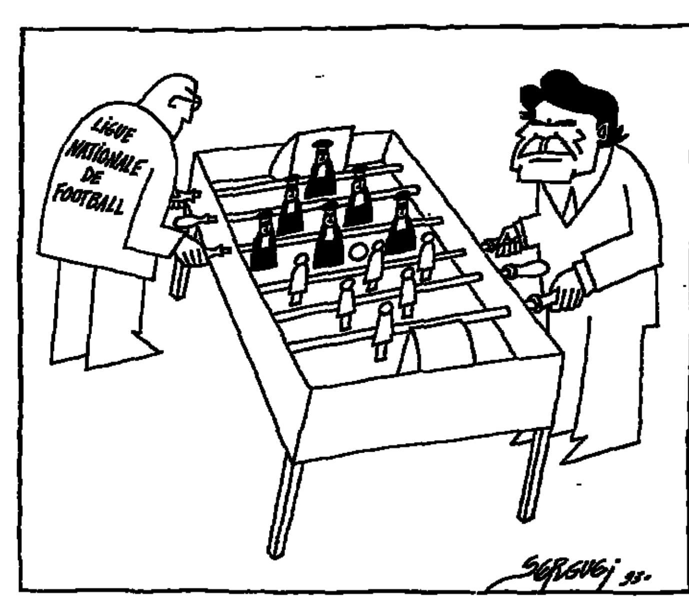
□ **Affaire Trager : audition de l'ex-PDG de Pont-à-Mousson.** – Le juge rennais Renaud Van Ruymbeke a entendu, vendredi 4 juin, pour la première fois, l'ancien PDG des Fonderies lorraines de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Pierre Blayau, mis en examen à la mi-mai pour trafic d'influence dans le cadre du dossier Trager (*le Monde* du 21 mai). M. Blayau, *récemment nommé président du* directoire du groupe Pinault-Printemps, avait été mis en examen en même temps que Jean-Louis Pierquin, ancien directeur général de Pont-à-Mousson – entendu la semaine dernière par le juge – et Jean-Pierre Lapègue, ancien conseiller municipal (PR) de Nantes. Au cours de ses investigations, le juge Van Ruymbeke avait découvert le versement en 1988 par Pont-à-Mousson d'une somme de 4,4 millions de francs à l'industriel nantais, René Trager. Ce dernier affirme qu'il s'agit d'une commission concernant l'obtention d'un marché de la ville de Nantes. En mars, M. Blayau avait déclaré qu' *« il n'est pas dans les habitudes des Fonderies de verser des commissions de cette sorte »*.

SOCIÉTÉ

Après la plainte contre X... de la Ligue nationale de football

La justice devra enquêter sur les soupçons de corruption autour du match Valenciennes-OM

Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football (LNF) a décidé, vendredi 4 juin, de porter plainte contre X... dans l'affaire du match Valenciennes-Marseille *(nos dernières éditions du 5 juin)*. A l'occasion de cette rencontre de championnat, un défenseur valenciennois aurait été victime d'une tentative de corruption de la part d'un dirigeant et d'un joueur de l'OM. Le dirigeant, Jean-Pierre Bernès, a contre-attaqué en portant plainte contre X... pour dénonciation calomnieuse.



La trêve n'aura pas duré longtemps. Le football français vient à peine de finir de fêter son premier titre de champion d'Europe dans une compétition de clubs qu'il se replonge déjà dans ses vieilles habitudes de scandale. Noël Le Graët, le président de la LNF – organisme qui regroupe tous les clubs professionnels français, – avait promis au lendemain de la victoire de l'Olympique de Marseille qu'il ne cacherait pas derrière l'euphorie ambiante une affaire née juste avant la finale de Munich. Même si ce sont les héros marseillais qui se retrouvent aujourd'hui au centre des soupçons. Il a tenu parole, sans avoir réellement d'autre choix.

Pour la première fois, une affaire de tentative de corruption et de manipulation d'un match sera donc portée devant la justice. *« Cette affaire nous gêne un peu* (...), *mais il faut savoir si notre championnat est régulier*, a reconnu M. Le Graët. *Nos textes nous auraient amenés à prendre une sanction bâtarde et cela n'était pas possible. »* Mardi ou mercredi, Mᵉ Jean Appietto, l'avocat de la LNF, ira déposer une plainte contre X..., *décidée à l'unanimité par le conseil* d'administration de la Ligue, auprès du procureur de la République de Valenciennes. Celui-ci devra décider des suites à donner à un dossier passablement embrouillé.

L'affaire est née le 20 mai, dans les couloirs du stade Nungesser de Valenciennes, à la fin d'un match de la 36ᵉ journée de championnat opposant l'équipe nordiste, mal classée, aux leaders marseillais. A l'issue de la partie, gagnée 1-0 par l'OM, Jacques Glassmann, un défenseur valenciennois, se plaint d'avoir reçu la veille un appel téléphonique d'un joueur et d'un dirigeant marseillais qui lui auraient demandé de ne pas jouer *« à fond »* en échange d'une somme d'argent. Au bout du fil, Jacques Glassmann dit avoir reconnu le milieu de terrain Jean-Jacques Eydelie – les deux footballeurs se connaissent depuis qu'ils ont joué ensemble à Tours. L'autre interlocuteur se serait présenté comme étant Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM, bras droit du président Bernard Tapie.

La volte-face de deux joueurs

Le lendemain, le défenseur, fait part de ces pressions à son entraîneur. Dès la mi-temps, alors que leur équipe est déjà menée, les dirigeants valenciennois ont effectivement déposé des réserves officielles sur le déroulement du match. Pour étayer ses dires, Jacques Glassmann précise qu'il a reçu l'appel téléphonique en compagnie de deux autres joueurs du club : Christophe Robert et l'Argentin Jorge Burruchaga, qui ont évolué à Nantes aux côtés de Jean-Jacques Eydelie. Dans un premier temps, les deux hommes nient. Jorge Burruchaga va même jusqu'à menacer son coéquipier de poursuites en diffamation. Depuis, face aux deux enquêteurs désignés par la LNF, ils seraient revenus sur leurs premières déclarations, en confirmant les dires de Jacques Glassmann. Et ce retournement aurait pesé lourd dans la décision de la ligue de porter plainte.

Car, au-delà des déclarations de Jacques Glassmann, c'est bien l'attitude de Jorge Burruchaga et celle de Christophe Robert qui donnent du poids au dossier. Pourquoi les deux hommes ont-ils d'abord nié les déclarations de leur coéquipier ? Auraient-ils cherché à protéger leurs relations marseillaises ou, pire, à camoufler une transaction déjà conclue ? Pour Michel Coencas, *le président de l'US Valenciennes*, le comportement des deux joueurs, qui ne participent plus désormais aux matches de leur équipe, ne laisse guère de place aux doutes. *« Je me sens trahi*, explique-t-il. *La justice aura d'autres moyens d'investigation que ceux de la Ligue, qui permettront de confirmer les faits. Dans cette affaire, c'est l'USVA, une entreprise dans laquelle sont investis des deniers publics, qui est lésée. »*

A ces mises en cause, les Marseillais répondent par d'autres accusations. Face aux enquêteurs de la ligue, Jean-Jacques Eydelie a nié les faits qui lui sont reprochés. Et Jean-Pierre Bernès a choisi l'offensive. *Vendredi, avant même que* la Ligue ait pris sa décision, il a déposé auprès du doyen des juges d'instruction de Paris une plainte contre X... pour dénonciation calomnieuse, avec constitution de partie civile, que ses avocats fourbissaient depuis le début de la semaine. Sa défense s'articule autour de nouvelles accusations. En arrivant à son hôtel à Lille, le directeur général de l'OM aurait trouvé un message de Boro Primorac, l'entraîneur de l'USVA, lui demandant de le rappeler. Celui-ci aurait alors proposé d'arranger un match nul qui aurait pu permettre à Valenciennes d'échapper à sa place de barragiste. Face au refus de Jean-Pierre Bernès et à la défaite de leur équipe, les dirigeants de l'USVA auraient décidé d'allumer le contre-feu des déclarations de Jacques Glassmann.

Entre ces deux versions, le passé de l'OM pèse dans la balance des soupçons. Le club de Bernard Tapie est un vieil habitué des rumeurs. En 1990, Claude Bez, l'ancien président controversé des Girondins de Bordeaux, avait *accusé l'OM de tentatives de corruption*. La commission nationale de discipline (CND) s'était saisie du dossier, et avait constaté, dans un rapport confidentiel, des faits *« troublants »* (*le Monde* du 3 octobre 1990).

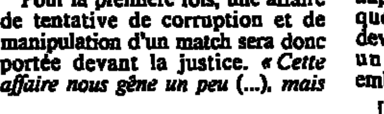
Les pratiques dénoncées à l'occasion de deux matches du championnat 89-90 (contre Caen et Bordeaux), sans qu'aucune preuve ait pu étayer les témoignages recueillis, ressemblent étrangement à celles *dont sont soupçonnés aujourd'hui* Jean-Jacques Eydelie et Jean-Pierre Bernès : appels téléphoniques, propositions de sommes d'argent contre de piètres performances, utilisation des liens d'amitié entre joueurs des équipes rivales.

Les accusations de Claude Bez – qui n'avait pas une réputation de saint en la matière – avaient toutefois été jugées *« infondées »* par la CND, et Bernard Tapie avait été mis hors de cause. La CND avait en revanche condamné le président de l'OM pour une affaire d'un autre type : en janvier 1991, il avait été suspendu de toute fonction officielle pendant douze mois, dont quatre avec sursis, pour *« manquement grave à la morale sportive et propos injurieux à l'égard d'arbitres »*. Bien que Bernard Tapie ait alors dénoncé un complot politique, cette affaire n'avait pas réellement débordé des limites du monde du ballon rond. En saisissant la justice, la LNF vient de franchir ce pas.

JÉROME FENOGLIO

□ **Catastrophe du mont Sainte-Odile : mise en examen d'un ancien responsable d'Air Inter.** – Un ancien directeur général adjoint d'Air Inter a été mis en examen pour homicides et blessures par imprudence dans le cadre de l'information judiciaire sur l'accident d'un Airbus A 320 au mont Sainte-Odile (*Bas-Rhin*). *Daniel Cauvin*, qui a aujourd'hui quitté la compagnie, occupait à Air Inter les fonctions de directeur général adjoint, chargé des affaires techniques et opérationnelles. Le 18 janvier 1993, le juge François Guichard, qui instruit le dossier de cette catastrophe aérienne qui avait fait 87 morts le 20 janvier 1992 près de Strasbourg, avait déjà inculpé Jacques Rantet, ancien directeur de l'exploitation aérienne d'Air Inter, chargé de la sécurité des vols, pour homicides et blessures par imprudence.

FAITS DIVERS



Agression en classe

Un professeur de français du lycée technique Le Corbusier d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a été agressé, jeudi 3 juin, pendant un cours, par un groupe de jeunes qui s'était introduit dans l'établissement. Les élèves de la classe de seconde où l'incident s'est produit se sont interposés et ont pris la défense de leur enseignante. Les agresseurs ont pris la fuite, non sans emporter le sac du professeur où ils semblaient espérer trouver les relevés de notes préparées en vue du prochain conseil d'orientation.

□ **Incendie dans une école juive à Paris.** – *Un incendie a dévasté*, vendredi 4 juin, un bâtiment préfabriqué d'une école juive dans le 18ᵉ arrondissement de Paris. Il n'y pas de victime. Les cent cinquante enfants de l'école Sinaï Lubavitch ont pu être évacués avant l'arrivée des secours. Selon le directeur de l'établissement, Joseph Pevzner, le feu a pris dans un bâtiment désaffecté depuis deux ans.

SCIENCES

Roger Lesgards quitte la Cité de La Villette

Roger Lesgards, qui occupait depuis le 19 décembre 1988 le poste de président de la Cité des sciences de La Villette, n'a pas été reconduit dans ses fonctions par ses deux ministres de tutelle, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François *Fillon*, et le *ministre de l'industrie*, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet. Comme le nom de son successeur n'est toujours pas connu, la Cité des sciences ne devrait, provisoirement, pas avoir de président à partir du dimanche 6 juin, date qui marque la fin du mandat de l'actuel président.

□ **Report du lancement de la fusée Ariane.** – Le tir de la cinquante-septième fusée européenne Ariane, prévu dans la nuit du 9 au 10 juin, a été reporté à la suite d'une *« anomalie détectée sur des composants électroniques d'un type analogue à ceux présents dans l'ordinateur de bord »*, a annoncé, vendredi 4 juin, la société Arianespace. La nouvelle date du lancement, qui a pour objet la mise en orbite du satellite de télécommunications américain Galaxy-IV, n'a pas été précisée.

SPORTS

ROLAND GARROS PARIS

TENNIS : les Internationaux de France

Les deux meilleurs sur terre battue

Finale logique du tableau masculin des Internationaux de France de tennis, dimanche 6 juin. Les deux joueurs qui doivent s'affronter, l'Américain Jim Courier et l'Espagnol Sergi Bruguera, ont dominé le début de la saison sur terre battue dont Roland-Garros est le point d'orgue, le premier s'imposant à Rome et le second à Monte-Carlo.

Vainqueur des Internationaux en 1991 et 1992, Jim Courier s'est qualifié, vendredi 4 juin, pour une troisième finale consécutive aux dépens de Richard Krajicek qui était le premier Néerlandais à atteindre ce stade de la compétition depuis Tom Okker en 1969. Dernier attaquant en lice, le Hollandais a réussi à prendre un set à Jim Courier, comme les trois précédents adversaires de l'Américain (Jeff Tarango, Thomas Muster et Goran Prpic). Sergi Bruguera n'a concédé qu'une manche – à l'Américain Pete Sampras – au cours des six tours qui l'ont amené à la finale. Vendredi, il s'est défait en une heure et demie de l'Ukrainien Andreï Medvedev. Sergi Bruguera est le premier Espagnol à parvenir en finale depuis Manuel Orantes qui avait perdu contre le Suédois Björn Borg en 1974. Auparavant deux Ibériques avaient inscrit leurs noms au palmarès des Internationaux, Manuel Santana (1961 et 1964) et Andrés Gimeno (1972).

Avant la finale de dimanche, Jim Courier et Sergi Bruguera, qui sont âgés de vingt-deux ans l'un et l'autre, s'étaient rencontrés à quatre reprises et l'Américain l'avait emporté chaque fois sans perdre une manche. Ce devait être la sixième finale d'un tournoi du Grand Chelem pour Jim Courier, qui en a gagné quatre, et la première pour Sergi Bruguera.

A. G.

Bruguera, de père en fils

Voici donc Sergi Bruguera en finale, invité, si l'on ose dire, par le maître de maison, Jim Courier. Le voici donc finaliste sur cette terre même où il s'était, un jour de mai 1990, révélé sur le circuit international en éliminant Stefan Edberg au premier tour. Il avait dix-neuf ans. Il était professionnel depuis l'âge de dix-sept ans. Il avait agrippé sa première raquette à cinq ans.

Sergi était né pour être joueur de tennis. Du moins l'avait-il décidé. A l'époque, sa vocation n'a rien d'extraordinaire. Tout le monde autour de lui parle et pense tennis. Sa mère est une ancienne championne junior de Catalogne. Son père, Luis, est numéro quatre espagnol. Il a longtemps patienté dans les petits tournois en regardant ses compatriotes et équipiers de Coupe Davis, Manuel Orantes et José Higueras, tenir le haut de l'affiche. Lorsqu'il prend sa retraite, à vingt-six ans, la fédération espagnole, séduite par ses talents de pédagogue, l'embauche comme cadre régional, puis national. Il forme sa propre écurie, composée de Jordi Arrese, Juan Aguilera et Fernando Luna. Des deux premiers, il va faire mieux que des espoirs du tennis espagnol.

Occupé comme il est avec ces trois lascars, Luis ne voit pas son fils unique lorgner du côté des courts. A cinq ans, Sergi chipe les raquettes des grands. A huit ans, il veut devenir professionnel. *« Au début, j'avais un peu peur de ce mimétisme*, se souvient le père. *Je l'ai orienté vers le football, la natation ou le basket-ball. Mais je n'avais aucune raison de l'empêcher de jouer au tennis. Et puis que faire contre cette volonté de fer ? Quand Sergi a voulu devenir professionnel, j'étais d'accord, à condition de faire les choses sérieusement. »* L'enfant possède déjà de belles dispositions. Il sait anticiper et possède d'étonnants réflexes. Luis lui détache un entraîneur. Pour l'instant, il ne veut qu'assumer le rôle de père. Il dit se méfier des parents qui poussent leur progéniture pour être des champions. Luis affirme qu'il n'est pas l'homme des regrets : *« Je refuse de projeter les ambitions du tennisman que j'étais dans les prouesses de mon fils. »*

Un solide duo

Sergi devient champion d'Espagne cadets. En 1989, il remporte, au Caire, son premier tournoi. Issu des qualifications, il bat... Jordi Arrese. Luis Bruguera devient alors l'entraîneur exclusif de son fils. Entre-temps, grâce à l'argent que récolte le fils sur le circuit, le père a ouvert, en 1987, une académie de tennis à Barcelone, qui accueille cinquante élèves en internat. Mais Luis est désormais rivé à la carrière de son fils et le suit partout, en compagnie de sa femme.

Au départ, les relations filiales ne sont pas faciles. *« J'étais adolescent*, explique Sergi, *et j'avais les problèmes normaux qu'un garçon de cet âge a avec son père et les problèmes normaux qu'un joueur a avec son entraîneur, parce qu'il y a beaucoup de pression quand on joue. »* Difficile, en effet, de se faire engueuler le matin sur le court et de retrouver son entraîneur, réputé sévère, en père affectueux, le soir à la maison. Sergi vit encore chez ses parents.

« En fait, tout le travail que nous avons effectué, en dehors du tennis et de la préparation physique, c'est de nous parler, d'oser révéler ce qui n'allait pas, poursuit Luis. *Je suis le père ou l'entraîneur, mais jamais les deux à la fois. C'est vrai, l'entraîneur peut être très dur avec lui. Le père fait ce qu'il peut pour l'aider. »* Lorsque Sergi pique une de ses colères légendaires, le père ne s'y frotte pas, raconte-t-on, et délègue l'un de ses assistants.

Le duo, considéré sur le circuit comme l'un des plus solides et des plus sains des associations familiales, a porté ses fruits. En 1991, Sergi Bruguera remporte les tournois d'Estoril et de Monaco, où il bat Karel Novacek et Boris Becker. Après une saison 1992 en demi-teinte, Sergi Bruguera est revenu s'imposer à Monte-Carlo devant Cédric Pioline.

A Roland-Garros, où il n'a perdu qu'un set en six matches, il a disposé du numéro un mondial, Pete Sampras. De la place de finaliste de son fils, Luis Bruguera paraît à peine surpris. Il parle de Sergi avec une fierté toute paternelle. *« Il possède une bonne préparation et surtout un toucher de balle époustouflant. Il mérite d'être en finale. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le blues de Roland-Garros

Suite de la première page

La question a été posée naguère lorsque la logique hégémonique d'autres champions trop mécaniques – Mats Wilander ou Ivan Lendl – s'était imposée au tournoi.

L'interrogation est revenue avec *d'autant plus de force* que la *prestation* de l'Américain avait été assommante l'an passé. Il s'était promené dans la moitié la plus difficile du tableau, ne concédant qu'un seul set au Croate Goran Ivanisevic et remportant son deuxième titre face au Tchèque Petr Korda en trois quarts d'heure de moins qu'il en avait fallu à la Yougoslave Monica Seles pour conserver le sien. Il avait laissé l'image d'un cogneur sans états d'âme, tapant toujours et toujours plus fort.

Comme une locomotive à vapeur

Si Roland-Garros n'avait pas été si nostalgique, il se serait peut-être rendu compte que cette image que s'employait à entretenir Jim Courier ne correspondait plus à la réalité, qu'elle était devenue floue. L'an dernier, le tournoi s'était terminé comme il avait commencé, avec l'assurance que rien ni personne ne pouvaient remettre en question Jim Courier et son inaltérable domination, avec le sentiment que *seule une créature à son* image, avec la force et la crispation d'un guerrier, pourrait faire fondre ce mental d'acier, briser cette précision numérisée, enrayer tant de perfection. Cette année, le soldat de plomb a laissé deviner d'insoupçonnables faiblesses.

Le visage est invariablement dissimulé sous une casquette, les gestes restent mécaniquement identiques pour éponger la sueur ou ajuster le polo, la silhouette garde fermement des allures de Terminator. Jim Courier joue toujours chaque point comme une locomotive à vapeur qui arrache un train au quai d'une gare. Et pourtant il ne semble plus invincible. Il abandonne sur son chemin vers la finale quatre sets comme autant de cailloux blancs.

On y voit la marque d'un moment de fatigue, de déconcentration, de lassitude. Pendant un bref moment, le cogneur Muster, le crocodile Prpic ou l'attaquant Krajicek le mettent ainsi en difficulté, contestent son autorité. Ce n'est *rien* et cela change tout. Est-il moins bien préparé physiquement que l'an dernier ? A-t-il mal digéré la perte de la première place mondiale ? Se demande-t-il à quoi rime une vie passée à jongler avec les fuseaux horaires ?

Il y a là, avant la finale, l'élément de théâtralisation, de dramatisation, qui avait fait défaut au précédent tournoi. Jim Courier n'est pas la machine qu'il aimerait être. Il a une âme, il connaît la peur. C'est un être humain comme les autres. Tous les efforts qu'il déploie pour dissimuler ses angoisses n'y changent rien. Il sent qu'il n'est pas à l'abri du hasard ou d'un coup du destin. La colère qu'il a piquée à la suite de la programmation de son quart de finale en est l'illustration.

En tout cas, Jim Courier a conscience qu'il court après son destin, qu'il pourrait devenir dimanche 6 juin le premier joueur depuis Bjorn Borg à gagner trois fois de suite les Internationaux. De quoi le fragiliser. De quoi rappeler à Roland-Garros de bons et glorieux souvenirs. De quoi chasser son blues.

ALAIN GIRAUDO

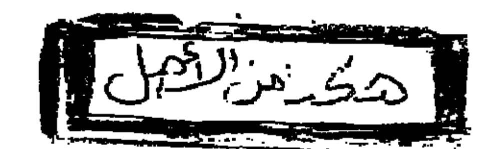
Les résultats du vendredi 4 juin

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales

S. Bruguera (Esp, nº 10) b. A. Medvedev (Ukr, nº 11) 6-0, 6-4, 6-2 ; J. Courier (EU, nº 2) b. R. Krajicek (PB, nº 12) 6-1, 6-7, 7-5, 6-2.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et leur numéro de tête de série.



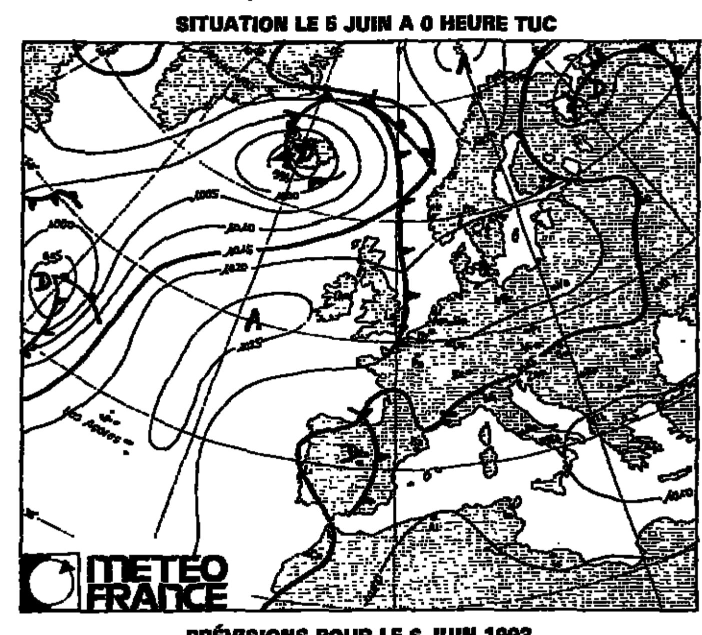
PORTS

meilleurs sur terre batt

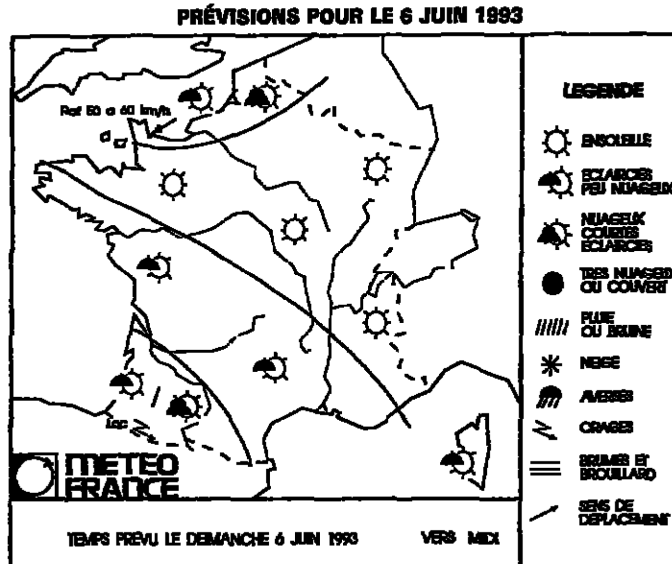
de père en fils

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1993



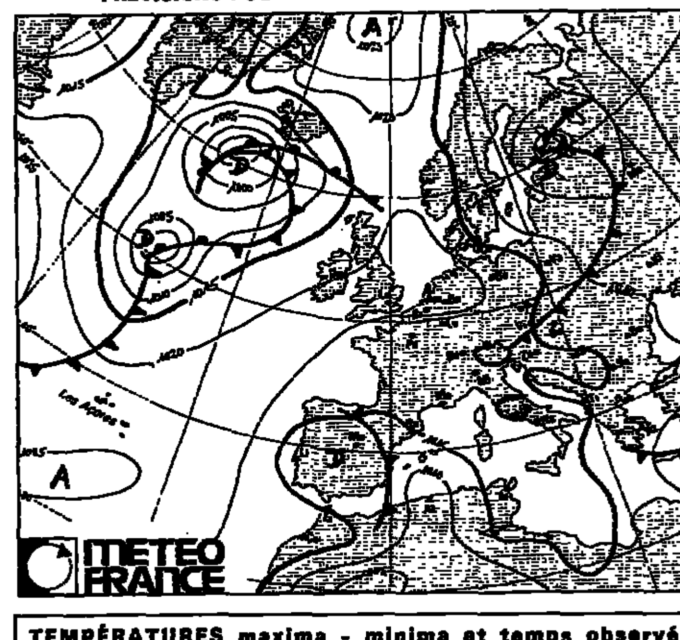
Dimanche : ensoleillé et chaud. – Sur la majeure partie du pays, le temps sera ensoleillé et chaud. Toutefois, sur le Nord-Picardie et sur les côtes normandes, le ciel sera nuageux le matin. Dans un grand Sud-Ouest, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Sur le sud de Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine le temps deviendra lourd et quelques orages ou ondées se produiront en soirée. Sur le Massif central et les Alpes, quelques orages isolés pourront également éclater en soirée.

Le vent de nord-est sera modéré près des côtes de la Manche.

Les températures matinales seront de *l'ordre de 12 à 16 degrés en général*, localement 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 22 degrés sur les côtes de la Manche, 24 à 26 degrés près de la Méditerranée, 24 à 29 degrés sur la moitié nord et 26 à 31 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 05-6-93

Valeurs relevées le 04-6-1993 à 18 heures TUC et le 05-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	13	D
BIARRITZ	24	16	C
BORDEAUX	24	14	D
BOURGES	22	13	N
BREST	20	10	B
CAEN	18	10	C
CHERBOURG	18	11	N
CLERMONT-FER.	22	11	D
DIJON	22	13	D
GRENOBLE	24	13	D
LILLE	19	13	N
LIMOGES	21	14	B
LYON	22	12	D
MARSEILLE	27	15	D
NANCY	21	12	D
NANTES	22	13	D
NICE	24	18	D
PARIS-MONTS.	22	14	D
PAU	26	14	C
PERPIGNAN	26	14	B
POINTE-A-PITRE	32	23	D
RENNES	21	13	C
ST-ETIENNE	22	11	N
STRASBOURG	21	13	D
TOULOUSE	26	13	D
TOURS	21	13	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	18	N
AMSTERDAM	22	15	C
ATHÈNES	28	20	C
BANGKOK	37	29	N
BARCELONE	25	14	C
BELGRADE	27	13	N
BERLIN	22	10	D
BRUXELLES	20	12	N
COPENHAGUE	20	9	N
DAKAR	27	20	N
GENÈVE	22	11	N
ISTANBUL	26	17	N
JÉRUSALEM	33	20	D
LE CAIRE	42	23	D
LISBONNE	22	14	C
LONDRES	22	12	D
LOS ANGELES	22	17	N
LUXEMBOURG	21	14	D
MADRID	30	15	N
MARRAKECH	31	15	D
MEXICO	28	15	N
MILAN	28	11	D
MONTRÉAL	18	8	D
MOSCOU	25	13	A
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	43	29	D
NEW-YORK	21	14	C
PALMA	26	13	C
PÉKIN	34	22	C
RIO-DE-JANEIRO	23	16	D
ROME	26	15	D
HONGKONG	29	25	N
SÉVILLE	31	16	N
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	19	8	N
SYDNEY	17	11	N
TOKYO	25	18	C
TUNIS	28	15	D
VARSOVIE	22	13	D
VENISE	26	17	D
VIENNE	24	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 5 juin

TF 1

20.45 *Divertissement :* **La Première Fois.** Emission présentée par Christophe Dechavanne et Philippe Bouvard. Avec Michel Boujenah, Fabienne Egal, Frédéric Mitterrand, Jean Roucas.

22.40 Téléfilm : **L'Enquête interdite.** De Bobby Roth.

0.15 Série : **Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.35 Sport : **Rugby.** Finale du championnat de France, en direct du Parc des Princes : Castres-Grenoble.

A 20.45, Coup d'envoi ; A 21.30, Mi-temps ; A 21.35, 2e mi-temps.

22.30 Variétés : **Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invitée : Patricia Kaas. Avec Louis Bertignac, Daniel Lavoie, Yannick Noah, The Kinks.

23.50 Journal.

0.05 *Météo.*

0.10 Magazine : La 25e Heure.

FRANCE 3

20.45 Série : **Puissance 4.** Mécénat, de Jacques Cornet.

22.15 Journal et Météo.

22.40 ▶ Magazine : *Zanzi bar.*

23.35 Magazine : Salut Manu.

0.20 Continentales club.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : **L'Aube de l'Apocalypse.**

22.10 Documentaire : **Nouvelle-Guinée, dernière terre sauvage.**

22.55 Flash d'informations.

23.05 Documentaire : **Le Chewing-gum, cet inconnu.**

23.59 Surprises : Di Rosa Girls.

0.00 Le Journal du hard.

0.05 Cinéma : **Buttman's Ultimate Workout.** Film américain, classé X, de John Stagliano (1990).

ARTE

20.40 *Documentaire :* **Mercedes, une étoile et son ombre.** D'Eike Schmidtz et Helmut Bauer.

22.10 Série : Histoires russes.

23.10 Série : Premiers regards.

23.35 Musique : **Montreux Jazz Festival.**

0.10 Série : **Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

0.40 Cinéma d'animation : **Snark.**

M 6

20.35 *Divertissement :* **Tranche de rire.**

20.45 Téléfilm : **Confusion tragique.** De Waris Hussein.

0.00 Série : **Soko, brigade des stups.**

Dimanche 6 juin

TF 1

20.45 *Cinéma : Indiana Jones et la dernière croisade.* ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1989).

22.55 Magazine : **Ciné dimanche.**

23.05 Cinéma : **Haut les flingues.** ■ Film américain de Richard Benjamin (1984).

FRANCE 2

20.50 Cinéma : **Ronde de nuit.** ■

Film français de Jean-Claude Missiaen (1983).

22.30 Cinéma : **Rusty James.** ■■

Film américain de Francis Ford Coppola (1983).

FRANCE 3

20.45 Spectacle : **Le Grand Cirque** du Bolchoï. Présenté par Sergio (4e partie).

22.00 Magazine : **A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Claude Rich.

22.45 Journal et Météo.

23.10 Cinéma : **Double assassinat dans la rue Morgue.** ■■ Film américain de Robert Florey (1931). (v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 20.30 —

20.25 Sport : **Football.** PSG-Laval. Demi-finale de la coupe de France, en direct. A *20.30, Coup d'envoi.*

22.25 Magazine : **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. *Football ; actualité.*

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : **Voyeurs, voir et être vu.** Soirée conçue par Vivien Marx.

20.41 Cinéma : **Une sale histoire.** ■ Film français de Jean Eustache (1977).

21.30 *Vidéodanse :* **Cut Piece Video.**

21.45 Documentaire : **Portrait du nouveau voyeur.** De Michaela Hein et Ghislain Allon.

22.15 Documentaire : **Serre les dents et supporte.** *De Rebecca Randall (v.o.).*

M 6

20.35 Sport 6.

20.45 ▶ Magazine : **Zone interdite.** Présenté par Patrick de Carolis. Invité : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

ENVIRONNEMENT

M. Mitterrand installe le Conseil pour les droits des générations futures

A la veille de la journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin, le président de la République a procédé, à l'Elysée, à l'installation officielle du Conseil pour les droits des générations futures, présidé par le commandant Cousteau. *« La situation est grave,* a dit M. Mitterrand. *Les désastres écologiques dans les pays d'Europe centrale et orientale, les déséquilibres profonds dans les pays du Sud, les gaspillages dans les pays du Nord, nous l'ont rappelé. Il serait profondément injuste que nos enfants aient à supporter, en raison de notre aveuglement, le lourd fardeau des sites contaminés, des océans et des rivières pollués.»* Créé par un décret du 8 mars 1993, le Conseil comporte neuf «sages», dont Albert Jacquard, Hubert Reeves, Michel Serres et Jacques Testart. Il devra remettre chaque année un rapport sur l'état de la planète au président de la République. Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, s'est félicité de la création d'une *«autorité indépendante».*

CARNET DU Monde

Naissances

Micheline et Karel VASAK
ont la joie d'annoncer la naissance de leur sixième petit-enfant et premier petit-fils,

Léon Loup Timothée,

à Paris, le 12 avril 1993.

Anouchka et Bertrand CHAUVET,
Eva, Lucas.

9, rue de Trétaigne,
75018 Paris.

Décès

– M. Mohamed Bhiri
et ses enfants,
M. et Mme Hédi Bhiri
et leurs enfants,
M. et Mme Habib Bhiri
et leurs enfants,
Mme Fatma Bhiri
(Tunisie),
M. et Mme Alain Ledore
et leurs enfants
(France),
Tarek et Oualid Dachraoui,
ses petits-enfants
(France),
Taoufik Dachraoui,
son petit-fils
(Montréal, Canada),
Ses amis chasseurs de Tunisie et d'ailleurs,
font part du retour à Dieu de leur père, beau-père, grand-père,

M. Chedli BHIRI,
ingénieur retraité des PTT (Tunisie),
officier de l'ordre
de la République tunisienne,
ancien vice-président de la Fédération de chasse de Tunisie,
ancien directeur du Club de chasse de Tunis,

le 24 mai 1993, à son domicile, à Tunis, entouré de l'affection de ses enfants.

L'inhumation a eu lieu le 25 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue de la Cour-de-France,
91260 Juvisy-sur-Orge.

– *Le bureau de la Société internationale de linguistique fonctionnelle* (SILF)
a l'immense regret d'annoncer le décès d'un membre éminent de la Société, le professeur de linguistique

Mme Denise FRANÇOIS-GEIGER,

survenu le 2 juin 1993.

– Les membres de la SILF présentent à sa fille Stéphanie et à sa famille leurs condoléances les plus attristées et s'unissent d'intention aux obsèques qui se dérouleront dans la plus stricte intimité.

– M. François Collet,

Hélène et Benjamin Boda,
Jeanne, Clément et Jules,

Marie-Laure et Philippe d'Estaintot,
Lucie, Jacques, Sophie et Marion,

Fabienne et Bruce Steele,
Sandy,

Renaud Collet,
Lorraine Collet,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Pascal Carpentier,
Mme François Carpentier,
M. et Mme Gilbert Carpentier,
leurs enfants et petits-enfants,

Mlle Thérèse Collet,
Mlle Alice Collet,
M. Luc Collet,
M. et Mme Olry Collet,
leurs enfants et petits-enfants,

Ses frères, beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

ont la profonde tristesse de faire part du retour à Dieu de

Mme François COLLET,
née Martine Carpentier,

pieusement *décédée* à son *domicile,* à l'âge de soixante-cinq ans, le vendredi 4 juin 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le lundi 7 juin, à 10 h 30.

34, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Raphaële et Renaud Mouren
font part du décès de leur mère

Antoinette MOUREN-COLONNA.

Anniversaires

– Le 5 juin 1992, disparaissait tragiquement

René COURTOIS,
directeur honoraire
des services extérieurs
de l'éducation surveillée
au ministère de la justice,
officier de la Légion d'honneur.

Auront pour lui une fidèle pensée ceux qui l'ont connu, aimé et respecté.

– Il y a un an, disparaissait

Michael POLLAK,
sociologue,
chargé de recherche au CNRS.

A tous ceux qui l'ont aimé ou connu, il est demandé d'avoir une pensée en son souvenir.

Jean-Pierre et Michel, 7 juin 1993.

– Il y a un an, le 7 juin 1992, disparaissait

Michael POLLAK,

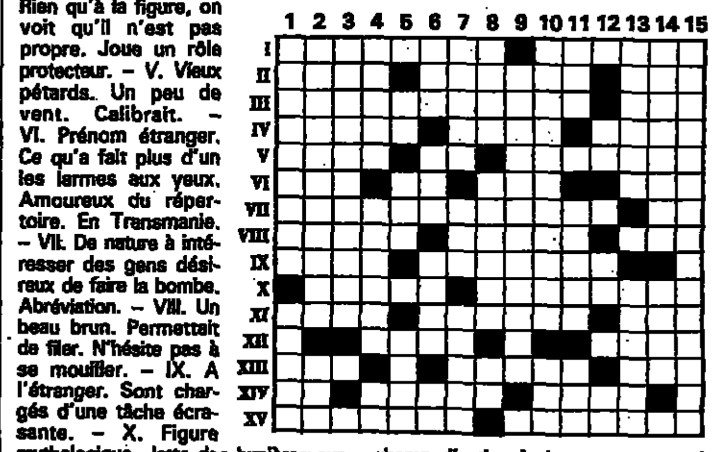
victime du sida.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6055

HORIZONTALEMENT

I. Indique le ton qui convient pour la « suite ». Bon paroissien. – II. Il sait cajoler. Un grimpeur. Combat les spasmes. – III. Prouvent un manque de franchise. Evoque Calmette. – IV. Personnifiait les forces vives de la nature. Rien qu'à la figure, on voit qu'il n'est pas propre. Joue un rôle protecteur. – V. Vieux pétards. Un peu de vent. Calibrait. – VI. Prénom étranger. Ce qu'a fait plus d'un les larmes aux yeux. Amoureux du répertoire. En Transmanie. – VII. De nature à intéresser des gens désireux de faire la bombe. Abréviation. – VIII. Un beau brun. Permettait de filer. N'hésite pas à se mouiller. – IX. A l'étranger. Sont chargés d'une tâche écrasante. – X. Figure mythologique. Jette des lumières sur des branches. – XI. Doit aux mots croisés une réputation nullement méritée. Pare-chocs d'un modèle très ancien. Sigle. – XII. Se trouve donc quelque part. Prise de contacts. – XIII. Descend toujours avant l'arrêt complet. En France. Quartier de Langres. – XIV. Préfixe. Ne s'étendent donc pas. Bénéficie d'une chambre particulière. – XV. Constituent une pépinière sportive. Cite des parties.



VERTICALEMENT

1. Sur le point de partir. Prend le dessus. – 2. Spécialités d'un restaurateur. Des armes d'autrefois. – 3. Tout le monde y est à plat (pluriel). – 4. Où avaient lieu certains battages. Légumes. Partie de la Bolivie. – 5. Fin de participe. On ne saurait blâmer ceux qui en font tout un plat. Abréviation. – 6. En toussant. Serre sans douceur. Laissent le souvenir de leur séjour dans leur logement. Symbole chimique. – 7. Désigne aussi bien un cheval qu'une vache. Ordre des facteurs. Cellules. – 8. Offre un vaste champ d'action à des personnes qui n'ont pas peur de se mouiller. Talleyrand l'eut quelque temps sur le dos. Auteurs d'atrocités. – 9. Qui ne risquent pas de se couper. – 10. Telle une chimère. Etrange créature. – 11. Pronom. Forment une chaîne. Devise. – 12. Désigne un gaz inerte. Degré. Préfixe. – 13. Observé par certains. Comme du pain. – 14. Avec elles, on a forcément des touches. N'atteint pas toujours ses objectifs. – 15. La lutte pour la vie *(deux mots).*

Solution du problème n° 6054

Horizontalement

I. Monnayeur. – II. Union. Uni. – III. Gavial. Is. – IV. Eger. Est. – V. Roanne. – VI. Relu. Tire. – VII. Edredon. – VIII. Il. Samedi. – IX. Sac. Vé. Es. – X. Imaginées. – XI. Ne. Ost. Se.

Verticalement

1. Muge. Raisin. – 2. Onagre. Lama. – 3. Nivéole. Ca. – 4. Noirauds. Go. – 5. Ana. Ravis. – 6. Lentement. – 7. Eu. Séide. – 8. Unit. Rodées. – 9. Ris ! Canisse.

GUY BROUTY

ARTS

Un peintre d'histoires

En quelques salles, la preuve est faite : Malcolm Morley est l'un des grands artistes d'aujourd'hui

MALCOLM MORLEY
au Centre Georges-Pompidou

A quoi bon tergiverser ou tarder puisqu'il faut l'affirmer nettement ? Malcolm Morley, soixante-deux ans, Américain de naissance britannique, est l'un des quelques peintres contemporains dont l'œuvre s'élève, sans effort, comme naturellement, au-dessus de l'époque. il est de ceux dont une toile ou une aquarelle rend celui qui la contemple longuement plus léger, plus *rapide*, plus vif. Elle force à comprendre plus vite, et mieux, ce qui se voit, ce qui se dit, ce qui se passe. Elle donne du plaisir et de l'esprit en somme. C'est rare. c'est exceptionnel à vrai dire.

Dans une exposition de Morley – la parisienne ne fait pas exception à la règle, – un phénomène singulier peut s'observer, même les *soirs de vernissage* : les visiteurs, les invités, ceux qui savent pourquoi ils sont venus et ceux qui l'ignorent, ne se parlent pas comme à l'ordinaire. Ils ont beau essayer de bavarder, comme *ils font* d'habitude, le cœur n'y est pas. Ils sont distraits. Ils ne peuvent pas s'empêcher de regarder les tableaux – et ces tableaux, grands, étranges, dissonants, aux couleurs aigres, au style variable et jamais arrêté sont le contraire du bavardage flottant et commode tel qu'il se pratique en paroles et en œuvres.

Qu'est-ce donc qu'une œuvre bavarde, flottante et commode ? Les expositions, les foires, les musées d'art contemporain en regorgent. Elle procède par approximations et lieux communs. Elle se veut profonde et demeure superficielle. Elle prétend traiter de l'essence de l'art, par exemple, de sa mort, de son histoire, de son destin et ne fait que répéter ce que mille autres ont balbutié avant elle. Elle fait l'éloge de la géométrie, un demi-siècle après la mort de Mondrian. Celui du nihilisme et de la dérision, soixante-quinze après Duchamp. Celui du geste pictural un siècle après Monet. Ces procédés sont excellents pour qui ne veut ni choquer, ni gêner, ni déplaire.

Morley peint tout juste l'inverse. Il choque, il gêne, il déplaît. Il sait ce qu'il peint et pourquoi. Il compose, il ordonne ses tableaux et travaille assez lentement, assez peu, préférant la *cristallisation* à la prolixité. N'importe lequel des tableaux de sa rétrospective permet la démonstration. Qu'elle relève d'un supposé hyperréaliste, tel le *Dîner de croisière* de 1966, d'une figuration brouillée, commune *Dans un poste de secours au Viet-nam*, de 1971, du mélange des genres et des références – *Ultime angoisse*, 1978, *le Berceau de la civilisation avec femme américaine*, 1982 – ou de la manière actuelle, indéfinissable – *l'Oracle* de 1992 par exemple, – la toile est conçue selon un système étonnamment complexe et précis d'incohérences voulues, de déséquilibres calculés, d'incongruités méditées – tout cela enveloppé, habillé, masqué dans les plis d'une peinture somptueuse. A l'huile ou à l'eau, elle multiplie les inventions, les sortilèges, les coups d'éclat.

Soit donc *Ultime angoisse* : une vue de Venise avec des personnages du dix-huitième siècle sur un quai, une galère dorée sur un canal, des voiles derrière elle, des gondoles autour et la Salute tout au fond. *Il y a évidemment du* Guardi, du Canaletto et du Longhi là-dedans, mais transformés par une facture un peu plus épaisse et fouettée, des couleurs un peu plus acides, une lumière moins perlée. Pastiche de la peinture vénitienne alors ? En aucun cas, puisqu'un train de marchandises aux wagons vert émeraude et bleu azur traverse en tombant le ciel du paysage et *menace de plonger dans l'eau*. Belle image de la mémoire, des incohérences de la mémoire moderne. *Un* rêveur songeait au carnaval ; il cultivait une nostalgie élégante et suave ; il rêvait à Guardi ou à Manet ; il avait – délice suprême – oublié le vingtième *siècle. Ce dernier surgit dans* un fracas d'essieux et de moteur Diesel. On appelle ce genre d'œuvre une peinture d'histoire. Il y a des théoriciens qui la disent morte depuis longtemps. Ils ne connaissent pas Morley, sans doute.

Des images irréfutables de l'époque

Soit *Icare*, tableau de 1993. Dans un ciel de nuages flagellés, au-dessus d'un port, de ses cargos écarlates et de son phare rayé noir et blanc, deux biplans de la première guerre mondiale se précipitent. Ce sont deux maquettes de balsa et de papier rehaussées d'aquarelle. Des jouets ? De faux jouets fort peu innocents, accessoires allégoriques de la guerre. Peinture d'histoire, à nouveau, exécutée avec une dextérité *effarante. L'écume* sur les rochers est un dripping de Pollock, les nuages un formidable morceau d'observation dans la tradition impressionniste, la mer un aplat de *bleu dur. Si divers soient les procé*dés, l'œuvre n'en évite pas moins l'incohérence. Elle tient parfaitement. Elle fait reculer le mur et suscite une rumeur de vagues et de vent.

D'autres exemples ? Inutile. La description ne peut que suggérer la densité de la peinture, l'intelligence du style et sa force d'expression. Rien n'est superflu, décoratif, anecdotique ou fortuit là-dedans. Morley compose les images irréfutables de l'époque où il vit. Il condense en quelques mètres carrés des milliers de photographies, des heures de reportages, des mètres de bobines. Il traite de politique, d'économie, des mœurs, de religion, de sexe et de mort. Dans les années 60, il affectait le réalisme le plus scrupuleux, *mais la* représentation était semée de détails bizarres. Les visages grimaçaient des sourires de convention, le luxe sentait le toc, l'image était tendue sur un vide qui apparaissait par les interstices, sous la couleur trop lisse et propre. Après avoir rompu avec ces fastes illusoires, Morley a perfectionné un style où l'abstraction sert *à la figuration, qui se* dissout en abstraction de temps en temps, juste assez pour que le doute demeure sans cesse, pour que la comédie des apparences ne puisse jamais être prise au sérieux.

Arizonac pulvérise l'utopie du *primitivisme – on songe à David* Hockney, l'autre immense anglais de l'art actuel. *Crime égéen* revient sur les sordides affaires familiales de Thésée, d'Ariane et du Minotaure – hommage crypté à Picasso ? plaisanterie psychanalytique ? *Le Bateau, le Chevalier, le Tank* associe Velasquez, le Moyen-Age, Philip Guston et l'hyperréalisme pour un foudroyant résumé de l'histoire des civilisations – ironique évidemment. La peinture explose, gicle, aveugle, se disperse en nuées et en écumes, se ramasse en figures. Elle est implacable et impeccable.

PHILIPPE DAGEN

► **Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, 75004, Paris ; tél. : 44-78-12-33. *Jusqu'au 19 septembre.***



MARY BOONE GALLERY

« Le Bateau, le Chevalier, le Tank » : Velasquez, le Moyen-Age, Philip Guston et l'hyperréalisme

MUSIQUES

Quatre orchestres chez les rois de France

Ouverture par le National et Yuri Bashmet du Festival de Saint-Denis

« A moins de quatre chefs importants inscrits à son programme, on ne devrait pas avoir le droit de se prétendre un festival », dit Jean-Pierre Le Pavec, directeur des festivités de Saint-Denis. Pourquoi cette affirmation péremptoire ? Précisément parce que Le Pavec accueille cette année non pas deux, non pas trois, mais quatre invités de marque : Seiji Ozawa, Alberto Zedda, Esa Pekka Salonen et Charles Dutoit.

Le Japonais, pour une intégrale des symphonies de Mahler, en cours depuis des années. L'Italien, dans Pergolèse et Rossini, sa spécialité. Le Finlandais, aux commandes de l'une de ses équipes favorites, l'Orchestre de Stockholm. Le Suisse Dutoit, avec l'Orchestre national que lui a confié Radio-France. Ces derniers ouvraient *le feu vendredi 4 juin* au cours d'une soirée décentralisée à Epinay (eh ! oui, on décentralise désormais d'une banlieue à l'autre).

Histoire de se mettre en condition et de ne pas brimer les Parisiens, *le même concert avait été* donné la veille au Théâtre des Champs-Elysées. Il restera dans les annales pour une anecdote peu banale : Yuri Bashmet a laissé *échapper son archet dans le concerto pour alto*, d'Alfred Schnittke. Charles Dutoit a laissé s'envoler sa baguette dans la *Symphonie pathétique* de Tchaïkovski. Ces messieurs avaient la main leste, dans une ambiance il est vrai survoltée.

Bashmet, qui cultive plus que jamais son *look* gitan, et dont la frange tombe jusqu'aux lèvres, est, comme chacun sait, *« le meilleur altiste du monde »*, russe de surcroît, et intraitable dans les négociations de contrat. Cela lui vaut une aura *sans équivalent* actuel pour un instrumentiste, qu'on ne connaît qu'à quelques stars du bel canto.

Bashmet est le commanditaire d'un *Concerto* qu'Alfred Schnittke, par reconnaissance, a quasiment gravé de ses initiales : le premier motif mélodique énoncé par l'ins*trument soliste* correspond (selon la notation allemande des notes de la gamme) au cryptogramme BASCHE. Soit un mixage savant de Bach et de Bashmet.

L'invocation de Jean-Sébastien est, à l'écoute, envahissante : Schnittke, en bon post-moderne, pratique d'abondance la fausse citation. Et Bach est le plus aisé à parodier des grands anciens. Passent également au long de ce concerto rhapsodique (pour ne pas dire assez informe), les ombres insistantes de Mahler et de Chostakovitch, peut-être de Berg, d'Hindemith éventuellement...

Ni suivi ni logique

Schnittke ? On devine sa présence dans cet art du mélange, art de bon cuisinier sûr de ses recettes et capable de mener un soliste à son apogée dans des cadences *répétées*. L'archet de Bashmet s'envole (au sens propre) sur ces longs phrasés ciselés, dans ces trémolos d'enfer en doubles notes, au long de ces doucereuses mélodies *très tonales, épicées de quarts de* ton ici ou là, comme par plaisanterie, par moquerie d'une certaine modernité aujourd'hui répudiée. Schnittke écrivait de la musique *sérielle dans les années 60.*

Dutoit, avec force moulinets, *tentait de donner un peu de tenue* à une partition orchestrale pour le moins éclatée. S'ensuivirent quelques éclats de cuivre, de jolis effets d'écho, un zeste de clavecin par-ci par-là. De suivi et de logique, point.

On se retrouvait pour *la Sixième* de Tchaïkovski après l'entr'*acte. Quelques cahots dans les* rapides relais de cordes, d'assez effroyables bouffées de trombone, puis tout se mit en place pour une exécution virtuose, lyrique, absolument inintéressante, de cette délicate symphonie : sirupeuse et pétaradante *si* on la *dirige* au premier degré ; pétrifiée et pétrifiante si l'on y met un pathos froid, comme Markevitch ou Mravinski.

ANNE REY

► **Prochains programmes du *Festival* : *spectacle autour de* Schumann, de Mirella Giardelli et Yves Gourvil, les 7, 8 et 9, Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis ; Rossini (*Cantate des Bourbons : « Mort de Didon », « Jeanne d'Arc »*), Pergolèse (*Stabat mater*), par Iano Tamar (soprano), Lucia Valentini-Terrani (mezzo), Sinfonietta de *Picardie, Chœur d'oratorio* de Paris, Alberto Zedda, direction, le 11 juin, 20 h 30, Basilique de Saint-Denis. Tél. : 42-43-77-72.**

CINÉMA

Portes et fenêtres

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENTS ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT
de Rafal Wieczynski

Elle, elle habite seule un pavillon. *Lui numéro 1, voleur-glandeur* de son état, s'introduit par les toits, veut la voler, la violer un peu, et puis il l'aime. Elle aussi. Lui numéro 2 sonne à la porte tous les jours, *il* est postier et apporte, avec son courrier, les humbles bouquets *d'une passion timide* et respectable. Elle n'est pas contre la bague au doigt qu'il lui propose.

Voilà l'un qui bloque la porte, l'autre qui barricade le toit, ça monte et ça descend, on escalade murs et escaliers... Chassez le burlesque par le trou de serrure, la cruauté entre par le soupirail, et cette forme de *désespoir ironique* et nonchalant qui fait le meilleur des cinémas d'Europe de l'Est se faufile par les lucarnes.

Pour son premier film, le jeune réalisateur Rafal Wieczynski rend explicitement hommage à Kieslowski, le titre n'étant pas, et de *loin, le seul clin* d'œil *au Décalogue*. Il a du talent, des idées, et un regard. Mais le souffle manque parfois : Wieczynski aurait gagné à imiter aussi la brièveté des films de son mentor.

Tout symbolisme de l'absurde bu, à force de revirements, de coups bas et sauts périlleux sentimentaux, *le jeu de va-et-vient* entre la demoiselle et ses deux soupirants prend des airs de mouvement perpétuel inutilement étiré.

J.-M. F.

[Cette critique avait paru dans *le Monde* daté 29-30 novembre 1992 ; la sortie de ce film, prévue pour le 25 *novembre, avait été annulée au dernier* moment.]

ÉDITION

La Foire du livre de Leipzig : plus « salon » que business

Renonçant à concurrencer Francfort, la ville de la Saxe se voudrait un lieu de rencontre d'intellectuels et d'éditeurs

La Foire du livre de Leipzig veut renaître. Ouverte le jeudi 3 juin, cette manifestation traditionnelle réunit, une fois de plus, dans la grande ville de la Saxe, les gens du livre, pour cette Foire internationale qui est, en même temps, le lieu cette année du Congrès national des bibliothécaires allemands. Comme pour illustrer *la célèbre phrase de* Goethe : *« Lorsque j'arrivai à Leipzig* (en 1765), écrit-il, *la Foire avait justement lieu : j'ai vu passer sous mes yeux toute ma patrie allemande. »*

C'était là, en effet, que le commerce du livre, chassé de Francfort en 1667 par une censure trop sévère, s'était fixé et que s'étaient concentrées les maisons d'édition de l'Allemagne. Pendant la paren*thèse de quatre décennies* de la République démocratique allemande, la Foire s'était maintenue, véritable vitrine de l'édition de l'Est, à côté de l'énorme étalage des réalisations industrielles, pour apparaître, disaient les prospectus, comme *« le plus haut lieu de la confrontation des systèmes industriels et commerciaux capitaliste et socialiste du monde entier »*. Plus modeste, la Foire du livre était alors l'occasion de faire *le tour des productions de l'édi*tion est-allemande, aujourd'hui sinistrée.

La Foire de Leipzig allait-elle disparaître ? Pour l'instant, il a été décidé de la faire réapparaître sous une forme différente, qui, au lieu de regrouper en deux semaines, au printemps et à l'automne, toutes les activités, se présenterait comme un ensemble de salons spécialisés échelonnés au long de l'année. En ce qui concerne le livre, la question de fond que se posent les organisateurs et les Allemands en général est de savoir sa place, son rôle, *son avenir. Lucides*, ils savent qu'elle n'a aucune vocation à concurrencer la Foire de Francfort. L'avenir pourrait être de faire de cette ville du livre un lieu de rencontre d'*intellectuels* et d'éditeurs.

C'est ce que suggérait, le jour de l'inauguration, M. Weidhaas, *directeur* de la Foire du livre de Francfort : *« Elle pourrait s'orienter vers la forme d'un « salon littéraire » pour l'Allemagne au même titre que le Salon du livre de Paris est un salon littéraire pour la France. Mais c'est Francfort qui restera le lieu du business, où se signent les contrats. »*

Elle pourrait rester aussi un lieu de rencontre de l'Est et de l'Ouest de l'Europe, comme l'indiquait le « Dialogue Est-Ouest » qui ouvrait les débats de la Foire avec le Russe André Siniavski et l'Allemand Gunter Kunert, sur des thèmes qui se répondaient : « Pourquoi écrire ? Pourquoi lire ? »

Par ailleurs, la *construction des* locaux de la nouvelle Foire a été entreprise pour remplacer des installations devenues obsolètes. Un crédit de 1 milliard de marks a été voté pour ces installations, qui devraient être achevées dans trois ans.

La France présente finalement

Le problème de la participation française à la Foire du Livre s'était posé cette année. En raison *de la faible participation des édi*teurs français enregistrée à sa proposition en novembre dernier, France-Edition, l'organisme de promotion du livre français à l'étranger, n'avait pas retenu Leipzig dans sa programmation. Seul serait présent l'Institut français, *qui avait réservé un stand de* 35 mètres carrés.

Tout a été changé après une brève visite à Leipzig, le 8 mai, du ministre de la culture, M. Jacques Toubon, venu assister à la première de l'opéra de Rameau *Hippolyte et Aricie* (en français), dans le cadre de la célébration du 300e anniversaire de l'Opéra de Leipzig. Le ministre, en effet, a exprimé le désir de voir la France *présente à cette manifestation, en* même temps que les autres éditeurs étrangers, alors que se trouveraient à Leipzig quelque trois mille bibliothécaires de toute l'Allemagne, susceptibles d'être intéressés par la production de livres français.

Puisqu'il était trop tard pour louer un *stand*, il a *été décidé*, à dix jours de l'ouverture de la Foire, que France-Edition exposerait quelque six cents ouvrages sur le stand de l'Institut français. Où était présent l'ancien directeur du livre, Jean Gattegno, devenu chargé de mission pour le secteur du livre et des bibliothèques par le Conseil de l'Europe, ainsi que le romancier Jean-Luc Benoziglio, qui vient d'être traduit chez Rowohlt, et l'éditrice Viviane Hamy, qui avaient fait le voyage de Leipzig à l'invitation des Amis du roi des aulnes.

C'est donc l'Institut français de Leipzig, que dirige depuis trois ans une germaniste, Claudine Delphis, qui représente la France à la Foire. Il vient justement d'être *inauguré, fin avril, dans* une belle demeure entièrement restaurée, Lumumbastrasse. Décidée dès décembre 1989, pour répondre à l'attente de tous ceux *qui n'avaient pu être en contact* avec la France, sa création aura demandé trois ans d'efforts.

Logé d'abord, de façon sommaire, dans les locaux de l'ancienne école du Parti, l'Institut français s'est donc installé dans *ses nouveaux locaux, qu'il partage*, ce qui est une « première mondiale », avec le British Council. Des salles d'exposition, une salle de conférences, une biblio*thèque de quelque 12 000 livres*, ainsi que l'enseignement de la langue composent le programme des activités de cette belle maison.

L'enseignement du français (450 élèves par semestre), surtout, y tient une place importante : il s'étend à tous les niveaux et à *tous les âges, depuis le « français* précoce » (à partir de quatre ans) jusqu'aux demandes de plus en plus variées de formation « sur mesure », notamment un cours de formation continue pour le recyclage des professeurs de français *dans le cadre de l'enseignement* d'une seconde langue. Tout un programme se met en place pour soutenir le livre français dans l'est de l'Allemagne. Un autre institut français est installé dans la capitale de la Saxe, à Dresde.

NICOLE ZAND

هكذا من الأصل

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Je cours, j'ai tellement de hâte : 20 h 30, dim. 17 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : 20 h 30, dim. 17 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Le Travail du plâtre : 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-46-01-24). La Nuit de Mme Lucienne : 19 h. Salle Folie-Méricourt. Le Placard : 19 h 30. Dim. L'Ours : 15 h 30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h, dim. 16 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Gala : 19 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Dim. Gare aux comiques : 20 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille : 15 h et 19 h 30. Kalo : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). La Vache libre : 21 h. Joyet et Roll Mops : 22 h.
CENTRE CULTUREL DU MINISTÈRE DES FINANCES (40-04-38-85). La Villégiature : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). L'Enfance dans l'art : 14 h. Meurtre à l'aube : 20 h 45, dim. 15 h. Croisements, divagations : 21 h, dim. 17 h. Dim. On a marché sur la Terre : 17h. Les Gauchers : 20h30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les cogs se couchent à l'aube : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 15 h et 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h 15, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 14 h. Le Prix Martin : 20 h 30. Dim. Le Faiseur : 14h.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30, dim. 15 h.
CRYPTE SAINT-SULPICE (ÉGLISE SAINT-SULPICE) (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 15 h et 20 h 30, dim. 17 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). La Lettre : 18 h 30, dim. 15 h. Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 15 h 30 et 21 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h, dim. 15 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Quiroga première : 20 h. Aux innocents les mains vides : 22 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h. La Mouette : 21 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Amours en pièces : 20 h 30. Fais une pause, on est dimanche : 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Man, Doris, Gus : 19 h 30, dim. 17 h. Le Horla ; Boule de suif : 20 h 45.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 19 h. Le Banc : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h, dim. 15 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 16 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 30. Tempête sur une toile cirée : 22 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Le Miroir des songes : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri ? : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Méli-mélomen : 21 h, dim. 16 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 16 h et 21 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : 20 h 30. L'Homme et son double : 22 h 30, dim. 17 h.
SALLE DE LA ROQUETTE (40-04-93-89). Léonce et Léna : 15 h, dim. 16 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Didier Benureau : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). La Caresse : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou dans Ça va jaser : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h.
THÉATRE DE LA LUNE-NOIRE (43-38-70-29). Spectacle en forme de poire : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Les Symptômes de la vache folle : 18 h 30, dim. 19 h. Madame de Sade : 20 h. Histoires de paroles : 22 h, dim. 15 h.
THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98). Dim. Littorine littoralis ou le Complexe du bigorneau : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30, dim. 17 h. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Staline : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Pélican : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. A Life in the Theatre (en anglais) : 20 h 30. On va faire la cocotte. Mais n'te promène donc pas toute nue : 22 h 15.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Strip et boniments : 20 h. Les Carabiniers : 20 h. La Grande Charge hystérique : 20 h.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30, dim. 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). L'Orchestre : 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-72-37-43). L'Amour médecin : 20 h 30, dim. 16 h.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Jean-Marie Bigard : 21 h.
MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Dim. Le Verger des solitaires : 15h30, 16h45.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Il y a des hommes océans, Victor Hugo : 20 h 45.
VANVES (THÉATRE) (46-45-46-47). Les Aventures du baron Faeneste : 20 h 30, dim. 15 h.
VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45.

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 JUIN

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier et son Musée », 14 h 30, en haut des marches extérieures, à gauche (Tourisme culturel).

« Chapelles et jardins secrets de la rue Mouffetard », 14 h 30, à l'angle de la rue Mouffetard et de la rue du Pot-de-Fer (S. Rojon-Kern).

« Saint-Etienne du Mont et le collège des Irlandais », 14 h 30, devant l'église Saint-Etienne du Mont (M.-G. Leblanc).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). « La Maison-opéra et ses salons », 14 h 40, métro Miromesnil, sortie avenue Percier (M. Banassat).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre. Les sites connus et inconnus de la Butte », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Les hôtels Jean-Bart, de Braque et des ambassades de Hollande », 15 heures, angle de la rue du Temple et de la rue Chapon (D. Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Musée de l'Homme, palais de Chaillot, 12 h 30 : « Hommes et cultures au temps de la Préhistoire : L'héritage de la Préhistoire », par D. Vialou. Entrée libre (Société des Amis du musée de l'homme).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe au carrefour des arts : les icônes », par C. Barrière (Maison de l'Europe).

∴

Les journées portes ouvertes de la Garde républicaine auront lieu les 12 et 13 juin, de 9 heures à 18 heures, 18, boulevard Henri-IV, Paris 4e (entrée et spectacles gratuits, sans réservation).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Jeune fille (1960, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 16 h 30 ; Baby Doll (1956, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 19 h ; la Petite (1978, v.o. s.t.f.), de Louis Malle, 21 h 15.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Cannes 93 à Paris, un certain regard : Déménagement (1993), de Hinji Soomai, 16 h 30 ; l'Oiseau du bonheur (1993), de Pilar Miro, 19 h ; François Truffaut, portraits volés (1992), de Serge Toubiana et Michel Pascal, 21 h 15.

DIMANCHE

Cannes 93 à Paris, un certain regard : Sonatine (1993), de Takeshi Kitano, 16 h 30 ; The Music of Chance (1993), de Philip Haas, 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas du Canada : Cordes (1991, v.o. s.t.f.), de Wendy Tilby. The Company of strangers (1990, v.o. s.t.f.), de Cynthia Scott, 14 h 30 ; le Mariage du hibou : une légende eskimo (1974, v.o. s.t.f.), de Caroline Leaf, le Temps d'une chasse (1971, v.o. s.t.f.), de Francis Mankiewicz, 17 h 30 ; Jésus de Montréal (1989, v.o. s.t.f.), de Denys Arcand, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Une vieille boîte (1975, v.o. s.t.f.), de Paul Driessen, la Vie heureuse de Leopold Z (1965, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 14 h 30 ; Jeu de coudes (1979, v.o. s.t.f.), de Paul Driessen, Réjeanne Padovani (1973, v.o. s.t.f.), de Denys Arcand, 17 h 30 ; Notes sur un triangle (1966, v.o. s.t.f.), de René Jodoin, Prologue (1968, v.o. s.t.f.), de Robin Spry, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : les Seventies au quotidien : Spot Samaritaine (1960-1969), Pour Clémence (1977) de Charles Belmont, 14 h 30 ; le Chant du départ (1975) de Pascal Aubier, 16 h 30 ; General Lee et ses teddy-boys (1979) de Thomas Gilou, Il n'y a plus de terrains vagues (1979) de Robert Bober, 18 h 30 ; l'Amour des bêtes (1972) d'Yvan Butler, le Chat (1971) de Pierre Granier-Deferre, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années utopiques : Coup de feu (1970) de Didier Baussy, Bof... (1971) de Claude Faraldo, 14 h 30 ; Fête et défaite, c'est travailler (1977), Atelier A (1970) de François-Raoul Duval, Raconte-moi Beaubourg (1978) de Christian Mottier, 16 h 30 ; Abracadabra Rock'n roll (1976) d'Olivier Lorquin, Aurais dû faire gaffe, le choc est terrible (1977) de Jean-Henri Meunier, 18 h 30 ; Kakicity (1971) de Jean Marboeuf, Bel Ordure (1973) de Jean Marboeuf, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN REVIENT AU PAYS. Film japonais de Keisuke Kinoshita, v.o. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL. Film français d'Anne Fontaine : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAD DOG AND GLORY. Film américain de John McNaughton, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE MARI DE LÉON. Film français de Jean-Pierre Mocky : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George-V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NINJA KIDS. Film américain de Jon Turteltaub, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT. Film polonais de Rafal Wieczynski, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

VILLÉGIATURE. Film français de Philippe Alard : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AGAGUK (Fr.-Can., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CAHIER VOLÉ (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DELICATESSEN (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Opéra - ex-impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
FOREVER YOUNG (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-26-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE MILICIEN AMOUREUX (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MO' MONEY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Opéra-ex-impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
L'IL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-47-22).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PÉTAIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROULEZ JEUNESSE ! (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.

DEUX TÊTES FOLLES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

FORTRESS (*) (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (36-68-75-55) 20 h, 22 h.

HAIRSPRAY (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) 0 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 35.

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 30.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 15.

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h.

LES PETITS CHAMPIONS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.

PORTES OUVERTES (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) 16 h 45, 19 h, 0 h 25.

RAPID FIRE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 17 h, 19 h, 21 h.

SISTER ACT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 15.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 21 h 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 19 h 40.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

BILLET

Le tournesol de la colère

La semaine qui s'ouvre risque d'être chaude sur le front agricole. Selon toute vraisemblance, la France va, *mardi 8 juin*, donner son accord pour que soit enterrée la hache *de guerre entre les Etats-Unis* et la CEE sur le dossier des produits oléagineux. Isolée parmi les Douze, elle refusait jusqu'à maintenant les termes de l'arrangement conclu en novembre à Washington, qui n'était lui-même que la traduction d'une condamnation *de la Communauté, sur ce point* précis, par les instances du GATT.

Les responsables des principales organisations (CNJA et FNSEA), qui ont été en permanence informés – officiellement et officieusement – de la position du gouvernement tiennent un *double langage*. Ils savent pertinemment qu'il faudra bien, *en fin de compte, dire « oui »,* au moins pour deux raisons : la CEE a été condamnée, et le déblocage de tous les autres chapitres de la négociation internationale en dépend. Mais devant leurs troupes, surrenchère aidant (on vient encore de le voir au congrès des Jeunes agriculteurs de Biarritz) les leaders font monter la pression et emploient un langage guerrier. De son *quartier général* du Gers, la Coordination rurale parle d'un *« accord infâme qui brade notre agriculture aux Américains »*.

Il faut donc s'attendre à des manifestations plus ou moins musclées dans les prochains jours, et pas simplement en Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Centre, Bourgogne, Lorraine, qui sont *les principales régions de* production de colza et de *tournesol. Les maires de* toutes les communes rurales ont été contactés par la FNSEA pour écrire pendant le week-end à Edouard Balladur et le mettre en garde contre une signature sans contreparties. Luc Guyau, président de la Fédération, rencontrera lundi 7 juin son *homologue espagnol pour* mettre au point une stratégie : *les surfaces plantées en* oléagineux ont, en deux ans, doublé en Espagne.

Le gouvernement est conscient que l'état de grâce touche à sa fin. Jean Puech a insisté auprès de son collègue des affaires étrangères pour que le « oui » français *« s'inscrive dans une démarche sérieuse et constructive »,* dit-on dans *l'entourage du ministre de* l'agriculture et de la pêche. Les *contreparties doivent* être de quatre ordres : dissociation totale du « dossier oléagineux » des autres, répartition équitable entre les Douze les surfaces autorisées, aménagement du *régime* des pénalités en cas de dépassement des *quotas*, refus d'une quelconque limitation pour *les cultures à usage industriel*. Le plus important sera, en fait, autant la façon de présenter l'accord que son contenu.

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Aides pour la viticulture et les vergers du Languedoc-Roussillon.** – Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a annoncé, vendredi 4 juin à Montpellier, une aide *supplémentaire* de 60 millions de francs pour la rénovation du vignoble, dont les deux tiers seront affectés au Languedoc-Roussillon. L'ensemble des viticulteurs concernés par cette aide seront payés *« fin juin au plus tard »*, a précisé le ministre aux organisations professionnelles. Cette aide s'ajoute aux allégements de charges des viticulteurs qui avaient été décidés en juillet 1992 et assortis d'un crédit provisionnel de 50 millions de francs concernant 16 000 hectares. *« L'aide est aujourd'hui étendue pour toucher en fait 33 339 hectares »*, a indiqué le ministre. Recevant ensuite les représentants des producteurs de pêches et d'abricots, il a annoncé des mesures d'urgence pour lutter contre le virus de la sharka qui touche les vergers de la région.

Après la décision du Conseil d'Etat contestant le transfert à Strasbourg de l'Ecole nationale d'administration

M. Balladur va préciser sa politique d'aménagement du territoire

Le gouvernement, *qui entend poursuivre sa politique* d'aménagement du territoire, va préciser celle-ci. Le *premier ministre devait notamment présider, lundi* 7 juin à l'hôtel Matignon, un conseil interministériel consacré au *transfert de l'Ecole nationale d'administration* (ENA) à Strasbourg.

Le Conseil d'Etat* avait annulé, vendredi 4 juin, la décision prise le 7 novembre 1991, à l'occasion d'un comité *interministériel* pour l'aménagement du territoire, par Edith Cresson, alors premier ministre, de *transférer l'ENA* à Strasbourg. Saisi notamment par l'Association des anciens élèves, le Conseil d'Etat, *siégeant en assemblée du contentieux* mais hors de la présence de son vice-président, qui est de droit le *président du conseil d'administration de l'ENA, a suivi les* recommandations *les plus simples que lui avait* faites son commissaire du gouvernement *(le Monde* du 27 mai *dernier).

Comme elle l'avait fait pour la SEITA, la haute juridiction administrative a considéré que l'annonce faite lors du comité interministériel d'aménagement du territoire d'un certain nombre de délocalisations n'était pas *« une préparation de décision »,* mais un *« acte susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ».* Il constate que l'ENA, établissement public administré par un directeur assisté par un conseil d'administration, est sous la tutelle du premier ministre, mais il considère que rien, dans les décrets régissant l'école, n'autorise l'autorité de tutelle à décider souverainement du transfert de son siège.

A travers les formulations de sa décision, le Conseil d'Etat explique, que pour délocaliser l'ENA, il fallait que *le gouvernement* commence par modifier les règles actuelles de fonctionnement de l'école et de l'organisa*tion de la scolarité, ce qui ne peut être fait, en vertu du* statut fixé en 1945, que par décret en Conseil d'Etat. Il *ajoute que toute décision en la matière doit être cosi*gnée par le ministre de la fonction publique, ce qui *n'était pas le cas de celle contestée, qui n'était qu'un* relevé de conclusions établi par le premier ministre à la *suite d'une réunion interministérielle.*

Le même jour, et pour des raisons identiques, le Conseil d'Etat a aussi annulé la décision de transférer l'Union des groupements d'achats publics à Melun-Sénart.

Le gouvernement n'entend modifier qu'une « poignée » de délocalisations

Sans, encore une fois, se prononcer *sur le bien-fondé des transferts* d'organismes publics en province, les magistrats du Conseil d'Etat ont donc confirmé et précisé, vendredi 4 juin, le « mode d'emploi » des délocalisations *esquissé*, le 25 mai, par les commissaires du gouvernement *(le Monde* du 27 mai). Edouard Balladur, qui entend poursuivre cette politique *d'aménagement du territoire, devra* donc dorénavant s'y plier en commençant par redresser un certain nombre de procédures mal engagées par ses prédécesseurs. Si le *sort, hautement symbolique*, de l'ENA sera vraisemblablement scellé lors de la réunion interministérielle organisée le 7 juin à l'hôtel Matignon, d'autres décisions *sujettes à caution* (1) *et intéressant* une trentaine d'établissements sous statut d'entreprise publique pourraient faire l'objet d'un toilettage juridique approprié lors du prochain *comité interministériel* d'aménagement du territoire (CIAT), censé se tenir d'ici à l'été.

Mais, par-delà ce toilettage, le gouvernement devrait aussi profiter de ce CIAT pour mettre à plat tout le déroulement des délocalisations. *En procédant, d'une part,* à un examen minutieux des quatre-*vingt-cinq décisions déjà prises.* Et en transformant, d'autre part, cette politique née d'un coup de poing sur la table d'Edith Cresson en un *« processus permanent d'aménagement du territoire »*, selon l'expression d'André Rossinot, ministre de la fonction publique.

Sur le premier volet de cette remise à plat, le ministère de la fonction publique entend ainsi s'assurer que les décisions prises se conforment bien, sur le fond cette fois, au principe selon lequel *« le service public rendu par l'organisme transféré doit être de meilleure qualité dans la ville d'accueil qu'à Paris »*. En vertu de ce principe, le ministère estime que seule *« une poignée »* de dossiers mériteraient d'être modifiés. Sur le second volet, le gouvernement réfléchit à une méthode qui permettrait à l'avenir de prendre en compte toutes les difficultés engendrées par une délocalisation : *faisabilité*, résultats escomptés en termes d'aménagement du territoire, financement du transfert, plan social d'accompagnement...

En matière de faisabilité des dossiers, le ministère de la fonction *publique s'interroge, par exemple,* sur la généralisation à chaque futur dossier d'une expertise technique préalable, indépendante et publique. De même réfléchit-il sur de nouvelles dispositions sociales susceptibles d'encourager le déménagement des personnels. *« Nous souhaitons lutter contre le mépris dont a fait preuve le précédent gouvernement vis-à-vis des agents de ces organismes »*, explique-t-on ainsi dans l'entourage de M. Rossinot. C'est la raison pour laquelle la mise sur pied d'un *dispositif transitoire et exceptionnel »* de mobilité est à l'étude. Dispositif qui serait susceptible d'être étendu aux fonctionnaires extérieurs aux organismes délocalisés mais désireux de les *rejoindre en province.*

Du point de vue des villes d'accueil, la volonté *politique* dont les ministères parisiens font preuve à travers ces réflexions méthodologiques va certes dans le bon sens. Mais, pour ces villes, le gouvernement n'a pas encore rempli sa mission, à savoir entériner, dans les faits, le bien-fondé des délocalisations...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Une vingtaine de recours contentieux *et gracieux sont encore en instance.*

Rue de l'Université à Paris

Les « déracinés » font de la résistance

Mal fixée, la banderole flotte *au-dessus de l'entrée du siège* parisien de l'École nationale d'administration. Le message inscrit en lettres majuscules – *« Non au transfert »* – est encore d'actualité. Car l'ENA est toujours à Paris.

On croyait les énarques désormais formés en Alsace. En janvier 1992, les élèves s'étaient installés avec tam*bours et trompettes dans* la ville-préfecture du Bas-Rhin. Certains propos maladroits avaient rappelé combien ils restaient opposés à la délocalisation de leur école. Un an plus tard exactement, une nouvelle promotion prenait possession des premiers bâtiments rénovés. L'ENA *paraissait avoir* déménagé.

En fait, *l'école de la haute* fonction publique s'est partagée *deux années durant entre les* deux sites, organisant quelques courtes sessions en Alsace et demeurant discrètement la plus grande partie du temps à Paris, selon le calendrier défini avec le gouvernement précédent. En *1992, les élèves n'ont passé* qu'un mois à Strasbourg avant *de partir en stage, en France* ou à l'étranger. Durant l'année 1993, les 2 000 mètres carrés alsaciens de la commanderie Saint-Jean, une ancienne prison réhabilitée pour l'occasion, ne seront occupés que pendant *trois mois : au mois de janvier* les lauréats du concours y ont *effectué leur rentrée* puis sont partis en stage. Les élèves de deuxième année leur ont succédé durant deux mois. Eux n'y retourneront pas. Depuis le 1er avril et jusqu'à la fin de leur scolarité, ils sont à Paris.

La *décision* du Conseil d'Etat était attendue avec impatience *rue de l'Université. Pas seule*ment par les élèves. Car les cent trente membres du personnel de l'école sont restés. Aucun d'entre eux ne s'est encore *installé* en Alsace, beaucoup ont fait la navette entre *les deux villes lors des quelques* semaines de scolarité, et bien peu, moins d'une vingtaine, se sont déclarés prêts à s'installer en Alsace avec l'école. Actuellement, douze fonctionnaires basés dans l'est de la France *ont été détachés pour servir de* relais permanent dans les locaux de la commanderie Saint-*Jean. Et, à Paris, le personnel,* les élèves et les anciens élèves font de la résistance.

Ils ont pris connaissance de l'arrêt du Conseil d'Etat avec satisfaction mais sans illusion. Tout au plus, l'association des anciens élèves de l'ENA, qui avait déposé l'un des recours, espère-t-elle que cette décision permettra au gouvernement d'étudier l'opportunité de ce transfert et d'engager une large concertation. *« Cette mesure a été prise dans l'improvisation, explique Raphaël Alomar,* son président, *et porte gravement atteinte à la formation des hauts fonctionnaires. »* Les élèves de deuxième année soulignent les aspects négatifs de leurs huit semaines de cours en Alsace : *« Notre temps a été sous-employé, les conditions d'organisation étaient mauvaises, et, depuis notre retour à Paris, nous devons faire face à un rythme excessif. »* Telle est la ligne de défense des opposants au transfert. Ils considèrent que, déracinée de Paris, l'ENA ne pourra demeurer une école d'application et que son fonctionnement sera entravé par des contraintes matérielles.

« Il n'est pas raisonnable de préjuger du fonctionnement de l'ENA sur la seule expérience d'une promotion », rétorque *Catherine Trautmann, maire de* Strasbourg, qui avoue être *d'une « extrême vigilance »* sur ce dossier, même si elle espère que l'Etat honorera ses engagements. Refusant tout *« compromis boiteux »,* Mme Trautmann bénéficierait d'un lot de consolation si les choses tournaient mal : le contrat de vente à l'Etat des bâtiments de la commande*rie Saint-Jean prévoit que l'im*meuble devra être cédé à la ville dans l'hypothèse où il ne serait pas affecté à titre principal à l'activité de l'ENA. En attendant, à Strasbourg, sur le site de l'ancienne prison pour femmes, les travaux continuent. Les 7 000 mètres carrés res*tants devraient être réhabilités* pour accueillir, comme prévu le 1er janvier 1994, le personnel, les enseignants et les élèves. Définitivement cette fois.

MICHÈLE AULAGNON

Le piège du corporatisme

par Thierry Bréhier

LE droit est la règle commune. Il *s'impose donc à tous et* d'abord, pour ne pas dire surtout, au gouvernement. Mais l'abus de droit peut tuer le droit. Ainsi, le Conseil d'Etat, pour une simple question de forme, vient de contester le droit constitutionnel du gouvernement à *« déterminer et conduire la politique de la nation »*.

Le *dossier juridique* imaginé par le gouvernement d'Edith Cresson était mal ficelé. D'accord. La jurisprudence du Conseil d'Etat ne pouvait que le conduire à casser la décision du premier ministre. Apparemment. Mais les magistrats ont souvent eu l'occasion de montrer qu'ils savaient faire évoluer leur jurisprudence quand ils constataient qu'elle n'était *plus* adaptée. Pourquoi n'ont-ils pas voulu ou pas pu comprendre que la longue et *complexe procédure, qu'ils estiment* être la seule, permettant au gouvernement d'imposer à un établissement public de quitter Paris ne permettait pas d'accomplir ce qui *s'apparente à une « révolution »*? Or ce sont toutes les délocalisations dont la *légalité* lui est soumise que le Conseil d'Etat annule, les unes après les autres. En donnant ainsi raison à *des intérêts particuliers, il* encourage le corporatisme des administrations *parisiennes* et de leurs patrons issus de l'ENA, qui *refusent* de mettre la moindre *distance* entre leur bureau et le cabinet *du ministre.*

Contester l'extraordinaire qualité professionnelle des énarques serait aussi absurde qu'erroné. Mais eux *qui ont tant fait pour moderniser non* seulement l'administration de la *France mais aussi son économie* n'arrivent manifestement pas à comprendre qu'elles étouffent sous le poids de Paris et de sa région. La centralisation – et l'épouvantable conurbation parisienne qui en est le fruit – coûte aujourd'hui beaucoup plus cher qu'elle n'a jamais rapporté en investissements, en fonctionnement, en énervement, en qualité de vie. A qui fera-t-on croire que l'ENA, la SEITA, l'Union des groupements *d'achats publics, la Caisse centrale* de coopération économique – pour ne prendre que quelques exemples – doivent rester ancrés dans le cœur de Paris ? L'exemple allemand ne montre-t-il pas la force d'une nation qui a su faire de ses grandes villes autre chose que les annexes de sa capitale ?

Discourir sur la nécessité pour les régions françaises d'acquérir une dimension européenne ne servira à rien tant que leurs métropoles ne seront pas capables de rivaliser avec *leurs homologues* de la Communauté. Et cela ne sera pas possible tant que Paris continuera à attirer à elle toute la substance française, appauvrissant ainsi le reste du pays.

La volonté tardive de l'avant-dernier gouvernement socialiste de lutter *contre ce mal pernicieux vient* d'être mise à mal par le Conseil d'Etat, mettant ainsi dans l'embarras Edouard Balladur. L'actuel premier ministre a fait d'une vraie relance de *l'aménagement du territoire un des* principaux axes de sa politique. D'où son souci de continuer la mise en œuvre des délocalisations déjà déci*dées, malgré* les violentes protestations de ses amis de la mairie de Paris, des conseils généraux et du conseil régional d'Ile-de-France lorsqu'elles avaient été annoncées. Mais une chose est de maintenir des décisions, une autre est de les prendre à *nouveau.*

Le piège ainsi tendu devant le gouvernement est redoutable : ou il confirme les choix précédents en les renouvelant en bonne forme et en *accordant aux fonctionnaires concer*nés les aides indispensables, et il crée bien des difficultés à ses amis parisiens ou franciliens ; ou il y renonce, et il se met à dos tous les élus de province, tout en retirant toute crédibilité à sa politique d'amé*nagement du territoire, ce qui est* encore plus grave.

Un gouvernement ne peut plus dicter leur conduite aux chefs d'entreprise. Un Etat-nation aujourd'hui n'a plus *les moyens de décider seul* d'une relance économique. Mais une *collectivité nationale* a toujours la possibilité de s'organiser pour que sa capitale cesse d'asphyxier sa province. L'enjeu est trop important pour qu'Edouard Balladur ne sur*monte pas les difficultés juridiques et* la mauvaise volonté de l'énarchie.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Commandes à l'industrie : + 2,1 % en avril.** – Les commandes *adressées à l'industrie ouest-allemande ont progressé de* 2,1 % au mois d'avril par rapport à mars. C'est la première fois *depuis février 1992 qu'elles augmentent par rapport au mois* précédent.

JAPON

● **Mises en chantier : + 1,1 % en avril.** – Les mises en chantier de logements ont augmenté de 1,1 % en avril par rapport à avril 1992, soit la onzième hausse *mensuelle consécutive en* glissement annuel. La hausse d'avril est nettement inférieure au bond effectué en mars (+9,2 %).

SOCIAL

Réduction autoritaire des salaires

M. Giraud dénonce « le recours à l'intimidation » de la société Morin Emballages

Michel Giraud, *ministre du travail*, a exprimé vendredi 4 juin sa *« plus vive préoccupation »* à la suite de la décision de la société Morin Emballages de Sarrebourg (Moselle), *« qui prétend imposer, unilatéralement et dans la précipitation, à ses 450 salariés »* une réduction de 5 % des salaires, un refus les exposant à une rupture de leur contrat de travail.

Un tel comportement, estime M. Giraud, *« ne saurait être rapproché, ni dans la lettre, ni dans l'esprit, du projet de loi prévoyant une compensation salariale par l'Etat au terme d'un processus de concertation collective et individuelle ». « Quelles que soient les difficultés auxquelles une entreprise de cette taille est confrontée, celle-ci est soumise à l'élaboration et à la négociation d'un plan social »*, ajoute le ministre, qui précise qu'*« aucune conjoncture n'autorise le recours à l'intimidation »*. La direction de Morin Emballages exige des salariés qu'ils se prononcent lundi 7 juin.

□ **Mme Trautmann demande au premier ministre de respecter la parole de l'Etat.** – Le maire de Strasbourg, Catherine Trautmann (PS), a *déclaré, vendredi 4 juin, que* la décision du Conseil d'Etat d'annuler le transfert de l'Ecole nationale d'administration dans la capitale alsacienne contraint Edouard Balladur à *« mettre en œuvre la procédure adaptée »* afin d'assurer *« la continuité de la parole de l'Etat ». « Le gouvernement ayant exprimé sa volonté de s'atteler au rééquilibrage de l'aménagement du territoire*, a-t-elle observé, *la localisation de l'ENA à Strasbourg lui donne l'occasion de concrétiser sa détermination. »* Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, Daniel Hœffel (UDF-CDS), président du conseil général du Bas-Rhin, s'est refusé, pour sa part, à tout commentaire sur la décision du Conseil d'Etat .

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 1er AU 4 JUIN 1993

PARIS

En panne

INDICE CAC 40

-1,53 %

Le nouveau souffle qui avait redonné un peu d'élan au marché parisien à la veille du week-end de la Pentecôte s'est singulièrement calmé au cours de la semaine écoulée. Ecourtée à quatre séances, en raison du lundi férié, la période sous revue a de nouveau été perdante. Après trois jours chômés, le Palais Brongniart a rouvert ses portes laissant loin derrière la reprise technique qu'avait enregistrée le marché après deux mois de baisse.

Les mesures encourageantes *annoncées par le premier ministre,* Edouard Balladur, pour relancer l'économie, comme le recours à un emprunt de 40 milliards de *francs ou le futur programme de* privatisations n'étaient plus qu'un souvenir. Passé le week-end, les boursiers ont renoué avec la réalité, celle des mauvais indicateurs et des résultats trimestriels médiocres pour la plupart des grandes entreprises de la cote. La séance de mardi – à l'image de celles qui allaient suivre – a été caractérisée par un marché étriqué atteignant moins de 1,5 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel et un nouveau recul des actions de 0,84 %. Le lendemain, les valeurs tenteront de se ressaisir, sans réelle conviction, et clôtureront sur un timide gain de 0,16 %. Jeudi, le marché retombait dans la morosité, coupant court aux velléités de reprise affichées la veille (– 0,42 %). La dernière séance de la semaine fut placée sous le signe de l'indécision : malgré une certaine détente de l'argent au jour le jour (tombé sous les 8 %) et une meilleure tenue du franc face au deutschemark. A mi-séance, la tendance s'est inversée, et, alors que les valeurs évoluaient – modestement – dans le vert depuis le début de la journée, elles virèrent au rouge pour s'inscrire en clôture en repli de 0,44 %.

Au terme de la période, les valeurs françaises auront finalement abandonné 1,53 %, et l'indice CAC, en s'inscrivant à la cote 1859,69, est en progression de 0,1 % sur ses niveaux du 31 décembre.

«Je ne suis pas seulement pessimiste, je suis noircissime», confiait un opérateur cette semaine. Et les raisons d'être pessimistes sont nombreuses. La reprise se fait attendre et, dorénavant, les plus optimistes ne la voient pas avant, dans le meilleurs des cas, le second semestre 1994, voire le premier semestre 1995... Des économistes interrogés par Reuter ne voient qu'une lente reprise économique en 1994. Selon eux, les plans du gouvernement Balladur devraient coûter en 1993 à la France près de 0,3 point de croissance et la rendre négative de 0,8 à 1 %. Toutefois, l'activité devrait redémarrer en 1994 et le produit intérieur brut (PIB) croître d'environ 1,3 %. Toujours selon eux, si la *récession attendue cette année* tenait pour une large part au ralentissement des exportations, certaines mesures du nouveau gouvernement, *comme la hausse de* la contribution sociale généralisée (CSG), devraient amplifier la tendance en pesant sur le revenu des *ménages, et donc sur la consommation.*

A propos de consommation, l'Association française des sociétés financières (ASF) relevait cette semaine qu'en dépit de la baisse des taux les consommateurs français n'étaient toujours pas enclins à emprunter, les anticipations économiques restant toujours négatives. *«Le mal est plus profond et la baisse des taux ne servira pas à faire repartir l'activité»*, a souligné Paul Defourny, président du Cetelem. D'autant plus que la baisse du crédit ne se concrétise pas de façon spectaculaire sur le montant des remboursements.

Hermès entre en Bourse

La baisse des taux de près de quatre points enregistrée depuis deux mois n'a pas encore été totalement répercutée sur les coûts des crédits aux particuliers.

Du côté des valeurs, un seul événement majeur cette semaine au milieu d'une conjoncture morose : l'introduction sur le second marché d'Hermès jeudi 3 juin. Seuls 2,93 % des ordres d'achat ont pu être servis, les demandes d'actions de la maison *de luxe s'élevant à 14 500 748* titres pour une offre de 425 000 actions au prix unitaire de 300 francs. Saint Laurent avait réussi à *susciter un engouement pratiquement* semblable lors de son introduction le 10 juillet 1989. Pas moins de 10,7 millions de *demandes pour 400 000 titres* offerts. Seules 3,73 % des demandes avaient pu être satisfaites. En revanche, quand Chris*tian Dior, à son tour, a tenté* l'aventure boursière sur le marché au comptant, l'accueil fut différent : seulement 3,2 millions d'ac*tions avaient été alors sollicitées* pour 1,3 million offertes, soit 40,62 % des demandes satisfaites.

A l'issue de l'introduction en Bourse, le capital social du groupe sera augmenté d'un montant maximum de 4,6 millions de francs. Cette augmentation de capital sera réservée à la BNP. A l'issue de l'opération, le capital sera porté à 121,5 millions de francs répartis en 12,15 millions d'actions de 10 francs nominal.

Pour sa seconde journée de cotation, vendredi 4 juin, la Société des Bourses françaises a inscrit un prix indicatif demandé de 315 francs pour les actions Hermès. A l'achat, 189 438 titres étaient demandés au mieux et 442 627 à des prix limites entre 450 et 300 francs. A la vente, 4 261 *titres étaient offerts au* mieux et 52 348 a des prix limites entre 299 et 355 francs.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	4-6-93	Diff.
Bongrain	2495	- 30
BSN	856	- 28
Eridania Béghin	718	- 12
Fromageries Bel	3850	- 80
LVMH	3599	- 29
Pernod-Ricard	386,50	- 2,50
Rémy-Cointreau	155,50	+ 3
Saint-Louis	1166	- 6

Assurances

	4-6-93	Diff.
AGF	465,3	- 132,7
AXA	1 254	- 33
GAN	414	- 1
Groupe Victoire	NC	NC
SCOR SA	600	+ 18
UAP	548	- 14

Bâtiment et matériaux

	4-6-93	Diff.
Bouygues	643	- 39
Ciments français	322	- 3
Colas	945	- 46
Eurotunnel	35,75	+ 0,55
Eiffage	950	- 27
GTM Entrepose	415,5	- 14,5
Immob. Phénix	139	+ 4,1
Jean Lefebvre	1 040	- 33
Lafarge-Coppée	356	- 1,6
Poliet	307	+ 3,1
Saint-Gobain	481,5	- 2,3
SGE	225	- 10
Spie-Batignolles	380	+ 8

Chimie

	4-6-93	Diff.
Air liquide (L')	707	- 11
ELF Sanofi	928	+ 41
Gascogne	318	- 9
Institut Mérieux	9900	- 100
Michelin	133,80	- 6,70
Plastic Omnium	796	- 2
Rhône-Poulenc A	543	- 8
Rhône-Poulenc CI.	518	- 37
Roussel-Uclaf	545	+ 14
Synthélabo	1 152	- 63

Consommation non alimentaire

	4-6-93	Diff.
BIC	1084	+ 38
Chargeurs	988	- 30
Christian Dior	257	+ 6,70
Clarins	560	+ 6
DMC	251	- 9,10
EBF	830	- 21
Essilor Int.	438	+ 0
Groupe André	667	- 14
L'Oréal	1016	- 40
Moulinex	91	- 2,10
Salomon	1398	- 2
SEB	430,20	- 3,80
Skis Rossignol	1050	+ 47
Sommer-Allibert	1492	+ 42
Yves Saint Laurent	732	+ 19
Zodiac	1850	- 110

Crédit et banques

	4-6-93	Diff.
Comp. bancaire	471,1	- 9,5
BNP CI	550	- 7
Cetelem	1251	- 19
CPR	327	- 11,5
CDE	219	inch.
CCF	234	- 9,6
CFF	1035	+ 1
CLF	395,2	- 2,8
Crédit lyon. CI	636	+ 7
Crédit national	1280	- 45
Société générale	589	- 11
SOVAC	1250	- 45
UFB Locabail	272	- 8
UIC	540	+ 4
Via Banque	332	- 2

Distribution

	4-6-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 181	+ 54
Bon Marché	602	- 10
Carrefour	2 601	- 77
Casino	137,90	- 0,10
Castorama	686	- 7
CDME	465,30	- 24,70
Compt. Modernes	1 312	+ 1
Damart	3 500	- 65
Docks de France	483,50	- 11,50
Gal. Lafayette	1 520	inch.
Guilbert SA	1 535	+ 25
Guyenne Gasc.	1 426	- 64
Pinault Printemps	746	- 6
Primagaz	828	- 18
Promodès	768	- 7
SCOA	14,55	- 0,15

Electricité et électronique

	4-6-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	618	- 11
Alcatel-Câble	500	- 8
CSEE	539	- 11
Intertechnique	421	- 39
Labinal	694	- 13
Legrand	4 201	- 243
Matra Hachette	116	- 1,50
Radiotechnique	282	+ 1,40
Sagem	3 331	- 168
Schneider	640	- 39
Sextant Avionique	167,50	- 1
Thomson CSF	163,10	+ 0,10

Immobilier et foncier

	4-6-93	Diff.
CFI	286	0
GFC	411,5	- 6,5
Lucia	NC	NC
Olipar	57,5	- 1
Rue Impériale	3210	+ 0
Sefimeg	473	- 7
Silic	724	- 9
Simco	518	+ 3
Sogeparc	879	+ 2
UIF	547	- 2

Investissement et portefeuille

	4-6-93	Diff.
Amault et Assoc.	NC	NC
Bolloré	450	- 17
Cerus	78,40	+ 2,10
CGIP	1 090	inch.
Eurafrance	1 807	- 3
Gaz et Eaux	1 388	- 12
Lagardère MMB	96,80	- 2,40
Marine-Wendel	320	- 4,40
Navigation mixte	955	- 5
Nord-Est	143	- 0,50
Origny-Desvroise	785	+ 6
Parfinance	NC	NC
Paribas	387,20	- 9,80
Pinault	340	inch.
SPEP	389	- 9
Suez	282,50	- 1,10
Worms et Cie	237	- 12

Métallurgie, mécanique

	4-6-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	189,50	+ 0,10
Dassault Aviation	523	+ 13
De Dietrich	1 580	- 25
Fives-Lille	301,80	- 4,60
Imétal	420	+ 9,50
Legris Industrie	162	- 1
Métaleurop	65,55	+ 0,05
Pechiney CI	288	+ 1,10
Pechiney Int.	193,60	- 10
Peugeot SA	504	- 34
Strafor Facom	502	- 36
Valeo	760	- 8
Vallourec	144	- 11,50

Mines d'or, diamants

	4-6-93	Diff.
Anglo-American	161,90	+ 1,90
Buffelsfontein	54,50	- 2,50
De Beers	93,10	- 1
Driefontein	67	- 3,50
Gencor	13,80	- 0,20
Harmony	27,70	- 1,80
Randfontein	41,20	- 0,80
Sainte-Helena	44	- 4
Western Deep	138,40	- 4,80

Pétrole

	4-6-93	Diff.
BP-France	88,5	- 1,5
Elf-Aquitaine	376,8	- 0,7
Erap-Elf	306	+ 2
Esso	720	- 1
Géophysique	810	- 16
Total	267,5	- 1,5

Sicomi ou ex-Sicomi

	4-6-93	Diff.
Bail Investis.	926	+ 6
Genefim	315	inch.
Immobail BTP	406	- 27
Interbail	540	inch.
Klepierre	550	- 9
Locindus	891	+ 1
Selectibanque	170,2	+ 0,1
Unibail	406	- 3

Transports, loisirs, services

	04-6-93	Diff.
Accor	578	- 46
BIS	159	- 2
Canal Plus	1287	+ 2
Cap Gemini	185	+ 12,40
CEP Communic	380	- 7
CGI Inf.	307,10	+ 7
Club Méditerranée	341	- 18,50
Dauphin Ota	270	0
Génér. des eaux	2165	- 103
Ecco	414, 8	- 19,20
Euro Disney	68,70	- 5,50
Havas	422,80	- 14,60
Lyonnaise-Dumez	433	- 9,60
OGF	NC	0
Pub. Filipacchi	660	+ 9
Publicis	693	+ 13
Delmas Vieljeux	770	inch.
SITA	637	- 8
Sligos	484	+ 7
Sodexho	905	- 12
TF1	454,10	+ 14, 6

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	4-6-93	Diff.
9,80 % 1978	101,10	0
9 % 1979	101,35	+ 0,05
10,80 % 1979	103,62	+ 1,02
EDF-GDF 3 %	5 470	- 2,70
CNB 5 000 F	100,25	+ 0,15
CNB Par. 5 000 F	100	- 0,05
CNB Suez 5 000 F	100,05	inch.
CNI 5 000 F	100,25	+ 0,15

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 543 970	96 507 218
Elf Aquitaine	1 930 410	72 587 325
BSN	716 190	63 307 565
Air Liquide	615 280	44 696 778
Total	1 594 150	42 618 108
L'Oréal	406 360	42 368 420
Sté Générale	631 040	38 531 214
LVMH	104 450	37 616 943
Eaux (Générale des)	165 980	37 396 344
Suez	1 177 475	33 265 690
Rhône Poulenc A	586 090	30 929 893
Peugeot	575 310	30 512 557
Axa	231 880	29 409 028
Michelin	1 902 700	26 563 422

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Christian Dior	+ 5,2	Zodiac	- 10,1
Sommer-All.	+ 4,7	Euro Disney S.	- 9,3
Rous.-Uc. Ord.	+ 4,7	Michelin Cat.B	- 7,7
Banque Colbert	+ 4,5	Bail Equip.	- 7,7
Bic	+ 4,3	Vallourec	- 7,7
Immob. Phenix	+ 4,2	Legrand Ord.	- 6,9
Cap Gem. Sog.	+ 4,1	EBF (Ep. B.)	- 6,6
Skis Rossignol	+ 3,7	Strafor Facom	- 6,4
UGC Dr. Aud.	+ 3,6	Ecco	- 6,3
CCMC Mossagix	+ 3,4	BIS	- 6,2
Uic-Uni. I. Créd.	+ 3,2	Jean Lefebvre	- 6,1
Cegid	+ 2,5	Club Méd.	- 6,1
Sdr N. P. de C.	+ 2,4	Rochette (La)	- 5,9
Sade	+ 1,8	Crédit National	- 5,7

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28-5-93	1-6-93	2-6-93	3-6-93
RM	6 111 047	2 127 407	1 681 455	1 543 619
Comptant				
R. et obl.	27 644 255	24 902 503	20 998 792	32 919 678
Actions	168 328	704 831	319 009	273 572
Total	33 923 630	27 734 741	22 999 256	34 736 869

INDICES CAC (du mardi au mercredi)

	1-6-93	2-6-93	3-6-3	4-6-93
Indice gén.	513,0	513,5	512,8	512,5
(base 100, 31 décembre 1987)				
Indice CAC 40	1 872,80	1 875,84	1 867,92	1 859,69

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 juin 1993

Nombre de contrats : 131 829 environ

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	–	–	–	–
Dernier	116,72	116,50	116,08	118,12

NEW-YORK

Petite semaine

INDICE DOW JONES

+0,5 %

Wall Street a frôlé à deux reprises son dernier record au cours de la semaine écoulée sans réussir à le dépasser, pour terminer sur un gain modeste en raison de prises de bénéfice et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme, vendredi 4 juin, après la publication de bons chiffres du chômage américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 545,14 points, en hausse de 17,70 points, soit une progression de 0,50 % par rapport à la semaine dernière. Il n'y a eu que quatre séances sur la période, les Américains ayant chômé lundi pour le Memorial Day.

Dans l'ensemble, les statistiques publiées durant la semaine ont été encourageantes, particulièrement l'annonce d'un recul de 0,1 point à 6,9 % du taux de chômage en mai et de 209 000 créations d'emplois. Mardi, l'indice du groupement des directeurs d'achats s'était établi en hausse en mai et les ventes de logements ont enregistré en avril leur plus forte hausse depuis six ans et demi (+ 22,7 %).

La progression inférieure aux attentes de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains en avril (+ 0,1 %) a, en revanche, légèrement assombri le tableau.

Les bons chiffres de l'emploi ont toutefois ravivé les craintes d'accélération de l'inflation, qui avaient été quelque peu atténuées, en début de semaine, par une nette correction à la baisse des cours de l'or.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence sur le marché obligataire, est tombé à 6,90 % contre 6,98 % vendredi dernier.

Indice Dow Jones du 4 juin : 3 545,14 (c.3 527,43).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Alcoa	67 1/2	69 3/4
ATT	61 1/2	61 7/8
Boeing	39 5/8	39 5/8
Chase Man. Bank	30 3/4	29 7/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 1/8
Eastman Kodak	51 3/4	51 3/4
Exxon	64 3/8	65 1/4
Ford	52 1/8	55 1/8
General Electric	92 3/4	93 7/8
General Motors	40 1/8	41 3/8
Goodyear	39 3/4	41
IBM	52 3/4	54
ITT	83 7/8	84
Mobil Oil	69 3/8	70 1/4
Pfizer	71 3/4	69 7/8
Schlumberger	65 1/2	67
Texaco	63 5/8	65 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	134	136 5/8
Union Carbide	18 7/8	18 1/2
United Tech.	53 7/8	52 3/4
Westinghouse	15 1/4	14 1/8
Xerox Corp	75 3/4	76 1/2

TOKYO

Essoufflé

INDICE NIKKEI

+0,2 %

Le marché japonais a perdu de son élan cette semaine et a faiblement progressé d'un vendredi à l'autre, tiraillé entre l'influence défavorable de la poursuite de la hausse du yen et celle favorable des opérations d'arbitrage sur le marché à terme. L'indice Nikkei a finalement gagné d'un vendredi à l'autre 0,2 % à 20 882,24 points. Il avait toutefois atteint jeudi soir son plus haut niveau depuis quinze mois et franchi la barre des 21 000 points à 21 076,00 points.

D'ailleurs, à l'exception de la séance de jeudi, animée par une vague d'achats lancée par les investisseurs étrangers, l'activité a été plutôt réduite. En moyenne, le volume d'échanges a diminué à 466 millions d'actions contre 528 millions la semaine précédente. La valeur des transactions quotidiennes s'est également contractée à 432 milliards de yens en moyenne contre 513 milliards.

Selon les professionnels, le marché a besoin de marquer une pause. Il va notamment porter la plus grande attention aux taux de change, aux négociations commerciales américano-japonaises et aux mesures fiscales prises par le Japon dans le cadre de la préparation du sommet des sept (G7) pays les plus industrialisés qui aura lieu en juillet à Tokyo.

Indices du 4 juin : Nikkei 20 882,24 (c. 20 843,69) ; Topix 1 671,70 (c. 1 654,82).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 390	1 380
Canon	1 380	1 410
Fuji Bank	2 280	2 320
Honda Motors	1 360	1 390
Matsushita Electric	1 290	1 350
Mitsubishi Heavy	717	717
Sony Corp.	4 550	4 690
Toyota Motors	1 840	1 890

LONDRES

Prises de bénéfice – 0,4 %

Les espoirs de baisse des taux d'intérêt qui avaient accompagné, le 27 mai, la nomination de Kenneth Clarke au poste de chancelier de l'Echiquier se sont dissipés pendant la semaine écoulée au Stock Exchange, laissant les valeurs vulnérables aux prises de bénéfice. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 10,8 points (0,4 %) d'un vendredi à l'autre, à 2 829,9 points, affecté par le manque de soutien de Wall Street et l'absence de baisse des taux allemands.

La semaine a été marquée par l'annonce d'une prise de participation de 4,3 milliards de dollars de British Telecommunications dans MCI Communications ainsi que par la séparation en deux du géant chimique Imperial Chemical Industries (ICI). Le «nouvel» ICI a terminé la semaine en hausse de 67 pence à 689, mais le marché a boudé son rejeton pharmaceutique Zeneca, qui a cédé un penny à 621 (les actionnaires du «vieil» ICI ont reçu une action du nouvel ICI et une action Zeneca pour chaque titre ICI ancien qu'ils détenaient).

Indices «FT» du 4 juin : 100 valeurs 2 829,9 (c. 2 840,7) ; 30 valeurs, 2 213,2 (c. 2 205,1) ; fonds d'Etat, 95,18 (c . 94,58) ; mines d'or, 192,2 (c. 198,4).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
Allied Lyons	5,28	5,18
BP	3,10	3,07
BTR	6,02	6,02
Cadbury	4,35	4,44
De Beers	11,18	11,40
Glaxo	6,13	5,90
GUS	29,13	28,13
ICI	12,53	6,89
Reuters	13,70	13,66
RTZ	6,67	6,53
Shell	6,12	6,02
Unilever	10,23	10,17

FRANCFORT

Légère hausse + 0,4 %

En dépit de la série de mauvaises nouvelles en provenance du front économique, le marché francfortois a été résistant mais peu étoffé au cours de la semaine écoulée. L'indice DAX des valeurs vedettes a terminé vendredi 4 mai à 1 637,85 points, soit une légère hausse de 0,4 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

Les courtiers soulignent le faible volume des transactions. En l'absence de nouvelles favorables sur les entreprises, les investisseurs achètent peu, indiquent-ils. Selon eux, il est à craindre que les attentats racistes en Allemagne ne ternissent l'image du pays auprès des investisseurs étrangers.

Les déclarations des membres du conseil central de la Bundesbank et de son président, Helmut Schlesinger, ne laissent pas d'espoir pour une baisse des taux d'intérêt prochaine, ajoutent-ils, rappelant que les cours avaient pour habitude, jusqu'à récemment, de grimper à l'approche d'une réunion du conseil central.

Ils notent toutefois la résistance du marché, le DAX se maintenant au-dessus de la ligne des 1 600 points.

Indice DAX du 4 juin : 1 637,85 (c. 1 631,85).

	Cours 28 mai	Cours 4 juin
AEG	148,70	145,80
BASF	228,70	231,80
Bayer	284,50	284,30
Commerzbank	284,60	286,10
Deutschebank	676,70	678,80
Hoechst	245,40	245,70
Karstadt	528	530
Mannesman	256	247,20
Siemens	604,20	607,50
Volkswagen	314,80	324,70

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'Italie est de retour

De retour sur l'euromarché, l'Italie s'apprête à lancer un grand emprunt d'au moins 1,5 milliard de dollars pour une durée de cinq ans. La rémunération des titres variera en fonction du loyer de l'argent. Elle sera déterminée à intervalles réguliers, pour la période qui suivra, *au-dessus du* taux interbancaire offert sur le marché international, le Libor. Les *investisseurs tablent* sur un rendement qui dépasserait ce taux de référence d'une trentaine de points de base. *L'opération* devrait voir le jour cette semaine, et telle qu'elle se présente actuellement sa réussite paraît assurée. Dans un climat de remontée des rendements, la solution d'un emprunt à taux variable est certainement attrayante. L'Italie a, pour sa part, tout à profiter d'un *franc succès sur le marché des* capitaux qui contribuerait à rétablir sa position sur le plan international.

Un avantage fiscal

De son côté, le Portugal vient de lancer un emprunt de 1,5 milliard *de deutschemarks et de dix ans de* durée. Comme l'opération italienne, cette transaction a un côté politique très marqué. Il ne s'agit pas uniquement de lever des ressources en devises. Au prix d'émission, les euro-obligations portugaises rapportaient 7,15 %, soit 28 points de base de plus que les obligations du Trésor allemand. Jeudi 3 juin, quand l'emprunt a vu le jour, cette marge était exactement la même que celle que procurait alors le dernier emprunt que l'Espagne a contracté en marks.

Dirigée par deux banques allemandes, la Commerzbank et la Dresdner Bank, l'affaire portugaise a bénéficié d'un très bon accueil outre-Rhin. Sa réussite s'explique par de nombreuses raisons, notamment par la rareté des apparitions de Lisbonne sur le marché international des capitaux et la qualité de sa dette. *Une* des principales maisons américaines d'évaluation de crédit vient de rehausser la note qu'elle attribue aux obligations internationales du Portugal, ce qui est un événement. Il est exceptionnel *que de telles notes soient relevées.*

Toutefois, quels que soient ses mérites intrinsèques, l'émission doit beaucoup à un facteur technique. Le Portugal a conclu avec un certain nombre de pays des accords destinés à éviter une double imposition *et, dans la pratique,* cela revient à augmenter le rendement des titres. Les investisseurs allemands sont par exemple en mesure d'exiger du fisc le remboursement d'une retenue à la source de 15 % qui, en fait, est fictive. Les gestionnaires de fonds ont été nombreux à réagir et les banques s'emploieront ces prochains jours à expliquer à ceux qui ne le savent pas le parti qu'on peut tirer de ces *dispositions* fiscales. A l'étranger, l'emprunt portugais a obtenu un écho beaucoup plus faible, car présentement les placements en marks n'attirent guère.

Autre pays à solliciter le marché international, la Suède a levé des *fonds en écus et* en yens. *Les* deux opérations ont été lancées à des conditions tout à fait équitables et elles ont obtenu la faveur des bailleurs de fonds. Elles étaient cependant dépourvues de tout aspect spectaculaire. Le Trésor public de Stockholm est un des emprunteurs *les plus fréquents de tout* l'euromarché. Son opération de 500 millions d'écus, que dirigeait la Société de banque suisse, rapportera 7,52 % aux investisseurs qui auront acquis les titres au prix d'émission. Son taux facial est de 7,25 %. Son emprunt de 50 milliards de yens, dont la direction a été confiée à Nomura, viendra augmenter l'encours d'une opération en circulation qui sera remboursée en 1998.

La première semaine du mois de juin s'est écoulée sans apporter une seule nouvelle émission en eurofranc. *L'amélioration* du marché, qui s'est produite à la veille du week-end, devrait cependant *permettre le lancement de plusieurs* opérations ces prochains jours. Une telle éventualité est d'autant plus probable que certains débiteurs qui avaient envisagé de se présenter bientôt sur le marché national pourraient bifurquer sur l'euromarché afin de laisser le champ libre au Trésor et à l'emprunt Balladur. Parmi les candidats les plus attendus, la SNCF figure en bonne place. *On lui prête* l'intention d'augmenter l'encours de son euro-emprunt 7,75 % qui a encore un peu moins de neuf ans à courir.

Pour ce qui est des emprunteurs français, seule la Compagnie bancaire s'est signalée. Sa dernière transaction, placée sous la conduite de Paribas, porte sur 300 millions de dollars pour une durée de trois ans. Le taux d'intérêt nominal des titres est de 5,25 % et le rendement *initial était de 70 points de base* supérieur à celui des fonds d'Etat américains. Grâce à un contrat d'échange, l'emprunteur dispose, non plus de dollars mais de livres sterlings qu'il lui faut rémunérer à taux variable.

Par ailleurs, l'attention est retenue par le marché des titres internationaux en peseta qui bénéficie d'importantes mesures de libéralisation. Les autorités madrilènes viennent d'élargir le cercle des emprunteurs habilités à se présenter sur ce marché, et plus rien ne s'oppose désormais à l'émission de plusieurs emprunts à la fois. Jeudi 3 juin, deux transactions ont été *lancées avec succès sur ce marché,* l'une pour le compte de la Banque mondiale, l'autre pour un des meilleurs émetteurs allemands, la Landeskreditbank du Bade-Wurtemberg. Dans les deux cas, les emprunteurs ont conclu des contrats d'échange de façon à obtenir des ressources en deutschemarks.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar rebondit

Remontée surprise du dollar sur les «bons» chiffres du chômage aux Etats-Unis, affaiblissement du mark sur les «mauvais» chiffres de l'économie allemande, pression persistante, à la hausse, sur le yen, stabilité du franc français et hésitation de la peseta dans l'attente du résultat *des élections législatives en* Espagne : tels ont été les faits marquants d'une semaine assez calme.

Plutôt déprimé en début de semaine par rapport au yen, certes, mais aussi *par rapport* au mark, soutenu par la perspective d'une pause dans la baisse des taux *d'intérêt en Allemagne, le dollar a* bondi à la veille du week-end, après la publication, au début de l'après-midi de vendredi, des chiffres du chômage aux Etats-Unis en mai : création de 209 000 emplois, après 216 000 en avril, et, surtout, baisse du taux de chômage à 6,9 % contre 7 % le mois précédent. Du coup, la devise américaine s'est envolée, gagnant plus de 3 pfennig à 1,6280 deutschemark, tout près des 1,63 deutschemark, et passait de 5,38 francs à 5,48 francs. Ajoutons *que l'annonce d'un recul de 3,7 %* du PNB ouest-allemand au premier trimestre 1993 (*«la récession la plus grave depuis trente ans»* pour le ministre de l'économie) a contribué à affaiblir le mark. C'est pour cette raison que le cours de cette devise à Paris, après une brève hausse à 3,3780 francs, est retombé, en fin de semaine, à 3,3680 francs, c'est-à-dire au même cours qu'il y a quinze jours, preuve de fermeté pour le franc français.

A *Madrid, c'est la veillée* d'armes, la peseta se raffermissait légèrement vis-à-vis du mark (78 pesetas) et du franc, valant 4,31 centimes contre 4,27 centimes huit jours auparavant. Le marché redoute surtout qu'aucune majorité véritable ne sorte des urnes le dimanche 6 juin et qu'un gouvernement de coalition, avec l'appoint temporaire de députés basques ou catalans, ne soit pas à même de prendre les mesures indispensables pour redresser une économie en pleine déroute. A *défaut d'une quatrième dévaluation,* la peseta dispose encore d'une marge réglementaire de dépréciation *d'un peu plus de 6 % au sein du* système monétaire européen, puisque vis-à-vis du mark, elle est encore un peu au-dessus de son cours pivot de 79,05 pour 1 deutschemark.

Le yen, cette semaine, a battu son record historique de hausse vis-à-vis du dollar, *qui ne valait plus,* un moment, que 106,50 yens, avant de remonter à 107,80 yens à la veille du week-end. Mardi, le chef d'une délégation de la CEE en visite à Tokyo a déclaré qu'un yen plus fort favoriserait les relations commerciales entre le Japon et l'Europe, tandis qu'un membre (anonyme) du gouvernement nippon doutait de l'efficacité des interventions si les marchés voulaient pousser le yen à la hausse. Il a néanmoins évoqué un *dollar à 100 yens.*

Quel est le cours d'équilibre de la devise japonaise par rapport au dollar? Les chiffres de 120 et 115 yens ont été avancés pour l'industrie *automobile* et pour l'électronique, mais tout calcul est délicat du fait du coût élevé de la distribution, très archaïque dans l'Empire du Soleil-Levant. Ainsi, une étude récente *donne* 200 yens pour un dollar en parité de pouvoir d'achat (prix à la consommation) et 140 yens pour les prix industriels. En privé, les Japonais ne craignent pas trop la hausse de leur devise, qui les oblige à restructurer davantage les entreprises, mais ils redoutent la rapidité de *cette hausse.*

Sur le marché de l'or, après avoir glissé un peu au-dessous de 370 dollars, le cours de l'once de 31,1 grammes remontait à 376 dollars en fin de semaine, dans des marchés assez nerveux, où on signalait des achats du Proche-Orient.

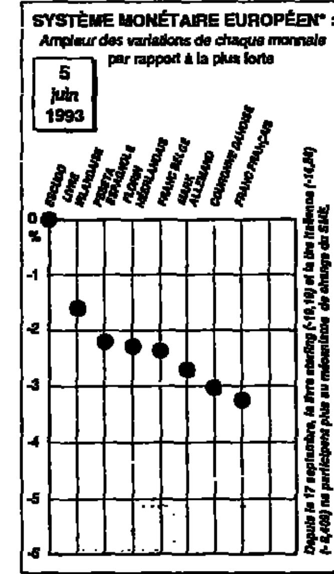
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 4 JUIN 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
New-York	1,5245	-	18,2983	68,9180	61,6333	2,9985	54,9149	0,00675
	1,5610	-	17,9099	70,2395	62,8141	3,0572	55,9597	0,00682
Paris	8,3314	5,4650	-	376,6368	336,8259	16,3868	300,1098	3,6870
	8,3919	5,3760	-	377,6076	337,6884	16,4353	300,8314	3,6671
Zurich	2,2120	1,4510	26,5508	-	89,4299	4,3508	79,6815	0,9789
	2,2224	1,4237	27,3932	-	89,4284	4,3525	79,6698	0,9711
Francfort	2,4735	1,6225	29,6880	111,8194	-	4,8651	89,0994	1,0946
	2,4851	1,5920	29,5334	111,8213	-	4,8670	89,0879	1,0859
Bruxelles	50,8421	33,35	6,1025	22,9841	20,5547	-	18,3141	2,2580
	51,0603	32,71	6,0947	22,9753	20,5465	-	18,3044	2,2312
Amsterdam	2,7761	1,8210	333,2113	1,2550	112,2342	5,4602	-	1,2285
	2,7895	1,7870	332,4879	1,2551	112,2487	5,4631	-	1,2189
Milan	2259,69	1482,25	271,2260	1021,5369	913,5593	44,4452	813,9758	-
	2288,43	1466,00	275,9918	1029,7113	920,8543	44,8181	820,3693	-
Tokyo	164,34	107,80	19,72553	74,29359	66,44068	3,23238	59,19824	0,072727
	167,65	107,40	21,57240	75,43724	67,46231	3,28340	60,10073	0,073261

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 juin 1993, 5,0695 F contre 5,0055 F le vendredi 28 *mai* 1993.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le zinc de tous les malheurs

«A 5 600 francs la tonne, le zinc se vend au prix d'une botte de radis», explique un professionnel, aussi effondré que les cours. *«Les producteurs perdent beaucoup d'argent»,* renchérit un autre. Depuis 1991, la chute des prix est continue, la moyenne des cours du zinc s'élevait à 6 572 francs la tonne en 1992 alors qu'elle était de 7 014 francs l'année précédente.

Cette dégradation progressive du marché – d'aucuns le qualifient de sinistré – reflète un état d'engorgement patent. Le zinc croule sous les stocks; les pays producteurs et consommateurs mais aussi les négociants qui ont leurs réserves et le *London Metal Exchange (LME),* cette Bourse des métaux, entreposaient au total 92 997 tonnes au cours de l'année 1992 alors qu'ils n'en détenaient que 63 700 tonnes en 1991. La plus grande part revient au LME, qui a terminé l'année 1992 avec 457 000 tonnes (contre 152 000 tonnes fin 1991). *«Il n'y a jamais eu, de mémoire d'homme, autant de stocks au LME»,* s'écrie Yves d'Arches, ancien président du Centre du zinc (1).

Et comme si, à eux seuls, les stocks du LME n'écrasaient pas suffisamment les prix, les Américains, qui détiennent depuis 1950 un stock stratégique important de matériaux divers, dont 341 000 tonnes de zinc, décident, comme ils l'ont fait pour d'autres métaux, de vendre 20 000 tonnes de zinc en juin prochain. Effet désastreux sur le marché qui, du coup, n'ose plus bouger. *«C'est psychologiquement très mauvais,* assure un opérateur. *Il n'y a plus aucune raison tangible pour que les utilisateurs se couvrent dans l'immédiat.»*

Ce manque d'empressement est *conforté par un autre phénomène :* tous les regards sont tournés vers l'Est. Fidèles à leurs nouvelles habitudes – elles datent de l'éclatement du bloc soviétique, – la Russie et le Kazakhstan continuent à déverser du zinc en Occident. Ces volumes seraient de *250 000 tonnes pour 1992. Bradé* à des prix dumping – de l'ordre de 100 dollars en dessous d'un prix de marché déjà très bas – le zinc n'en finit pas de mourir de pléthore.

Offre excédentaire

Le zinc aurait pu bénéficier d'*une chance de survie* grâce à un contrôle drastique de l'offre mondiale. Or, en dépit des déclarations fracassantes, les annonces de regroupements ou de fermetures sont rarement suivies d'effet. Seul le groupe Union minière en Belgique a réduit ses capacités de 100 000 tonnes au cours de l'année 1992. Mais comme l'Espagne, de son côté, a augmenté son offre à peu près du même tonnage (364 000 tonnes en 1992 contre 274 000 tonnes en 1991), cet effort s'est trouvé annihilé... et la production européenne est restée stable : elle s'établissait, pour l'année 1992, à 2 192 000 tonnes. Les experts de Study Group prévoient, pour 1993, une légère diminution : l'offre européenne devrait se limiter à 2 150 000 tonnes.

Par contre, les Etats-Unis et le Canada ont augmenté chacun leur volume de plus de 20 000 tonnes. Résultat : loin de diminuer, la production mondiale de zinc est passée de *5 587 000* tonnes en *1991* à 5 617 000 tonnes en 1992. Selon le Groupe d'étude international du plomb et du zinc, cette offre devrait se stabiliser, en 1993, à *5 268 000 tonnes mais l'offre* métallurgique devrait, elle, s'élever à 5 548 000 tonnes en raison de... l'utilisation abondante des stocks! Outre le problème de surproduction, l'*infortuné métal subit de plein fouet la récession* économique qui frappe la plupart des pays industriels habituellement consommateurs, car il est tributaire de deux marchés en crise : l'automo*bile et le* bâtiment. *La* galvanisation des tôles destinées à l'automobile représente 46 % des usages du zinc mais, d'évidence, les constructeurs sont entrés dans une période assez léthargique. *Certains* experts ne manquent pas de souligner cependant que *«la demande n'a pas été aussi mauvaise que prévu».* Sur le plan mondial, elle s'établit à *5 305 000 tonnes* pour l'année 1992 alors qu'elle était de 5 403 000 tonnes en 1991. La consommation japonaise, qui a chuté de 7 %, est la principale cause de cette *diminution,* la mollesse de la demande européenne (– 1 %) en est une autre.

Or les analystes du secteur ne croient pas aux prévisions du Study Group qui estiment à 1 900 000 tonnes la consommation pour 1993 (contre 1 943 00 tonnes en 1992). Car la reprise semble pareille à l'Arlésienne, toujours attendue, jamais visible.

MARIE DE VARNEY

(1) Faute de financement et *«en raison de l'absence de perspectives dans ce secteur»,* le Centre du zinc ferme ses portes; créé en 1987 par les producteurs français de zinc, cet organisme était réputé pour l'ensemble de ses données statistiques jusqu'aux Etats-Unis et surtout pour ses recherches sur les applications et les nouveaux débouchés de ce métal.

PRODUITS	COURS DU 4-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 262 (+ 102) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 169 (+ 19) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 790 (+ 75) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	274,50 (– 8) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	664 Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	908 (– 12) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	285 (– 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	219 (– 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	187,40 (– 4,40) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	18,38 (– 0,30) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-5-93	Cours 4-6-93
Or fin (kilo en barre)	65 800	65 500
– (kilo en lingot)	66 150	65 300
Pièce française (20 F)	380	372
• Pièce française (10 F)	370	330
Pièce suisse (20 F)	379	377
Pièce latine (20 F)	377	375
• Pièce tunisienne (20 F)	378	371
Souverain	474	470
• Souverain Elisabeth II	490	489
• Demi-souverain	270	217
Pièce de 20 dollars	2 350	2 350
– 10 dollars	1 400	1 275
• – 5 dollars	575	600
– 50 pesos	2 440	2 430
• – 20 marks	475	485
– 10 florins	396	392
• – 5 roubles	261	253

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Pénible «statu quo»

Non, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas abaissé ses taux directeurs lors de son conseil d'administration du jeudi 3 juin, le taux de ses pensions à court terme (REPO) restant fixé à 7,60 %. A vrai dire, personne ne s'y attendait vraiment, même si l'économie allemande s'enfonce dans la récession : *la croissance trop rapide de la* masse monétaire allemande et la persistance d'une inflation à plus de 4 % l'an continuent de préoccuper la Bundesbank. En conséquence, les taux d'intérêt à court terme sur la place de Paris, qui, depuis les élections législatives, baissaient à toute allure, se sont stabilisés, un peu en dessous de 8 % pour le jour le jour et à 7,50 % pour le trois mois, pra*tiquement au même niveau* que les taux allemands à même échéance. C'est donc le statu quo, à moins que *la Banque de France* et *le Trésor* n'aient le courage ou la nécessaire témérité de «décrocher» des sacro-saints taux allemands, au risque d'affaiblir un petit peu le franc, qui se porte comme un charme.

Sur le MATIF, l'activité a été assez forte, moins sur le notionnel 10 ans, sur *lequel les anticipations* à la baisse sont calmées, que sur le Pibor 3 mois. De toute façon, le marché est occupé avec la «repentification» (l'affreux mot), à voir la recomposition de la courbe des taux, dont l' «inversion» (le court terme au-dessus du long terme) prend fin graduellement. Le 10 ans, à 7,22 %, est repassé au-dessus du 2 ans (6,50 %) mais reste au-dessous *du 3 mois (7,50 %). De toute façon,* sur le notionnel 10 ans, les non-résidents qui achetaient au début de l'année au cours de 112-113 sur le MATIF ont pris et prennent leurs bénéfices sur les contrats à échéance juin, d'où une diminution de la position «ouverte», c'est-à-dire en *spéculation.*

Le MATIF va, comme prévu, lancer, le *17 juin son contrat* franc moyen terme, qui utilisera le gisement des bons du Trésor et des OAT d'échéance 3 à 5 ans (*243* milliards de francs), pour compléter sa gamme (Pibor 3 mois, notionnel 7-10 ans et long terme 15-30 ans). Ce contrat moyen terme, qui pourra faire l'objet d'arbitrage avec le BOBL, son homologue allemand, est, d'ores et déjà, critiqué par certains intervenants qui, affirment les mauvaises langues, redoutent la «transparence». Ils mettent en avant l'échec relatif du contrat long terme lancé en janvier 1993 (150 à 500 lots par jour contre 130 000 à 150 000 pour le notionnel 7-10 ans), contrat qui avait été accueilli avec de vives louanges, le *marché voyant déjà les compagnies* d'assurances, bourrées d'obligations, se jeter dessus, ce qui n'a pas *été* le cas. *Mais le* nouveau contrat moyen terme devrait intéresser les non-résidents, surtout les Anglo-Américains de Londres Salomon, Goldman Sachs, Shearson, Lehman et Morgan-Stanley. Au premier trimestre, ces non-résidents détenaient 45 % de la position «ouverte» sur le contrat notionnel 10 ans *et* 50 % *sur* le contrat Pibor : autant dire qu'ils font la pluie et le beau temps sur le *MATIF...*

Sur le marché obligataire, c'était l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), désormais de gros calibre (déficit *budgétaire oblige!) : 20,5 milliards* de francs aux enchères, plus 3,16 milliards de francs de soumissions non compétitives des spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), soit 23,6 milliards de francs au total, un record sur un mois. Sur la tranche à 10 ans (14,8 milliards de francs), le rendement a monté (7,28 % contre 7,12 % il y a un mois) de même que sur la tranche à 15 ans (4,2 milliards de francs) à 7,49 % contre 7,37 %. Le jour de l'adjudication, jeudi, le succès a été *très moyen, quasi nul pour* la tranche à 11 ans (1,5 milliard), et les SVT ont presque tout absorbé : c'est leur devoir. Le lendemain, la remontée des cours sur le MATIF a ranimé la demande.

Le Crédit national a levé avec succès 2 milliards de francs, à 10 ans et demi, à 8 % nominal, émis au-dessus du pair à 7,63 % *pour les souscripteurs, sous* la conduite de la Caisse des dépôts, comme par le Crédit foncier la semaine dernière. Après le Crédit local de France, c'est le Crédit agricole qui lance une offre publique d'échange sur des lignes anciennes, d'un encours total de 6 milliards de francs, à échéance *1995* et *1998,* émises à 10,50 % en 1986 et à 10 % en 1990. Détenues en général par des particuliers, clientèle traditionnelle du Crédit agricole, ces obligations n'étaient guère faciles à négocier sur le marché secondaire (manque de liquidités et variations de cours peu rationnelles). Elles seront remplacées par un emprunt à coupons de 7,50 %, à échéance de 2004, donc plus éloignée, et dont la liquidité sera meilleure.

La décrue des sicav monétaires

La semaine prochaine, on attend une émission des Charbonnages de France, celle du CEPME ayant été retardée. Puis, place va être faite *pour le grand emprunt Balladur* de 40 milliards de francs, lancé fin juin et destiné, principalement, aux particuliers, qui n'ont pas été sollicités en direct par le Trésor depuis 1987, *année de la mise en route des adjudications* mensuelles d'obligations assimilables, souscrites par un cercle restreint de professionnels, essentiellement les SVT, et redistribuées *ensuite* aux *non-résidents.*

Sur le front des sicav, les statistiques d'Europerformance ont provoqué une certaine surprise : pour le mois de mai, les souscripteurs de *sicav monétaires ont bondi* de 30 milliards de francs, contre 17,3 milliards de francs en avril et des retraits nets de 3 milliards de francs en mars. Ce bond est attribué, *surtout,* aux *achats* des trésoriers d'entreprises, les particuliers commençant à délaisser les monétaires pour les obligataires, qui ont enregistré 11,7 milliards de francs de souscriptions nettes, soit près de 48 milliards de francs depuis le début de l'année. Mais compte tenu des retraits massifs de décembre 1992 (61 milliards de francs) et des souscriptions des mois suivants, la collecte nette a été nulle sur les cinq premiers mois de l'année, ce qui ne s'était jamais produit depuis 1982, c'est-à-dire depuis la création des sicav court terme. Quant aux sicav actions, la «décollecte» se poursuit : – 0,4 milliard de francs.

FRANÇOIS RENARD

هكذا من الأصل

Le Monde

Ventes d'automobiles en hausse et chômage en baisse

La croissance économique s'accélère aux Etats-Unis

Après un premier trimestre décevant, la croissance économique *semble repartie aux Etats-Unis. Le* signe le plus tangible en est le taux de chômage qui, pour la première fois depuis la fin de 1991, est repassé en mai en dessous de la barre des 7 % (très exactement à 6,9 %), selon les chiffres publiés, vendredi 4 juin, par le Département du travail. Le mois dernier, en partie grâce à une nette reprise de l'activité dans la construction et les services, quelque 216 000 emplois ont été créés aux Etats-Unis, un chiffre qui se révèle bien plus élevé que celui escompté par les prévisionnistes.

Autre bonne nouvelle, l'évolution des ventes d'automobiles. Elles ont augmenté de 15 % le mois dernier, par rapport au même mois de 1992, indiquent les chiffres *publiés* en fin de semaine par les constructeurs. Ce résultat, qui vient s'ajouter à une hausse de *23 % des ventes de maisons individuelles* entre avril et mai, fait que nombre d'analystes révisent leurs prévisions et tablent désormais sur une reprise plus soutenue de l'économie américaine, même si tous les indicateurs ne sont pas aussi encourageants. *« Nous pensons que* [la bonne tenue des ventes de l'automobile] *est un signe que l'économie américaine va remonter en puissance cette année et en 1994 »*, indique-t-on chez Salomon Brothers, une firme d'investissements. De son côté, le directeur des prévisionnistes de Mellon Bank, une banque de Pittsburgh, estime que la croissance américaine au cours du second semestre devrait osciller entre 3 % et 3,5 %.

Face à cette accélération de la croissance, deux indicateurs-clés sont attendus d'ici une dizaine de jours : l'évolution des prix à la pro*duction et à la consommation. S'ils* témoignent d'une tendance au dérapage, il est probable que la Réserve fédérale (la FED) sera tentée de durcir sa politique monétaire en relevant les taux d'intérêt à court terme (ils pourraient passer de 3 %, leur niveau actuel, à 3,25 %, voire 3,50 %). C'est cette crainte qui explique que, vendredi 4 juin, le dollar ait sensiblement augmenté par rapport aux autres devises.

Le sort des armes nucléaires

Washington veut créer une collaboration avec l'Ukraine sur la défense

Le secrétaire à la défense américain, Les Aspin, devait proposer, lors de sa visite dimanche 6 juin à Kiev, *« des initiatives pour créer une collaboration dans le domaine de la défense avec l'Ukraine »*, afin de l'inciter à accepter une dénucléarisation, a annoncé vendredi le porte-parole du département d'Etat, Joe Snyder, en évoquant aussi la possibilité de *« développer un large partenariat dans les domaines économique, politique et de sécurité »*.

Ces déclarations semblent traduire une approche américaine plus souple de ses relations avec l'Ukraine, froissée par la priorité accordée par Washington à la Russie dans le traitement des problèmes du postcommunisme (*le Monde* du 5 juin). Le Parlement ukrainien a ainsi reporté, vendredi, en commissions le débat ouvert le même jour sur la ratification du traité START-1. Au cours de la discussion, le premier ministre, Léonid Koutchma, aurait proposé que Kiev retarde son adhésion au traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et garde une partie de ses armes nucléaires héritées de l'URSS, les missiles SS-24. Jusqu'à présent, les dirigeants ukrainiens s'affirmaient disposés à renoncer à toutes les armes nucléaires déployées en Ukraine, placées sous le contrôle opérationnel de Moscou, et à signer *« rapidement »* le TNP. *« Nous sommes préoccupés par des remarques contredisant les assurances reçues de la part des officiels ukrainiens »*, a reconnu M. Snyder. Washington a également exprimé son inquiétude face aux efforts déployés par les Ukrainiens pour acquérir la technologie de contrôle des missiles. – *(AFP.)*

En assimilant la clause de conscience à une démission

L'UNEDIC remet en cause certains droits spécifiques des journalistes

La commission paritaire nationale de l'UNEDIC, l'organisme qui gère l'assurance-chômage, a pris, lors de sa dernière réunion, le 28 avril, une décision qui exclut de l'indemnisation immédiate les journalistes ayant quitté leur entreprise en faisant jouer la clause de conscience *ou* la clause de cession.

Jusqu'à présent, les journalistes qui obtenaient *le bénéfice de ces* clauses, instituées par la loi dite « Brachard » du 29 mars 1935, étaient considérés comme licenciés, et donc indemnisés immédiatement en cas de chômage.

Mais la commission paritaire nationale, se fondant sur le code du travail, estime désormais que la rupture du contrat de travail étant à l'initiative du salarié, elle lui appliquera les mêmes procédures qu'aux salariés réputés démissionnaires. *Cela signifie* pas d'indemnités avant quatre mois au moins, et, passé ce délai, attribu*tion d'indemnités seulement si* sont remplis des critères fixés par la commission, notamment la recherche active d'un emploi.

Cette restriction sévère des conditions d'indemnisation des journalistes s'inscrit dans la lignée du protocole d'accord du 18 juillet 1992, qui vise à réduire les dépenses de l'UNEDIC en écartant de son bénéfice certains salariés, ou en réduisant les prestations.

Dans ce cas précis, ce renversement de position se traduit par une remise en cause d'un pan important des droits sociaux spécifiques des journalistes, instaurés, justement, pour préserver leur liberté. En effet, comme le soulignait l'auteur du récent rapport officiel sur l'exercice du journalisme, Jacques Vistel, *« la clause de conscience est au cœur du statut du journaliste »*.

L'Union syndicale des journalistes français CFDT a d'ailleurs vigoureusement protesté contre cette décision de l'UNEDIC en la qualifiant de *« lamentable erreur »*. *« A ceux qui, sans doute par ignorance, ont suivi le mouvement conduisant à la suppression – souhaitée de longue date par le patronat de la presse – de ces clauses »*, elle a rappelé que ces droits spécifiques visent à *« garantir l'indépendance de la presse »*. L'USJF a donc dénoncé ce qu'elle a appelé *« une tentative de faire contrôler les conditions d'exercice du métier de journaliste par un organisme qui ne détient pas le pouvoir de la loi »*, et elle a décidé de saisir le ministre du travail de ce dossier, *« afin qu'il rappelle aux partenaires sociaux les limites de leurs compétences »*.

Après l'attentat de Florence

Une souscription de « la Repubblica » en faveur du Musée des Offices

Après l'attentat qui a causé de sérieux dégâts au Musée des Offices de Florence vendredi 28 mai, une souscription internationale a été lancée par le quotidien italien *la Repubblica* pour financer les très importants travaux de restauration. Se sont associés à cette opération, le quotidien britannique *The Independent*, le quotidien espagnol *El Pais* et *le Monde*. Un compte a été ouvert à Rome pour recevoir les dons (compte courant bancaire n° 644689/67/66 Comit Agence 18 Rome). Les chèques doivent être libellés au nom de *la Repubblica*.

Les efforts déjà entrepris, tant publics que privés, devraient permettre au Musée des Offices de rouvrir ses portes dès le 20 juin prochain.

□ **GUATEMALA : le Parlement va élire un président intérimaire.** – Le Parlement guatémaltèque devait se réunir en session extraordinaire, *samedi 5 juin, pour élire un président* intérimaire, après l'éviction du président Serrano, auteur d'un coup d'Etat civil le 25 mai. Le président du Parlement, José Lobo, a indiqué que Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix, figurait parmi les candidats, *« tous des civils »*. Les deux tiers des voix des 116 parlementaires seront néces*saires pour être élu. La Cour* suprême avait destitué vendredi le « président en fonction » Gustavo Espina, estimant qu'il avait participé, en tant que vice-président de M. Serrano, à l'*« autogolpe »* du 25 mai. M. Espina a, semble-t-il, été lâché par les militaires et par le puissant secteur privé. – *(AFP.)*

La pire récolte depuis trente ans

Cuba est contraint de suspendre ses exportations de sucre

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Premier exportateur mondial de sucre, Cuba a annoncé, vendredi 4 juin, la suspension temporaire de ses livraisons à l'étranger *« pour raison de force majeure »*. Selon les *chiffres officiels publiés ce même* jour, seulement 4,2 millions de tonnes de sucre pourront être produites cette année, contre 7 millions pour la campagne précédente. C'est la pire récolte depuis trente ans : la production avait péniblement atteint 3,8 millions de tonnes en 1962-1963.

L'interruption des exportations cubaines imposée, selon la compagnie nationale Cubazucar, en raison des pluies diluviennes qui ont provoqué l'arrêt de la récolte et fait plus de dix morts au cours des derniers jours, a entraîné une hausse de près de 9 dollars *du prix* du sucre, qui a atteint 285 dollars la tonne sur le marché de Londres. Le directeur de Cubazucar, Alberto Betancourt, a annoncé que la priorité serait donnée aux échanges de sucre contre du pétrole en provenance de Russie, avec laquelle les autorités cubaines ont signé en mai un mémorandum relançant la coopération bilatérale.

Priorité sera également accordée aux pays qui fournissent de la nourriture en échange de sucre. C'est le cas de la France qui, dans le cadre d'un accord de compensation annuel d'une valeur de 120 millions de dollars, livre des produits alimentaires réglés en sucre et en jus de fruits cubains. Le client qui sera le plus affecté par la décision de Cubazucar est la Chine, qui devait recevoir près de 500 000 tonnes de sucre en provenance de l'île caraïbe.

La consommation intérieure, de l'ordre de 500 000 tonnes, a légèrement augmenté cette année pour satisfaire la demande croissante du *secteur touristique. Le manque de* combustible, de pièces détachées (naguère importées de l'ex-URSS), d'engrais et d'insecticides expliquent en grande partie la forte baisse des rendements. Cette année, Cuba n'a disposé que de 120 000 tonnes d'engrais pour ses plantations sucrières, six fois moins qu'au cours des années antérieures.

A la mi-mars, la violente tempête qui avait dévasté une partie de l'île avant de frapper la côte est des Etats-Unis avait provoqué la perte de 340 000 tonnes de canne à sucre. Les exportations de sucre apportent plus de 60 % des devises dont dispose l'économie cubaine. Mais les capacités d'importation de cette der*nière ont été réduites des trois* quarts depuis l'effondrement du communisme en Europe de l'Est (2,2 milliards de dollars en 1992 contre 8,1 milliards en 1989).

JEAN-MICHEL CAROIT

Gel des avoirs aux Etats-Unis des dirigeants de Port-au-Prince

M. Clinton annonce un renforcement des sanctions contre Haïti

Le président Bill Clinton a annoncé, vendredi 4 juin, le gel des avoirs aux Etats-Unis du « gotha » du régime haïtien, soit quatre-vingt-trois dirigeants et personnes liées au gouvernement de Port-au-Prince. Les avoirs de trente-cinq institutions d'Etat – dont quatre banques, quatre organismes militaires et des ministères, – seront aussi bloqués.

M. Clinton a également interdit l'entrée sur le territoire américain de ces personnes, accusées d' *« empêcher le progrès des négociations destinées à restaurer »* la démocratie dans ce pays. Parmi elles figurent l'« homme fort » du pays, le général Raoul Cedras, et le premier ministre, Marc Bazin, chef d'un gouvernement civil mis en place par les militaires après le renversement, en septembre 1991, du président élu Jean-Bertrand Aristide.

M. Clinton a par ailleurs demandé à son secrétaire d'Etat, Warren Christopher, de *« consulter »* les membres des Nations unies en vue de la création d'un *« programme de sanctions mondial »* contre Port-au-Prince.

M. Christopher a également reçu l'instruction d'examiner avec les pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) les moyens de *« renforcer l'application »* de l'embargo décrété depuis fin 1991 par cette organisation contre Haïti. Le renforcement des sanctions américaines fait suite au refus des dirigeants haïtiens d'un plan prévoyant l'envoi d'une force internationale pour superviser la transition vers un retour du Père Aristide au pouvoir.

Par ailleurs, M. Clinton continue d'appliquer la politique de *refoulement des réfugiés haïtiens*, qu'il avait vivement critiquée pendant sa campagne électorale. Il avait imprudemment annoncé, au début de cette année, une *« percée [illegible] »* devant aboutir à un départ « en douceur » des militaires. – *(AFP.)*

□ **Les Etats-Unis signent la convention sur la biodiversité.** – Les *Etats-Unis ont signé* vendredi 4 juin la convention sur la biodiversité, portant sur la protection de la variété des espèces animales et végétales de la planète, que l'ancien président américain George Bush avait refusé de parapher un an auparavant. La convention sur la biodiversité avait été signée par plus de cent cinquante pays au Sommet de la Terre organisé par l'ONU à Rio-de-Janeiro, il y a un an. Le texte était ouvert à la signature jusqu'à vendredi. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **L'archevêque de Toulouse précise ses propos sur l'usage du préservatif.** – Mgr André Collini, *archevêque de Toulouse, a précisé*, vendredi 4 juin dans un communiqué, ses propos de la veille (*le Monde* du 5 juin) sur l'usage du préservatif. Il s'est dit *« totalement solidaire des déclarations du pape Jean-Paul II sur les exigences de la loi évangélique en matière de vie sexuelle qui s'adresse aux catholiques »*. L'Eglise étant opposée à l'usage des préservatifs, sa déclaration ne visait que ceux qui ne sont *pas tenus à respecter les préceptes* de l'Eglise car, dit-il, *« il est obligatoire de ne pas attenter à sa propre vie ou à celle de son partenaire »*.

□ **Les ventes de voitures ont augmenté de 12 % en Grande-Bretagne en mai.** – *Les ventes de voitures* (136 386 véhicules) ont progressé de 12 % au mois de mai en *Grande-Bretagne* par rapport à mai 1992 reprenant leur hausse après une baisse de 1,9 % en avril, a *annoncé vendredi 4 juin la Société* des constructeurs et concessionnaires automobiles (SMMT). *Depuis le début de l'année*, les ventes sur le marché britannique ont progressé de 9 % par rapport aux cinq premiers mois de 1992, confirmant la place de la Grande-Bretagne comme seul marché automobile européen en croissance cette année.

□ **Une mission d'études sur le « malaise » des cadres supérieurs de l'Etat.** – A la demande d'Edouard Balladur, André Rossinot, ministre de la fonction publique, a demandé, mercredi 2 juin, à Jean Prada, président de chambre à la Cour des comptes, de mener *une étude sur les problèmes rencontrés* par les hauts fonctionnaires de l'administration centrale et des services extérieurs de l'Etat. Cette mission devrait, selon M. Rossinot, permettre de s'attaquer aux racines du *« malaise profond »* de l'encadrement supérieur de l'Etat. M. Prada, qui doit remettre son rapport fin septembre, devra formuler *« des propositions portant notamment sur le recrutement, la formation, la condition matérielle, les attributions et le déroulement de carrière »*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
L'ÉCONOMIE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » *daté 5 juin 1993* a été tiré à 474 754 exemplaires.

Des révélations du « Parisien »

« Mea culpa », maxi-dégâts

Dans ses éditions du samedi 5 juin *le Parisien* consacre sa « une » et deux pages entières aux *« dégâts »* provoqués dans la localité de Suze-la-Rousse (Drôme) par le contenu de l'émission de « Mea culpa » dif*fusée le 27 mai par TF 1 et* consacrée à l'histoire du viol d'une fillette de douze ans par son père (*le Monde* du 6 juin). Ce dossier explique la colère de la population de cette commune et de son maire qui a porté plainte en accusant TF 1 d'avoir fait croire que les habitants de Suze-la-Rousse soutenaient le père incestueux. Les témoignages rapportés mettent en évidence diverses manipulations.

Il apparaît que si le père incestueux, condamné à cinq ans de prison, est en effet originaire de Suze-la-Rousse, les faits se sont déroulés dans le département du Vaucluse où la fillette et sa mère résident depuis six ans. *« Lors de l'enregistrement de « Mea Culpa »*, raconte d'ailleurs Nelly, qui a *aujourd'hui quinze ans, j'ai dit que je n'habitais pas Suze-la-Rousse mais ça a été coupé au montage. C'est une erreur, une sorte de mensonge, mais ce n'est pas grave. Il fallait choquer les gens, bouger les consciences... »*

Interrogé par *le Parisien*, l'animateur de l'émission, Patrick Meney, reconnaît cette *« erreur »* et déclare : *« Nous avons été contactés par Nelly et sa mère. C'est elles qui nous ont demandé si nous pouvions retenir cette affaire. C'est Nelly qui a souhaité avoir en face d'elle les habitants de ce village d'où venaient des rumeurs négatives... »*

L'un des « témoins à charge » de l'émission, Pierre, un garçon de café, affirme : *« J'ai été piégé par le journaliste de « Mea culpa ». Il était sympa, je l'ai invité à prendre un pastis chez moi et puis on a discuté trois-quarts d'heure avec son cameraman qui filmait. »* Il admet qu'il ne connaissait pas Nelly bien qu'il ait affirmé à l'antenne qu'il s'interrogeait sur le viol *« d'une fille qui se glissait tous les soirs dans le lit de son père »*. *« Je n'ai pas raconté ça tout seul, dit-il au Parisien. Le gars de TF 1 m'a parlé du doute qui restait dans le dossier (...), et il m'a bien guidé en m'annonçant textuellement :* « On nous a dit dans le village que la petite allait tous les soirs dans le lit de son père. » *En discutant avec lui j'ai répété sa formule en disant que c'était curieux. Ils ont gardé ce passage. »*

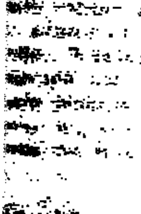
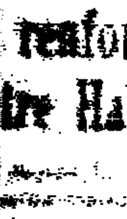
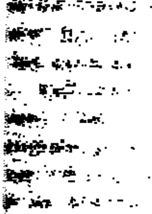
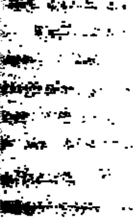
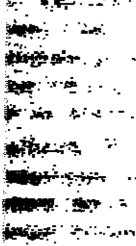
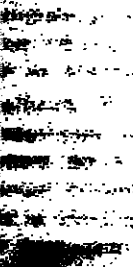
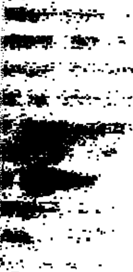
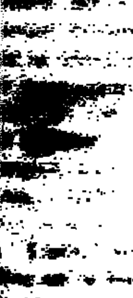
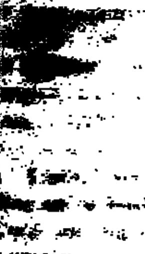
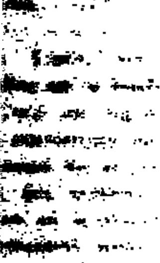
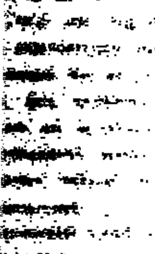
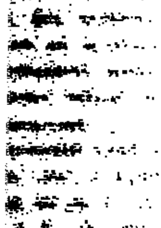
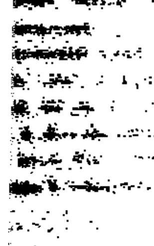
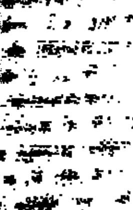
Patrick Meney répond à cela : *« C'est une situation-type. C'est vrai, il ne connaissait pas Nelly avant l'émission. Si nous l'avons interviewé, c'est précisément pour montrer ce qui se passe dans bien des cas dans pareille affaire. »*

La mère du père incestueux, elle, habite toujours à Suze-la-Rousse, mais elle n'ose plus sortir de chez elle et a été obligée de changer de téléphone parce qu'elle a donné l'impression d'excuser le crime de son fils. Elle regrette d'avoir contribué à l'émission : *« Le journaliste de TF 1 m'a dit que, de toute façon, si je ne venais pas sur le plateau, le débat se ferait sans moi. Alors j'ai accepté (...) C'était la première fois que je passais à la télé (...) J'ai été maladroite. Je voulais simplement dire que j'étais contre l'inceste mais que je ne pouvais pas être contre mon enfant... »*

Pour l'animateur de l'émission *« l'essentiel »* reste que Nelly *« ait pu s'exprimer »* et qu'elle en soit *« satisfaite »*.

Ce soir-là « Mea culpa » a battu son record d'audience entre 22 h 30 et 23 h 30 avec 7 250 000 téléspectateurs. Et tant pis pour Jean-Paul II qui disait vendredi, à propos de la télévision, comme le rapporte aussi *le Parisien* : *« La tentation de céder à des préoccupations exclusives d'augmenter l'audience et le succès apparaît comme un obstacle grave à la diffusion de l'air pur des valeurs humaines et chrétiennes dont notre société a besoin... »*



Le Monde

HEURES LOCALES

LES URGENCES DE LA VILLE

Face aux doutes, voire aux inquiétudes des élus et des fonctionnaires municipaux, les jeunes citadins manifestent plus d'optimisme pour le futur, un sondage témoigne de leur confiance

« *LA ville de demain est déjà faite* » ont estimé la plupart des intervenants aux *états généraux de la ville du futur*, jeudi 3 juin à Paris, devant 800 personnes. Le décalage était grand entre ce discours et les préoccupations de jeunes collégiens et lycéens de Nantes, Bordeaux, Montpellier et Grenoble, qui assistaient à ces débats. La tête pleine de nouvelles technologies, ils n'étaient guère préparés à recevoir le discours des élus qui ont parlé solidarité, intégration, taxe professionnelle, et intercommunalité.

En préparation depuis un an, cette manifestation parrainée par quatre villes (Bordeaux, Grenoble, Nantes et Montpellier), des entreprises (EDF, La Poste, Philips, la Caisse des dépôts, le groupe PSA., Giraudy, Dumez) et des médias (France-Inter, *le Point* et France 3) se fixait l'objectif ambitieux de « *préparer la ville du futur* », avec comme horizon, les vingt prochaines années.

La capitale a perdu de son attrait

Pour pimenter l'opération, les organisateurs avaient demandé à l'IFOP de tester les espoirs et les projets des habitants de la cité de demain, un sondage réalisé, « *du 8 au 12 mars 1993, auprès d'une population nationale représentative de jeunes de 13 à 25 ans vivant dans des agglomérations de plus de 20 000 habitants* ».

En dépit de la grande hétérogénéité de l'échantillon, mêlant des jeunes tout juste sortis de l'enfance à des presque adultes, ce sondage révèle que 82 % des jeunes aiment leur ville et 77 % le quartier dans lequel ils vivent. Interrogés sur leur lieu de résidence, les jeunes habitants des centres-villes sont beaucoup plus satisfaits de leur mode de vie que ceux des banlieues.

Pour ce qui est de l'endroit où ils souhaitent vivre dans l'avenir, 56 % se prononcent pour la périphérie des villes et 81 % optent pour la maison individuelle. Quant à la taille de la ville idéale, Paris a définitivement perdu de son attrait : 9 % seulement des jeunes se déclarent disposés à y vivre, contre 21 % dans une petite ville de province et 24 % dans une grande ville de province.

Préoccupés par le chômage et les difficultés économiques (54 %), l'insécurité et la violence (34 %) et le racisme (20 %), 47 % des jeunes reconnaissent qu'ils ont peur d'aller dans certains quartiers de leur ville. L'animation, les espaces verts et les transports en commun font partie des ingrédients indispensables pour rendre la ville agréable. Quant aux nouvelles technologies, non seulement, elles ne leur font pas peur, mais 57 % d'entre eux pensent que les progrès techniques dans l'informatique, les télécommunications modifieront « *plutôt en bien* » leur vie quotidienne.

Au cours de la « table ronde » consacrée à ce sujet, les élus ne se sont pas montrés aussi enthousiastes. Certes, les industriels ont vanté les mérites de la voiture électrique, de la circulation souterraine, des caméras vidéo pour la sécurité ou l'amélioration du trafic automobile, les performances en matière de traitement des déchets ou de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau. Mais personne n'a cherché à faire passer le progrès technologique comme la panacée aux problèmes de la ville. « *On n'aménage pas une ville sans valeur politique forte* », a noté un intervenant.

Une manière de rappeler un point d'accord : la décision doit rester aux élus. « *Il faut se demander à quoi servent les technologies et quel contrôle on met en place* », a estimé Jean-Marc Ayrault (PS), maire de Nantes. Cette journée a plus été celle des doutes que des certitudes. Il semble loin le temps des techniciens et des technocrates censés connaître les réponses. Les architectes et les urbanistes ont, par exemple, été bien silencieux au cours de ces débats.

Et, plus que de s'interroger sur la ville du futur, les édiles présents en ont profité pour rappeler les problèmes dans lesquels ils se débattent et crier l'urgence d'y apporter des solutions. « *Si on a une société éclatée, la ville basculera dans la violence* a lancé Daniel Asseray, adjoint chargé de l'urbanisme à Nantes. *Nous vivons des exclusions qui sont porteuses de désespérances.* »

Les intervenants ont fait la liste des problèmes auxquels sont confrontés les maires et qu'ils ne peuvent pas toujours résoudre. En tête, celui de l'emploi : à leur grand dam, les élus ne peuvent qu'avoir un rôle d'accompagnement, les décisions en la matière revenant aux chefs d'entreprise. Pour éviter la « *ville à deux vitesses* », ils ont insisté sur la nécessaire « *mixité de l'habitat et des activités* », seul moyen de réussir l'intégration et d'éviter les ghettos de minorités qui existent dans certaines métropoles européennes.

L'Etat interpellé

Mais, selon eux, de telles politiques exigent une meilleure répartition des moyens financiers. Georges Frêche (PS), maire de Montpellier, en a profité pour réclamer une réforme de la taxe professionnelle. Surtout, il est une nouvelle fois parti en guerre contre l'éclatement du paysage administratif français. « *Alors que 80 % de la population est citadine, les maires des grandes villes sont totalement marginalisés et les villes françaises n'ont pas la dimension européenne* », a-t-il martelé, en demandant au gouvernement de faire aboutir la loi du 6 février 1992 qui encourage le regroupement des communes.

Il n'a pas été le seul à se tourner vers l'Etat. La plupart des intervenants ont souligné que la solution aux problèmes des villes passait par une politique d'aménagement du territoire. Personne ne leur a répondu : Simone Veil, ministre d'État, chargée de la santé, des affaires sociales et de la ville s'était fait excuser au dernier moment.

Françoise Chirot

CRISE

LES EXCLUS DE PARIS

A ses nouveaux pauvres, de plus en plus nombreux la capitale tente d'offrir des moyens de réinsertion

LES gares parisiennes ne sont pas seulement les brillants embarcadères des voyages en rapides TGV. Elles sont aussi les voies de garage des nouveaux pauvres, des personnes de tout âge qui y abritent leur « galère ». Sous les verrières des gares du Nord et de l'Est, on dénombre chaque jour un demi-millier de « sans domicile fixe » qui ont annexé 80 % des casiers des consignes automatiques pour y serrer leurs hardes.

Cette situation, fort gênante pour la SNCF, n'est que l'une des traductions les plus voyantes de la crise qui a fini par atteindre la capitale, longtemps épargnée. Il y a dans Paris intra-muros 140 000 chômeurs dont 31 000 cadres et 48 000 de longue durée. La proportion des sans-travail y est donc équivalente à la moyenne nationale (10,8 %). Mais les 33 000 allocataires du RMI, soit 137 pour 10 000 habitants, place Paris dans le peloton de tête des départements les plus touchés. Quatre-vingts pour cent n'ont aucune ressource, la moitié sont des hommes seuls, souvent en mauvaise santé. Les étrangers et les sans-abri y sont deux fois plus nombreux qu'ailleurs.

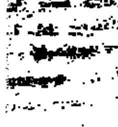
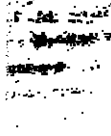
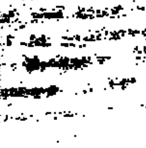
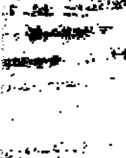
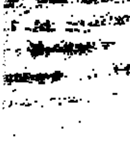
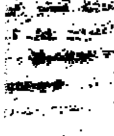
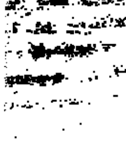
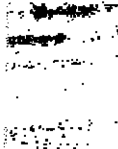
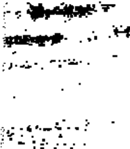
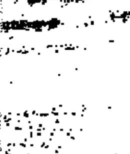
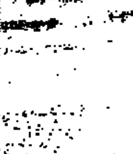
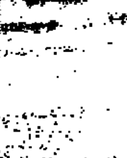
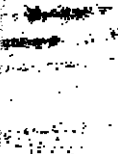
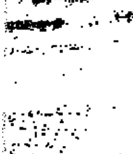
La déferlante du chômage n'a pas soudainement atteint la capitale. Mais, jusqu'à ces dernières années, les conséquences en avaient été peu visibles. Ni la chambre de commerce et d'industrie, ni l'hôtel de ville ne s'en étaient vraiment alarmés. Les hauts revenus des Parisiens (leur PIB est une fois et demie supérieur à celui des Américains), l'euphorie immobilière, des finances locales confortables faisaient illusion. Le drame que représente pour une ville moyenne un débauchage massif ou la faillite d'une entreprise passe inaperçu dans la jungle des activités parisiennes. Aujourd'hui, celles-ci ne parviennent plus à absorber la masse croissante des exclus. Quant aux thérapeutiques classiques de l'action sociale, elles sont débordées par l'épidémie. Bref, la capitale découvre plus tardivement que le reste du pays les redoutables séquelles de la récession. Comment y faire face ?

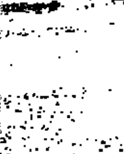
Les services parisiens de la SNCF montrent peut-être la direction. Pour se débarrasser des vagabonds qui encombrent leurs salles d'attente, ils ont songé à utiliser les nouvelles dispositions légales favorisant la réinsertion des laissés-pour-compte. Avec le maire du dixième arrondissement, la société d'intérim Manpower, la Caisse des dépôts et une poignée d'hommes d'affaires, ils ont créé l'Association de réinsertion économique et sociale (ARES), à laquelle ils ont alloué des subsides de démarrage.

A la tête de l'ARES se trouve Patrick Gagnaire, quarante-deux ans, un garçon entreprenant, qui bénéficie de sa double expérience d'éducateur de rue et de cadre commercial. Il a lancé deux entreprises qui sont les bras séculiers de l'association.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 20



R E P È R E S

STATISTIQUES

La France propre

Taux de dépollution en 1991 (en %)

moins de 20
de 20 à 30
de 30 à 40
de 40 à 50
50 et plus

L'état de l'assainissement par département de la France métropolitaine, laisse encore apparaître des zones où le taux de dépollution est faible. Dans le Sud-Ouest, plus particulièrement dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, de l'Ariège et du Tarn, les collectivités semblent avoir accumulé quelque retard en matière d'assainissement des eaux usées. La Bretagne et d'autres départements de l'Ouest semblent mieux équipés.

(Sources : Direction de l'eau, ministère de l'environnement)

DÉCENTRALISATION

LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE

Plus de quatre mille élus animent l'institution départementale. Des assises doivent leur permettre de le rappeler

L'ASSEMBLÉE des présidents de conseils généraux (APCG), à majorité UDF, que préside Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a invité les 4 216 conseillers généraux du pays à se réunir, jeudi 10 juin. Elle entend ainsi *« rappeler au public l'existence des nombreux élus locaux qui font vivre l'institution départementale »*, déclare Paul Girod (UDF), président délégué de l'association.

Cette manifestation doit aider à faire connaître certaines de leurs initiatives : observatoires de l'environnement, schémas d'élimination des déchets ménagers, services d'incendie et de secours, centres de documentation dans les quartiers défavorisés... Les assises des conseillers généraux se tiendront à l'Hôtel de Ville de Paris (1). *« Paris, qui est un département, aime l'APCG et les conseillers généraux »*, affirme Jean Cherioux (RPR), conseiller de Paris et responsable de la commission des affaires sociales à l'APCG. *« Le public ne se rend pas suffisamment compte du rôle que nous jouons en matière d'action sociale. »*

En préambule, l'APCG vient de diffuser une enquête sur le conseiller général. *« C'est un homme heureux, bien dans sa peau, bien dans son canton, bien dans sa fonction »*, a résumé Alain Lancelot, administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques, en présentant les résultats de ce sondage. Le portrait qu'il fait du conseiller général confirme certains traits déjà mis en évidence voilà deux ans, dans un premier travail de ce genre (*le Monde* daté 9-10 juin 1991).

5 % seulement de femmes

Depuis les années 70, la sociologie des conseillers généraux a bien changé. Ils s'apparentent désormais à des cadres plus qu'à des notables. Il existe parmi eux une majorité de salariés. Leur niveau d'études s'est élevé (60 % ont un diplôme de niveau bac + 2). Ils se sont politisés (les deux tiers appartiennent à un groupe constitué), mais ils vivent cet engagement sans sectarisme.

Les conseillers généraux ne comptent guère de femmes (5 % seulement) et restent âgés (55 ans), bien que, depuis 1988, les nouveaux venus rajeunissent le contingent. Ils commencent à préférer le travail de terrain aux séances plénières. Ils entretiennent aujourd'hui des relations soutenues avec le milieu associatif, surtout en ville, où les réunions avec les animateurs sportifs ou culturels sont devenues leur pain quotidien. Les élus ruraux, plus que ceux des cantons urbains, considèrent que les citoyens leur adressent de plus en plus de demandes : celles-ci concernent d'abord l'emploi puis l'aide sociale, et, en ville, le logement.

Les conseillers généraux plébiscitent évidemment la décentralisation. Ils estiment aujourd'hui que la région doit s'occuper de ses propres affaires, plutôt que d'aider les autres collectivités à réaliser les leurs. De même, le département doit mener sa politique avant de venir en aide aux communes. Ces élus ne craignent pas la concurrence de l'intercommunalité, dont ils n'ont, il est vrai, pas encore ressenti les effets. Quant à la région, bien qu'ils la considèrent comme l'unité administrative d'avenir, elle ne leur fait plus peur.

La sérénité des conseillers généraux est-elle partagée par les présidents des exécutifs ? L'enquête ne le dit pas. Bien que souvent évoquée, la suppression des départements n'est pas à l'ordre du jour. Toutefois, la faible mobilisation du public aux élections cantonales et sa méconnaissance de l'institution départementale constituent une certaine menace. Si le conseiller général est, à la campagne, un « super-maire », auquel on s'adresse spontanément pour obtenir du travail ou une aide sociale, il reste, en ville, méconnu. Rares sont les citadins capables de citer son nom.

Points de repère

Quant à sa mission, elle n'est pas encore clairement identifiée. Bien que, depuis 1983, les département soient responsables de l'action sociale, les conseillers généraux se perçoivent comme des acteurs du développement local (78 %), plutôt que comme des médiateurs sociaux entre les citoyens et les pouvoirs publics (19 %), indique l'enquête de la Fondation. L'APCG affirme, pour sa part, qu'ils doivent être des développeurs en milieu rural, des médiateurs en ville.

L'APCG souhaite-t-elle conquérir la ville, où l'institution départementale est totalement ignorée ? Si certains cantons urbains étaient redécoupés, il serait bon qu'ils épousent la géographie des quartiers, estime Paul Girod. Ainsi, les conseillers généraux deviendraient de véritables points de repère pour les populations en difficulté.

Aux yeux de certains observateurs, les assises des conseillers généraux doivent permettre de resserrer les liens entre les présidents des exécutifs et les élus de base. Très attachés à leur canton, les conseillers généraux auraient parfois tendance à se faire les porte-parole des maires, plus que les promoteurs d'une politique départementale.

Le « clientélisme » des anciens notables aurait survécu à la décentralisation, à l'apparition des exécutifs et aux contraintes budgétaires. Certains conseillers se plaignent, pour leur part, d'avoir des relations de plus en plus distantes avec les présidents des assemblées. Or l'APCG, montée en puissance depuis les dernières cantonales, ne pourra totalement s'affirmer que si elle dispose d'une base solidaire.

R. Rs

(1) Du samedi 5 au dimanche 13 juin, une « librairie des départements » vendra des ouvrages édités par les conseils généraux (biographies d'hommes célèbres, guides touristiques), au profit d'une association à caractère social.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Chantiers souterrains.** – L'Ecole des ponts et chaussées organise un colloque sur « les ouvrages urbains en souterrain », mercredi 9 et jeudi 10 juin à Paris. Comment insérer ces ouvrages dans la ville sans bouleverser l'environnement ? Des responsables de grands projets (Grand Louvre, Eole, Météor) et des fonctionnaires de la Ville de Paris présenteront leurs expériences.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-60-34-13.**

■ **Exposition pour les communes.** - Le Salon départemental de l'équipement et des services pour collectivités et administrations du Finistère, Expo-Communes 29, se tiendra à Ergué-Gaberic, près de Quimper, du jeudi 10 au samedi 12 juin. Cent vingt exposants sont attendus. Conférences-débats et tables rondes traiteront de la fonction publique de demain, de l'intercommunalité, de l'aménagement du territoire et de la voirie communale. La journée du samedi doit être consacrée à l'eau et à la collecte sélective des déchets.
▶ **Renseignements au (16) 98-46-05-28.**

■ **Restauration municipale.** – L'Association nationale des directeurs de la restauration municipale (ANDRM) tiendra son prochain congrès à Lorient (Morbihan), jeudi 10 et vendredi 11 juin. L'ANDRM est présidée par André Nizard, ancien directeur de la restauration municipale d'Etampes (Essonne). Elle regroupe environ 300 fonctionnaires chargés du suivi de la restauration municipale, et « milite » pour la gestion en régie de ce service public.
▶ **Renseignements au (16) 98-70-63-05**

■ **Architecture et paysage.** – Les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne organisent un colloque sur le paysage et la ville, intitulé « Paysage à saisir », mercredi 16 et jeudi 17 juin, à Paris. Des professionnels, des universitaires et des fonctionnaires parleront du travail du paysagiste et de la gestion du paysage dans un projet d'urbanisme.
Par ailleurs, la Maison de l'architecture (7, rue de Chaillot, 75016 Paris) présente une exposition sur l'architecture et le paysage, jusqu'au 15 septembre. Photographies, films et maquettes permettant de découvrir des projets originaux : parc André-Citroën à Paris, jardins d'entreprises ou d'immeubles.
▶ **Renseignements au (16-1) 48-32-25-93.**

■ **Transports publics urbains.** – L'Union des transports publics, syndicat professionnel de transporteurs urbains, organise son congrès du mercredi 16 au vendredi 18 juin à Toulouse, ville où doit être mis en service un métro VAL à la fin du mois de juin. Cette manifestation a pour thème les problèmes des transports urbains en Europe : directives concernant les marchés publics, fiscalité de l'énergie, desserte des quartiers difficiles, limitation de la circulation...
▶ **Renseignements au (16-1) 48-74-63-51.**

■ **La ville et son commerce.** – Un colloque intitulé « Réussir la ville et son commerce » aura lieu à Toulon (Var), mercredi 23 juin. Cette manifestation est organisée par le ministère des entreprises et du développement écononomique, le ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, le Conseil national du commerce et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Quel est le rôle économique et social du commerce en centre-ville ? Des universitaires, des élus locaux, des distributeurs, ainsi que des urbanistes s'efforceront de répondre à cette question.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-63-05-00.**

CONTACTS

■ **Montagne.** – Le premier ministre, Edouard Balladur, vient de confier une mission d'étude sur les perspectives économiques et sociales de la montagne française à Jean-Guy Cupillard (RPR), maire de Huez (Isère), et responsable pour son parti des questions relatives à la montagne. « Après avoir connu un développement exceptionnel au cours des vingt dernières années, grâce notamment au tourisme d'hiver et d'été, la montagne française semble aujourd'hui s'interroger sur son avenir », indique M. Balladur, dans sa lettre de mission. Sa santé économique dépend de plus en plus de la seule fréquentation touristique. M. Cupillard, qui devra rendre ses conclusions avant la fin de l'année, entend consulter toutes les organisations socio-professionnelles concernées.

PUBLICATIONS

■ **La Bible des collectivités locales.** - La nouvelle édition du « Guide pratique de la décentralisation » vient enfin de sortir. Véritable Bible des collectivités locales, ce copieux ouvrage de plus de mille pages indique les coordonnées des mairies, conseils généraux et régionaux. Il a le mérite de préciser l'étiquette politique des élus et de leurs conseillers. Il fournit de précieuses indications sur leurs fonctions, délégations, et professions et présente la composition des commissions permanentes départementales ou régionales. Ce précieux outil de travail décrit l'organigramme des administrations publiques locales. Dans les petites communes, il donne le nom du secrétaire de mairie. Ce guide répertorie en outre dix mille fournisseurs de collectivités locales, du bâtiment à la restauration, en passant par l'informatique ou l'environnement.
▶ **Guide pratique de la décentralisation 1993-1994, 1 100 pages, 980 francs, port compris. Editions Emer, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris. Tél (16-1) 42-74-07-99.**

■ **Monographie des régions de l'Arc atlantique.** – Vingt-six régions européennes tournées vers l'océan sont désormais membres de la commission Arc atlantique, un organisme qui milite, à l'initiative d'Olivier Guichard, pour le développement de la façade atlantique au sein de l'Europe communautaire. Un ouvrage disponible en quatre langues (portugais, espagnol, anglais et français) présente chacune de ces régions, les thèmes de travail et les programmes qu'elles élaborent.
▶ **144 p., 75 F. S'adresser à Béatrice Mouden, secrétariat de la commission Arc atlantique, Hôtel de région des Pays de la Loire, 1, rue de la Loire, 44066 Nantes Cedex 02. Tél. (16) 40-41-36-27.**

■ **Le département.** – Dans un ouvrage intitulé « Le département, espace et institution », deux universitaires, Agnès et Jean Guellec, font le point sur cette collectivité locale. Son histoire est rapidement brossée, depuis le découpage territorial de 1789, destiné à unifier le pays, jusqu'à la décentralisation de 1982. Compétences, ressources, statut du personnel, rapport aux régions et à l'Europe sont évoqués. Les auteurs présentent aussi quelques exemples originaux d'aide au développement économique local.
▶ **Editions du CNFPT, 3, villa Thoréton, 75015 Paris . 296 p., 145 F.**

TEXTES

■ **Imposition des élus locaux.** – Le *Journal officiel* du 28 mai a publié une circulaire qui récapitule les mesures prises pour l'imposition des élus locaux, et présente plusieurs tableaux de calcul des impôts.
La loi du 3 février 1992, sur les conditions d'exercice des mandats locaux, prévoyait que les indemnités des élus des communes de plus de 1 000 habitants seraient fiscalisées de façon autonome, c'est-à-dire indépendamment de l'impôt sur le revenu. Le législateur entendait ainsi moraliser la vie politique sans toutefois faire subir aux élus une taxation excessive, susceptible de les détourner de leur fonction.
La loi de finances rectificative pour 1992 donne le feu vert à cette fiscalisation. Les indemnités perçues à compter du 1er janvier 1993 font l'objet d'une retenue à la source. Autrement dit, l'impôt est déduit et viré au Trésor public avant le versement de l'indemnité. Cette loi fixe le barème de l'imposition.
La circulaire qui vient de paraître permet de savoir ce que gagnent réellement les élus. Le maire d'une ville de 10 000 à 20 000 habitants dont l'indemnité est de 11 167 francs ne touche, après déduction fiscale, que 9 813 francs. Le maire d'une ville de 100 à 200 000 habitants dont l'indemnité s'élève à 18 273 francs ne touche plus que 14 131 francs.

■ **Précision.** – Les responsables de l'édition du quotidien *Sud-Ouest* dans le département de la Dordogne nous précisent que la diffusion de leur journal n'est pas de 15 000 exemplaires, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article sur l'information de proximité à Périgueux (« Heures locales » daté 30-31 mai), mais de 33 590 exemplaires.

BUDGET

L'AIDE SOCIALE : UN POSTE LOURD

Les conseils généraux ont du mal à suivre l'augmentation croissante des dépenses

MALGRÉ une légère décélération de leur croissance, les dépenses nettes d'action sociale pèsent toujours plus lourd dans le budget des conseils généraux en 1992. Une étude de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas), effectuée auprès d'un échantillon de 21 départements, montre que ces dépenses, qui augmentaient de 9 % en moyenne en 1990 et 1991, n'ont progressé que de 6,7 % en 1992 (1). Si l'on enlève la dépense exceptionnelle que représentait en 1992 la revalorisation du statut des assistantes maternelles (soit environ 1 milliard de francs), l'augmentation des dépenses sociales ne serait même que de 4,8 %.

Dans le même temps, les ressources n'ont pas augmenté à un rythme suffisant. Leur croissance de 3 % enregistrée en 1991 devait fléchir en 1992 sous la pression des difficultés économiques, notamment de la chute du marché immobilier qui, par le biais des droits de mutation, influe sur le budget de l'action sociale des départements.

La protection de l'enfance, qui occupe le plus important poste des dépenses, a vu son budget augmenter de 9,7 % (contre 5 % en moyenne entre 1989 et 1991) malgré la quasi-stagnation du nombre d'enfants placés (106 000). Autre poste lourd pour les départements : l'aide sociale aux personnes handicapées (y compris les personnes âgées dépendantes), qui croît globalement de 9,8 % en 1992. Une analyse plus fine montre que c'est l'allocation compensatrice qui enregistre la plus forte hausse (11,7 %). On constate que le nombre de bénéficiaires passe de 221 800 en 1991 à 238 500 en 1992, principalement à cause des personnes âgées dépendantes, qui représentent deux tiers des bénéficiaires.

Rien, note l'étude de l'Observatoire, ne laisse présager un ralentissement pour l'année 1993, malgré le contrôle renforcé de l'octroi de l'allocation. Les dépenses nettes d'hébergement aux personnes handicapées de moins de soixante ans continuent également d'augmenter (8 %) mais moins rapidement que pendant la période 1988-1991 (12 % par an). Il semble, toujours selon l'Odas, que le fléchissement de la hausse des dépenses d'hébergement en 1992 soit plus due à des pratiques, par certains départements, de paiements différés qu'à une réduction du rythme des créations de places.

L'Odas note que les départements en proie à de grosses difficultés budgétaires ont également procédé à des paiements différés pour l'aide sociale aux personnes âgées, ce qui se traduit en 1992 par un ralentissement de la progression de ces dépenses (0,6 % contre 3,5 % les années précédentes). Il reste que tous ces paiements ne pourront être différés indéfiniment et finiront par peser dans les budgets futurs. Selon l'Odas, les années à venir devraient encore durcir les tensions budgétaires des départements.

Ch. Ch.

(1) Odas, 13, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

RÉGIONS

AQUITAINE

RENAISSANCE D'UNE « SUPÉRETTE »

Des hypermarchés au secours du commerce rural au Pays basque

LES épiceries de village se meurent, tuées par les supermarchés. A Hélette, un village du Pays basque rural, une chaîne de grandes surfaces vient pourtant de reprendre le dernier commerce local pour en faire, en étroite collaboration avec la municipalité, une supérette à son enseigne, « Guyenne et Gascogne ». Les 550 habitants disposent ainsi depuis le milieu du mois d'avril d'un commerce de proximité qui pourrait, si l'expérience est concluante, s'étoffer peu à peu de services non alimentaires.

Ce type de coopération est une première dans la région. Cette supérette n'est ni une épicerie traditionnelle telle qu'il en subsiste encore dans les gros villages, ni le commerce multi-services que certaines collectivités tentent de faire vivre dans les zones de montagne comme la province basque de Soule. L'originalité du commerce d'Hélette tient en l'association d'une commune et d'un grand groupe régional de distribution.

« Maintenir la population »

La société Guyenne et Gascogne a, en effet, réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs en 1992 et emploie 3 500 salariés. Fondée à Bayonne en 1913, la firme a tissé un vaste réseau commercial dans le Sud-Ouest : neuf hypermarchés à l'enseigne Mammouth, dix-huit supermarchés Squale et quatre-vingt-dix magasins de proximité. En outre, grâce à son association avec Carrefour en 1966, la société exploite dix autres hypermarchés en Aquitaine, notamment dans la région bordelaise, mais aussi dans le nord de l'Espagne.

Au total, le chiffre d'affaires consolidé de Guyenne et Gascogne s'élève à 6 milliards de francs pour 1992. « *Notre force*, explique Bertrand de Montesquiou, PDG de l'entreprise, *c'est autant notre réseau que l'expérience acquise dans la région. Nous avons un savoir-faire dans le grand commerce comme dans les établissements de petite taille. Et c'est cet atout que nous allons conjuguer à la force d'une centrale d'achats pour réussir l'implantation de cette supérette en milieu rural.* »

Des propos confirmés lors de l'inauguration du magasin d'Hélette par le directeur général de la société : « *Notre vocation première est de créer ce genre de petites surfaces*, souligne Jean Boutsoque. *Pour nous, la vie dans les zones les plus défavorisées a son importance. Et si cette ouverture cadre bien avec le souci actuel de protéger l'espace rural et ses commerces, tout le monde y trouvera son compte.* » Ouverte presque tous les jours, la supérette offre une gamme complète de produits alimentaires à des prix qui avoisinent ceux des grandes surfaces. Quelques services s'y ajouteront ; par exemple, pour commencer, un dépôt-pressing et peut-être un télécopieur. « *La mairie a prêté des locaux rénovés et nous-mêmes assumons totalement la gestion et les risques commerciaux*, explique Bertrand de Montesquiou. *Nous sommes dans une phase d'observation. Mais déjà, d'autres municipalités des Pyrénées-Orientales et des Landes nous ont fait part de leur souhait de créer un tel partenariat avec nous.* »

Le conseil municipal d'Hélette estime, lui, avoir trouvé à la fois le moyen de satisfaire les besoins immédiats de chaque habitant mais aussi un instrument supplémentaire pour redonner vie au cœur du village. Une place où la mairie, des cafés, une salle polyvalente entourent le traditionnel fronton basque. « *Un commerce dynamique à lui seul ne peut être la solution miracle*, souligne le maire, Marie-Andrée Arbelbide. *Mais ajouté à nos efforts sur le plan culturel et pour installer des petites entreprises, j'ai bon espoir que nous allons non seulement maintenir la population, mais également attirer quelques nouveaux ménages séduits par notre cadre de vie.* »

de notre correspondant à Bayonne
Michel Garicoix

PICARDIE

LE « POMA 2000 » NE VEUT PAS VIEILLIR SEUL

Métro sans chauffeur, ce prototype n'a jamais été installé ailleurs qu'à Laon

IL ressemble à un manège géant de fête foraine, avec son circuit sur rails de 1 500 mètres de longueur, son dénivelé de 100 mètres et ses trois stations. Le Poma 2000 est un métro automatique reliant, à Laon, le bas et le haut de la ville, curieusement appelé le plateau. Sans chauffeur, il continue d'intriguer les adultes et circule en proposant un aller simple à 5 francs, un aller-retour à 8 francs.

Le site de la préfecture de l'Aisne avait été choisi en 1989 par le ministère du transport pour accueillir ce prototype construit par la société française Pomagalski, spécialisée dans la fabrication de remonte-pentes. Etudes comprises, le Poma 2000 a coûté la somme de 165 millions de francs, répartis entre l'Etat, représenté par le Fonds spécial des grands travaux (70 %), la région et le conseil général (21,5 %) et la ville de Laon (8,5 %).

Un don pour l'acrobatie

Un bel avenir semblait s'offrir à ce gros bébé unique, convoyant quarante-quatre personnes dans une cabine et pesant 3,5 tonnes. Ses parrains étaient fiers. Mais les années ont passé et le véhicule n'a pas encore trouvé d'acquéreur. Son originalité a sans doute été considérée comme un peu périlleuse. Il n'a jamais véritablement circulé en grandeur nature ailleurs qu'à Laon.

Pourtant, les experts s'accordent généralement à reconnaître sa technicité avancée, avec son système de deux câbles doublant la voie métallique. Ils sont entraînés par des poulies et deux moteurs électriques de 115 chevaux situés en deux endroits du circuit. Le Poma 2000 manifeste même un certain don pour l'acrobatie. Il lâche un filin fixé à des pinces et parvient à une station pour en agripper un autre monté par un petit système d'ascenseur.

Depuis sa mise en service il a transporté 3 576 000 voyageurs (1). Neuf agents sont répartis entre des tâches de maintenance et l'exploitation du réseau. Un poste central de surveillance accueille un permanent à l'écoute du véhicule grâce à un émetteur radio-téléphone. Sa course apparaît sur un écran vidéo. Le nombre de ses pannes reste infime et sa fiabilité n'est pas en cause.

Condamné à rouiller ?

Mais ce système de transport semble motiver des réserves à Laon même en raison du coût de son utilisation. En 1992, son exploitation a coûté la somme de 6,1 millions, atténuée par les recettes de billetterie s'élevant à 2,1 millions de francs. Le budget du transport en commun de Laon, ville de moins de 30 000 habitants, peut être évalué à 16,470 millions de francs.

Christian Waroquier, directeur général de la Société d'économie mixte des transports urbains laonnois (2) affirme que depuis la mise en service du Poma, les recettes couvrent toujours un tiers des dépenses. Ces dernières n'augmentent donc pas. Il n'existe pas de système de transport en commun urbain qui équilibre ses comptes, considère encore Christian Waroquier. Mais ce plaidoyer ne convainc pas tout le monde. A commencer par Jean-Claude Lamant (RPR), maire de Laon, qui a toujours laissé percer une inquiétude pour les finances de la ville à cause de ce Poma 2000, si tragiquement seul.

M. Lamant n'a pas manqué de remarquer que le prix des pièces du métro risquait de devenir de plus en plus élevé avec la difficulté de les façonner en petite quantité pour l'unique besoin de la cité. Le Poma 2000 est-il donc condamné à rouiller, en continuant à sillonner la préfecture de l'Aisne ?

Pour une fois, le comité de développement du Poma 2000, créé à l'initiative de la municipalité en février 1992, et réuni le 8 avril au ministère du transport, a laissé entrevoir un réel optimisme. « *Il y a six mois, l'avenir était sombre ; maintenant, il s'éclaircit* » a jugé Christian Waroquier. Le constructeur a décidé de s'orienter vers une évolution technique du système.

Ses détracteurs craignaient de le voir vieillir. Sa vitesse de 36 kilomètres à l'heure – 10 mètres par seconde – va passer à 45 kilomètres à l'heure. La fréquence de passage du Poma pourrait même être améliorée en passant de deux minutes trente à une minute, avec plusieurs véhicules convoyés entre chaque station.

Le coût d'installation du système se situe entre 70 et 100 millions de francs du kilomètre. Il sera abaissé pour la nouvelle version dont la prospection commerciale a déjà commencé en France, mais aussi à Taïwan, en Arabie saoudite, à Hongkong, et aux Etats-Unis. « *Nous restons prudents mais confiants* », assure Christian Waroquier.

de notre correspondant à Laon
Thierry de Lestang-Parade

(1) Ce chiffre date de mars 1992.

(2) La ville possède la majorité des parts de cette structure de droit privé avec la société Via-Transport.

BRETAGNE

Brest récupère les vieilles seringues

La ville de Brest vient d'engager une opération expérimentale, jusqu'à la fin de l'année, de collecte de seringues usagées. Des petits conteneurs sont désormais disponibles dans les pharmacies de la ville pour les personnes, – leur nombre est estimé à cinq cents – qui doivent se faire régulièrement des piqûres à domicile.

La communauté urbaine a acheté des boîtes spéciales que les grossistes distribueront gratuitement dans les quatre-vingts officines. Une fois pleines, ces boîtes seront remises par les usagers dans les pharmacies, puis brûlées à la station d'épuration de Brest, équipée pour détruire les déchets médicaux. Ce service nouveau doit permettre d'offrir plus de sécurité à la population et surtout au service de récupération des déchets.

BOURGOGNE

Une partie des collections de la Grande Catherine exposée à Dijon

Le musée des Beaux-Arts de Dijon accueillera, du 20 juin au 27 septembre, quarante tableaux des plus grands maîtres flamands et hollandais du dix-septième siècle. Ces œuvres, prêtées par le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg (ex-Leningrad), sont tirées des collections de l'impératrice Catherine II.

Tout au long de son règne (1762-1796), celle que l'histoire retient aujourd'hui sous le nom de la Grande Catherine a réuni près de quatre mille œuvres, parmi lesquelles une majorité de toiles des écoles du nord de l'Europe.

L'exposition, la première d'ampleur internationale organisée dans l'ancienne capitale des ducs de Bourgogne, sera officiellement inaugurée par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et Mikhael Piotrovski, directeur du musée de l'Ermitage.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Collecte d'ordures à la demande à Montpellier

La ville de Montpellier va mettre en place un système permanent de collecte des ordures ménagères. La Société méditerranéenne de nettoyage (SMN), chargée du ramassage, a prévu de découper le centre de la ville en quatre secteurs placés chacun sous la responsabilité d'un surveillant, équipé d'un moyen de liaison radio. Vingt heures sur vingt-quatre, les commerçants pourront contacter la SMN s'ils le jugent nécessaire. Les « chargés de secteur » devraient réagir dans les vingt minutes qui suivent et emporter les objets encombrants. Ce dispositif permettra sans doute d'éviter l'empilement de déchets lié, notamment, aux nombreuses livraisons de la matinée ou aux fins de repas dans les restaurants à la mi-journée.

RHÔNE-ALPES

LA BONNE GESTION DE MORESTEL

La chambre régionale des comptes accorde un satisfecit à la commune

LA chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes vient de décerner à Théodore Durand (divers droite), maire de Morestel, un satisfecit sur sa gestion financière, qui sera sans doute fort utile dans l'important différend opposant cette commune du nord de l'Isère à l'Etat et à ses banquiers (*le Monde* daté 28-29 mars 1993).

Morestel (3 000 habitants dans la commune et 7 500 dans l'agglomération) estime avoir subi des pressions de la part du pouvoir central, l'incitant à investir en vue de l'accueil des personnels d'exploitation de la centrale nucléaire Superphénix (1 200 salariés) et de leurs familles. Elle doit supporter maintenant des charges indues, en raison de l'interruption du fonctionnement du surgénérateur, décidée le 29 juin 1992 par le gouvernement de Pierre Bérégovoy, qui s'en remit à une nouvelle enquête d'utilité publique, actuellement en cours.

L'exploitant du prototype industriel, la société Nersa rassemblant les producteurs français, allemand et italien d'électricité (EDF, SBK, ENEL), a suspendu le versement d'impôts locaux. Or, la commune avait notamment édifié un collège de 600 places, en escomptant des recettes de taxe professionnelle... Elle a donc saisi le tribunal administratif de Grenoble, afin d'obtenir que l'Etat se substitue à elle pour certains engagements, après avoir déjà supporté deux annuités de prêts-relais, d'un montant de 4 millions de francs. Dans ce débat politico-financier, M. Durand a dû subir des critiques sur sa gestion financière antérieure à la conclusion de la procédure « grand chantier », par laquelle la commune prit les nouveaux engagements qu'elle regrette un peu aujourd'hui. A la fin de 1992, il avait demandé une évaluation de la situation financière de sa commune.

Selon le président de la chambre régionale des comptes, Jean-François Larger, les constatations effectuées « *ne permettent pas de considérer que l'effort de la commune de Morestel a été démesuré au regard de ses réelles possibilités financières appréciées dans le long terme* ». La juridiction s'est prononcée sans prendre en compte, volontairement, les engagements auxquels la commune doit faire face « *en résultante des conventions conclues avec la société Nersa, ni ceux qu'elle serait amenée à contracter, désormais, notamment dans la perspective de l'accueil du futur lycée sis à Morestel* ». Un seul reproche est adressé à M. Durand et à son équipe municipale : « *La collectivité a tardé à accroître son autofinancement par une mobilisation accrue de son potentiel fiscal, alors qu'elle atteignait un niveau d'investissement élevé.* » Somme toute, depuis une dizaine d'années, elle n'a pas levé assez d'impôts. Si elle avait appliqué les taux moyens de la fiscalité directe locale, elle aurait disposé, en 1991, de près de 1,3 million de francs de recettes supplémentaires. Mais on a rarement vu des contribuables se plaindre de ne pas payer assez, et M. Durand a été réélu, en 1989...

L'analyse des opérations d'investissement indique que celles-ci ont eu et auront des contreparties en recettes dont la part déjà réalisée, traduite dans les comptes, a été estimée à près de 20 % du montant des investissements totaux réalisés depuis 1980, c'est-à-dire près de 100 millions de francs. « *Des anticipations optimistes des recettes en provenance de la centrale ont sans doute contribué à une attention insuffisante portée au délai de récupération des sommes investies.* »

Il appartient maintenant au tribunal administratif de Grenoble de répartir la responsabilité de telles anticipations. En l'attente, le préfet de l'Isère a entamé une procédure d'inscription d'office des annuités 1992 et 1993 du prêt « grand chantier » au budget de la commune de Morestel, dont les avocats ont remis un mémoire concluant à la mauvaise foi des bailleurs de fonds et à la nullité des contrats de prêts. « *C'est vers l'Etat que les contractants de la commune doivent se retourner* », estiment-ils. Une telle jurisprudence serait fort intéressante.

Gérard Buétas
de notre bureau de Lyon

AUVERGNE

LA HAUTE-LOIRE SOIGNE SES CHEMINS

Topoguides et balisage renforcé pour séduire les randonneurs

EN matière de randonnées, si le département de la Haute-Loire n'a pas la prétention d'être le premier de France, il revendique cependant une place de choix. Le Comité départemental de la randonnée (CDR) propose en effet des circuits pédestres, grands et petits, des randonnées équestres sans omettre les possibilités offertes aux cyclistes (cyclotourisme et VTT) et aux amateurs de canoë-cayak. En hiver, le ski de fond prend le relais des activités estivales.

Actuellement, le département compte 2 750 km de petites randonnées qui couvrent 280 circuits, 700 km de sentiers de grande randonnée, 193 km pour le seul circuit baptisé : *Sur les chemins de Saint-François-Régis*, entre Le Puy-en-Velais et Lalouvesc (Ardèche), 400 km de petits et grands circuits VTT ; 750 km de sentiers équestres.

Tous ces parcours sont balisés de façon uniforme dans l'ensemble du département, ce qui permet de se repérer aisément. Ils sont, de plus, remarquablement entretenus grâce aux soins que leur apportent les responsables du CDR, dès qu'une « faiblesse » (peinture effacée, panneaux renversés ou masqués) leur est signalée.

A ce jour, le CDR a édité quelque trente-cinq guides topographiques de petites randonnées, deux guides cyclotouristiques, deux guides équestres, des guides de longue randonnée. Le guide des Chemins de Saint-François-Régis, également édité en anglais, est réactualisé gratuitement chaque année grâce à un simple fascicule.

Tous ces guides (réalisés au 25/1000e) comprennent bien évidemment des indications directionnelles, d'orientation et d'hébergement, mais aussi de nombreuses explications culturelles sur les lieux traversés, pour donner satisfaction à ceux qui ne tiennent pas à marcher idiot.

Mais le CDR – service annexe du conseil général créé en 1979 – ne se satisfait pas de ce bilan pourtant plus qu'honorable. Il travaille à ouvrir, au printemps 1994, un autre grand circuit Robe de bure et cote de mailles (175 km) au départ de La Chaise-Dieu, et qui reliera le Livradois-Forez au Haut-Allier avec un nombre important d'abbayes et de châteaux à visiter... D'où le nom du parcours. Le balisage est en cours et le topoguide à l'imprimerie.

Si la Haute-Loire reste mal connue sur le plan économique, il ne doit pas en être de même en matière de randonnées car les marcheurs, cyclotouristes et autres cavaliers peuvent venir y pratiquer leur activité favorite dans les meilleures conditions.

de notre correspondant au Puy
Jean-Pierre Foron

▶ Pour tout renseignement, s'adresser au CDR, 12, boulevard Philippe-Jourde, BP 198, 43 005 Le Puy-en-Velay. Tél. 71-05-56-50 ; Télécopie, 71-05-40-11

HISTOIRE

Anciens à vos plumes

Parisiens, provinciaux, étrangers, tous ceux qui ont vécu à Paris durant l'entre-deux-guerres (1919-1939) sont invités à participer à une opération de reconstitution historique. Le maire de la capitale les convie à prendre la plume pour raconter comment on vivait en ce temps-là dans la grande ville. Les anciens de cette période peuvent rédiger leur témoignage, l'enregistrer sur une cassette, l'illustrer de photos d'époque (une légende précisant le lieu, la scène et la qualité des personnages), et même l'accompagner d'objets familiers.

Ces documents, authentifiés par l'état-civil du *« témoin »*, doivent être envoyés, ou proposés, avant le 30 septembre, à la Mairie de Paris, 22, quai de la Mégisserie, 75001 Paris. Un jury composé d'éminents historiens examinera les documents. Ensuite les pièces « d'archives » doivent permettre des émissions sur Radio Bleue, une exposition avant la fin de l'année et un livre en 1994. Jacques Chirac a promis que tous les témoignages et souvenirs seraient conservés à la bibliothèque historique de la Ville et mis à la disposition des historiens.

▶ **Renseignements au (16-1) 40-13-15-86.**

TRANSPORTS

Opération tunnel ouvert

Pour la première fois depuis le lancement des grands travaux souterrains d'Eole, de Météor et du chaînon central de la ligne D du RER (*le Monde* du 11 janvier) une centaine de riverains du chantier du boulevard de la Bastille ont pu, un samedi de mai, visiter le tunnel qu'on creuse sous leurs pieds.

A l'occasion de cette opération porte ouverte, ils ont compris pourquoi, depuis trois mois, 450 semi-remorques ont transporté des déblais, alors que les tapis roulants qui devaient les évacuer vers des péniches, sur la Seine, restent inutilisés. Les matériaux étaient jusqu'ici trop liquides. Non prévu par les ingénieurs, ce contretemps n'empêche pas le tunnelier (sorte d'ouvre-boîte géant servi par un équipage de 18 hommes, fort de 1 800 chevaux et long de 53 mètres) de faire son travail. Le chantier du boulevard de la Bastille doit rester ouvert jusqu'en 1997 !

FORMATION

Les écoles du business

La Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCI), qui gère déjà 32 établissements d'enseignement recevant 12 000 étudiants, continue à miser sur la formation des cadres d'entreprises. Dans les deux ans qui viennent, elle compte ouvrir trois nouvelles écoles et en agrandir deux autres. A la rentrée prochaine ce sera Negosup, qui, à la porte Champerret, formera des acheteurs de niveau international. Puis en octobre 1994, doit ouvrir, à la Défense, une école supérieure de technique et de management.

A Orly, l'école de plasturgie (moulage des plastiques) triplera ses effectifs, tandis que le centre de formation des industries graphiques, localisé à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) s'étendra encore. En mars 1995, une Ecole supérieure de cuisine française allumera ses fourneaux dans le sixième arrondissement. Investissement total : plus de 150 millions de francs. Il est vrai que la CCI de Paris reçoit les cotisations de 273 000 sociétés et commerçants travaillant à Paris et dans les trois départements de la petite couronne. Elle emploie 4 200 agents, dont 2 400 dans l'enseignement.

CONSTRUCTION

BÉTON-SUR-SEINE

Comment installer une fabrique de matériau sans défigurer les rives du fleuve

L'USINE a 200 mètres de long et 25 mètres de haut. De ses flancs sortiront plus d'un demi million de tonnes de béton par an. Elle est plantée en plein Paris, sur les berges de la Seine. Hormis les bateliers et une poignée de privilégiés qui ont l'inaugurée voilà quelques semaines, bien peu de Parisiens l'ont encore remarquée.

Pourtant elle fonctionne déjà à plein rendement. Il est vrai qu'elle est située au bout du quai de Bercy dans un secteur que ni les bateaux-mouches ni les promeneurs ne fréquentent encore. Mais demain, lorsque le parc de Bercy, la cité du vin et le nouveau quartier de Seine-Rive gauche seront achevés on découvrira cette installation industrielle qui a été conçue pour durer au moins trente ans.

Le paysage du Sud-Est parisien reconquis, l'entrée de la Seine dans la capitale devra s'accommoder de ce nouveau monument. On dirait un long vaisseau gris et blanc, à la coque percée de hublots et qui paraît échoué sur la berge. Par sa technique et son esthétique, il fera date (en bien ou en mal) dans l'histoire industrielle de la capitale.

Des conditions draconiennes

En tout cas, il constitue une réponse innovante à un problème aussi vieux que l'usage du béton. Comment conserver, au plus près des utilisateurs, si possible au bord d'une voie d'eau et sans détruire le site, les grues, les trémies à granulats, les silos à ciment, les malaxeurs et les postes de chargement des camions qui caractérisent les fabriques de béton ? Le groupe Lafarge, par exemple, possède dans Paris quatre centrales de ce genre qui ne brillent guère par leur esthétique ! Deux d'entre elles, situées quai de la Gare et quai de la Rapée, devaient fermer à la fois pour des raisons d'urbanisme et de vétusté.

En accord avec le Port autonome de Paris et la municipalité, l'industriel a décidé de construire une usine enore plus puissante que les deux anciennes réunies et de rester dans Paris *intra-muros*. Pour ce faire, il a accepté des conditions draconiennes : une parcelle exiguë de 3 000 mètres carrés, une servitude de passage le long de l'eau, une hauteur maximale de 20 mètres (au lieu de 25), un bruit inférieur de 5 décibels à celui de la circulation, aucun rejet en Seine, pas de tapis roulant en biais, des installations coupées par de larges créneaux permettant d'apercevoir les frondaisons de Bercy à partir de l'eau.

Après quatre ans d'études, les ingénieurs du groupe et l'architecte Luc Arsène-Henry (Grand Prix de Rome) ont conçu l'usine que l'on peut voir aujourd'hui quai de Bercy. Trémies, bandes transporteuses, élévateurs verticaux et mélangeurs ont été enfermés dans une enveloppe de béton et d'acier bien dessinée. Les bruits et les poussières sont ainsi confinés, les écoulements d'eau et les déchets de béton intégralement recyclés.

Grâce à un PC électronique, quatorze employés suffisent à faire tourner la centrale qui peut alimenter quotidiennement 40 camions-toupies. Ceux-ci, en quelques tours de roues, vont desservir les chantiers qui bourdonnent dans ce coin de Paris : Météor, Eole, Seine-Rive gauche, etc.

L'investissement est lourd : 83 millions de francs, soit le double de ce qui aurait été strictement nécessaire. Mais Lafarge et son équipe ont peut-être démontré qu'une grosse unité de production industrielle pouvait à nouveau s'insérer aujourd'hui dans un tissu urbain de qualité. Les Parisiens – ceux qui travailleront à Bercy, comme ceux qui résideront en face dans le quartier Rive gauche – apprécieront.

M. A-R

CRISE

LES EXCLUS DE LA CAPITALE

Suite de la page 17

La première, une SARL d'intérim, offre des boulots temporaires ou saisonniers aux marginaux du secteur. La seconde est une petite société anonyme spécialisée dans les déménagements et rénovations de locaux. Elle propose des emplois de plus longue durée à ceux qui ont déjà fait leur preuve comme intérimaires.

Patrick Gagnaire sait bien que la réinsertion ne peut réussir que si elle est souhaitée. Il est allé lui-même prospecter les bas-fonds et repérer ceux qui avaient encore une lueur d'espoir dans le regard. Il en a attiré environ cent vingt, dont une centaine se sont inscrits sur les fichiers de son agence d'intérim. Les trois quarts travaillent régulièrement. *« Il faut d'abord leur apprendre les règles du jeu d'une entreprise : horaires, hiérarchie, travail convenable, fiche de paie, droits sociaux, etc.* explique-t-il. *S'ils s'accrochent, je leur procure un emploi de plus longue durée. Puis je leur propose une formation, d'apprendre à conduire, par exemple. Ensuite, on essaie de leur dénicher une chambre dans un foyer. Enfin, au bout d'un an à dix-huit mois, quand ils ont récupéré leur autonomie, on essaie de les faire embaucher par des entreprises amies. On les suit de loin, mais le cordon est rompu. »* Une trentaine d'anciens SDF ont été ainsi réinsérés depuis le début de l'année 1992.

Bien entendu les pouvoirs publics encouragent ces initiatives. Ils prennent en charge le salaire des permanents d'associations comme l'ARES et attribuent aux entreprises, dites d'insertion, des subventions. Destinées à compenser les charges exceptionnelles engendrées par l'emploi de cas difficiles, elles peuvent atteindre 70 000 francs par an et par poste de travail.

Paris, qui avait hésité à utiliser ces nouvelles procédures, est en train de rattraper son retard par rapport à la province. Plus d'une trentaine d'associations et d'entreprises d'insertion y fonctionnent. Au début de cette année, au cours d'une « journée de la solidarité », le préfet de Paris, Daniel Limodin, a pu réunir leurs responsables et les présenter à la presse. Leurs résultats sont encore modestes – quelques centaines de réinsérés sur des dizaines de milliers de cas difficiles – mais les spécialistes sont convaincus que la formule a de l'avenir.

Comme le rappelle Jean-Pierre Renaud, sous-directeur des affaires économiques à la préfecture de Paris, la filière de la réinsertion économique n'est que l'un des nombreux outils de la panoplie d'aides aux sans-travail. Ils peuvent aussi avoir accès à des formations pour les moins de vingt-cinq ans comme pour les adultes, des contrats emploi-solidarité (aide aux entreprises recrutant des gens à mi-temps), des contrats de retour à l'emploi pour les plus de cinquante ans, des aides aux associations offrant des emplois familiaux, des subventions aux créateurs d'entreprise, etc.

L'an dernier, des services parisiens de l'Etat, à eux seuls, ont dépensé 1,4 milliard de francs pour financer ces différentes actions. Près de 40 000 Parisiens en ont bénéficié. La capitale n'est plus la jungle prospère mais sans pitié que certains dénonçaient.

Marc Ambroise-Rendu

La résidence Pixerécourt

Pour les garçons de dix-huit à vingt-huit ans, qui sont en formation ou occupent leur premier emploi mais n'ont pas de logement, la municipalité de la capitale vient d'ouvrir un *« centre d'hébergement et de réinsertion sociale »*, baptisé résidence Pixerécourt (20e). Contre un loyer de 600 francs par mois, on propose aux jeunes Parisiens une chambre individuelle, un espace pour faire la cuisine, une buanderie pour nettoyer leur linge, des salles de loisirs, une bibliothèque et des ateliers. Condition d'entrée : avoir un projet précis et s'y tenir. Durée d'hébergement : huit mois maximum. Nombre de places : vingt. Une dizaine de personnes (travailleurs sociaux, médecin, éducateurs) assurent le soutien et le suivi des locataires.

La Ville a financé l'investissement (1,7 million de francs) ; l'Etat assure le fonctionnement (2,3 millions de francs par an). Trois autres foyers municipaux de réinsertion (pour les plus de vingt-huit ans) sont en fonctionnement ou en projet dans les treizième et quatorzième arrondissements. Capacité totale : environ 300 places. *« Les prestations sociales versées individuellement ne suffisent plus,* dit Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire chargée de l'action sociale, *il faut aux sans-travail qui veulent se réinsérer un havre de sécurité, une institution en somme. »*

M. A.-R.

SPORTS

LA MÉMOIRE DE L'EXPLOIT

Exposition-spectacle à la gloire des athlètes dans la Grande Halle de La Villette

C'EST une promenade suggestive, où le visiteur fera appel à ses souvenirs, à des images de l'exploit qui sont restées gravées dans sa mémoire, qu'il le veuille ou non. Ici réside toute la réussite de l'exposition *« L'athlète dans les étoiles »*, présentée à la Grande Halle de La Villette.

Après avoir exploré le cinéma – « Cités-Cinés », – visité la capitale – « La traversée de Paris » – et ouvert les albums de bande dessinée – « Opéra-bulles », – les organisateurs proposent leur vision du sport. Le procédé est désormais connu. Coiffé d'un casque à infrarouges le visiteur déambule à sa guise dans un univers de sons et d'images crachés par des dizaines d'écrans de télévision, dans des pièces bardées d'objets ou de symboles du sport.

Plus vite, plus haut plus fort

Initialement prévue pour être présentée pendant les Jeux olympiques d'Albertville, cette exposition aura finalement mis plusieurs mois à voir le jour. Est-ce un hasard ? Loin de la cascade médiatique des Jeux d'hiver et d'été, Yolande Bacot, sevrée des retransmissions, a choisi de raconter le sport dans ce qu'il a de complexe et de simple. Une approche intimiste, on oserait dire, intellectualisée.

Dans un cocon laiteux, confortable, le visiteur approche de près les coureurs et comprend, s'il le désire, ce qui se passe dans la tête d'un athlète avant la course. Ici, dans un cône, il découvrira la lente sculpture de son corps, de ses muscles.

Ce façonnage est illustré par la construction du record du 100 mètres, établi par Carl Lewis en 1991 aux championnats du monde à Tokyo. Là, une forêt de barres blanches et rouges qui rappellent les couloirs d'une piste ou les lignes des flotteurs des piscines : la norme, l'angoisse du chronomètre.

Grâce à l'exposition, le visiteur peut enfin pénétrer dans un endroit interdit et moite : le vestiaire. Plus loin, une simple juxtaposition d'images d'archives (la foulée de Jules Ladoumègue croisant celle de Ben Johnson) illustre combien le sport a changé : short de coton flou contre combinaison moulante en Lycra ; plus vite, plus haut, plus fort.

Rumeurs d'un stade, coup de sifflet de l'arbitre, pistolet du starter, la cloche du dernier tour de piste, font ressurgir petit à petit les émotions. Ce travail de la mémoire enclenché, le visiteur pénétrera dans un mausolée envahi par des centaines de photos de champions ornées d'accessoires symboles, un volant pour Fangio, un gant de boxe pour Marcel Cerdan, ou bien un ours en peluche, comme celui que serrait Nadia Comaneci aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976.

Plus loin, dans trois cafés meublés à la mode des années 50, 60 et 70, on peut boire un verre en écoutant une étape du Tour de France, la retransmission des 24 Heures du Mans ou les commentaires de rugby de Roger Couderc. Le sport est un quotidien, rappelle l'exposition qui, non sans humour, s'arrête dans un salon où trône la télévision ou bien dans une chambre d'adolescent couverte d'affiches et d'autocollants de footballeurs. On s'adresse, il est vrai, aux aficionados qui pourront fredonner la petite musique de leur mémoire.

Bénédicte Mathieu

▶ *Grande Halle de La Villette*. **211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Tél. : 40-03-75-00. Jusqu'au 26 septembre. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 19 heures ; nocturne le samedi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 60 F.**

DÉCALAGE HORAIRE

Les faux-semblants de Manille

Difficile d'exercer le « plus vieux métier du monde » dans la ville qui passe pourtant pour l'une des « capitales du péché ». Melba avait commencé à Olangapo, la ville qui prospéra accrochée à la base américaine de Subic. Puis, avec le départ des Américains l'année dernière, elle avait trouvé un emploi au New Bangkok Club, l'un des « Go-Go bars » du quartier chaud d'Ermita à Manille. Aujourd'hui, elle « fait » les voitures sur le boulevard Quezon.

Del Pilar Street est sombre, au point qu'on se demande en arrivant si le chauffeur de taxi ne s'est pas trompé de rue. Les enseignes sont pour la plupart éteintes et les portes du Josi's Pride, du Papa's Love ou du Fire House barrées de planches portant l'inscription *« closed »*.

Le maire de Manille, Alfredo Lim, ancien chef de la police élu en juin dernier, s'est lancé dans un grand nettoyage du quartier d'Ermita. Il entend faire de ce haut lieu de la prostitution et de la drogue une sorte de Disneyland où l'on ne trouverait que des vendeurs de glaces, des boutiques d'objets artisanaux et des restaurants pour touristes.

Ermita, il y a bien longtemps retraite d'un moine, était dans les années 30 le lieu de résidence de l'élite philippine. Avec la création dans les années 60 des « ghettos dorés » tels que Forbes Park, la Manille riche déserta les quartiers de la baie et, dix ans plus tard, l'industrie des plaisirs s'y installa (1). Même du temps de la pieuse présidente Aquino, Ermita continua à prospérer : cinq mille « danseuses », des travestis et des enfants des rues, proie des pédophiles du monde entier, hantaient ses nuits. Au total, estime-t-on, trente-cinq mille personnes vivaient d'une manière ou d'une autre de l' « industrie » d'Ermita.

Spéculation foncière

Le *« sursaut moral »* du maire de Manille, qui prend inopinément des tours racistes lorsqu'il traite de *« white monkeys »* (« singes blancs ») les propriétaires américains, australiens, anglais ou allemands de certains bars de del Pilar Street, n'est pas exempt, semble-t-il, d'arrière-pensées. Pas plus que la campagne de soutien de l'association des hommes d'affaires en faveur du tourisme, menée par la dynamique Doris Magsaysay Ho, femme de poigne de la haute société et PDG d'une compagnie maritime.

Derrière la lutte contre la prostitution et la diffusion du sida, menée main dans la main par la mairie et l'élite bien-pensante, se dessine une entreprise de spéculation foncière de grande envergure, dont la bénéficiaire serait la communauté chinoise de Manille (dont M. Lim est issu), qui lorgne depuis des années sur Ermita.

Procès d'intention ? L'avenir le dira. En tout cas, si la morale sévit à Ermita, les établissements où se pratiquent les activités du même genre, aux spectacles souvent beaucoup moins anodins, de la ville chinoise ne sont pas touchés. Surtout, la fermeture n'a été assortie d'aucune mesure pour aider les jeunes femmes à changer de métier. On les a simplement chassées ailleurs, vers les avenues de Quezon-City ou les établissements de Pasay-City (villes satellites composant le Grand-Manille). Le maire de Pasay, Pablo Cuneta, a d'ailleurs fait savoir qu'il était disposé à accueillir les bars et leurs pensionnaires.

Comme toujours aux Philippines, pays où un juridisme calqué sur celui des États-Unis coexiste avec la débrouillardise du tiers-monde, rien n'est jamais joué. Les enseignes de del Pilar Street sont éteintes, mais en passant devant les portes closes, on entend des échos de musique disco : il suffit d'emprunter la porte de derrière pour être accueilli par de joyeux *« Welcome back sir ! »*. La corruption des policiers, conjuguée à la casuistique d'avocats qui ont réussi à faire suspendre les fermetures jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu, ont eu, partiellement, raison de la politique coup de poing de M. Lim.

de notre envoyé spécial à Manille
Philippe Pons

(1) L'un des écrivains philippins les plus connus, F. Sionil José, raconte l'histoire de cette enclave de richesse et de privilèges et de sa décadence dans son roman *Ermita*, publié en anglais (Solidaridad Publishing House, Manille).



ILE-DE-FRANCE

SEINE-SAINT-DENIS

MONTREUIL JOUE LA PRÉEMPTION

Ce système permet à la municipalité de contrer la spéculation immobilière

IL suffit de traverser le périphérique pour gagner Montreuil, une commune de 95 000 habitants, la plus peuplée du département de la Seine-Saint-Denis. Collée à la capitale, bien desservie par le métro, cette ville aurait pu connaître la hausse des prix de l'immobilier qui touche la majeure partie de la petite ceinture. Or il n'en est rien.

Même au plus fort de la flambée immobilière, à la fin des années 80, le marché montreuillois est resté singulièrement calme. Et en 1993, le prix du mètre carré avoisine toujours les 10 000 francs. En dessous pour les secteurs les moins favorisés. Un peu au-dessus pour le centre-ville, proche du métro, et pour les quartiers jouxtant Vincennes, la ville voisine du Val-de-Marne.

Le phénomène s'explique en bonne partie par un exercice rigoureux du droit de préemption urbain, qui permet aux communes de se substituer à un acheteur privé dans une transaction immobilière. Mais la loi stipule que pour préempter un bien, une ville doit s'engager sur des projets précis, tels que la lutte contre l'insalubrité, la réalisation d'équipements collectifs, la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat ou encore la promotion des loisirs et du tourisme. Le droit de préemption concerne toutes les villes disposant d'un POS (plan d'occupation des sols). Habituellement, les maires l'utilisent pour mener à bien leurs projets d'aménagement. Mais dans les villes administrées par des élus communistes, comme Montreuil, il est également revendiqué comme un instrument anti-spéculation, un outil de contrôle du marché. Montreuil s'est même doté d'un droit de préemption renforcé, et appliqué aux zones d'aménagement différé. Résultat : pas un mètre carré montreuillois n'échappe au système.

Dans toute transaction, le vendeur et l'acheteur signent en général une promesse de vente. Dans le même temps, un formulaire de «déclaration d'intention d'aliéner» (DIA) doit parvenir à la mairie. Après un délai n'excédant pas deux mois, celle-ci rend son verdict. Elle peut donner son feu vert à la transaction, ne pas répondre (ce qui équivaut à un accord tacite), manifester son droit de préemption au prix proposé (la vente est automatiquement réalisée à son profit), ou enfin préempter à un prix différent, généralement inférieur aux prétentions du vendeur.

Contrôle du marché

« Dans ce cas, explique Mᵉ Frédéric Dumont, notaire à Montreuil, *il reste au vendeur trois solutions : accepter le prix fixé par la mairie, garder son bien, ou alors saisir le juge d'expropriation, qui pourra déterminer un prix plus conforme à la réalité du marché. »*

Cette dernière solution est réservée à ceux qui ont de la patience, car la procédure n'aboutit généralement pas avant deux ans, A ce stade, un retour à la case-départ n'est pas non plus exclu, puisque chacune des deux parties peut exercer son « droit de repentir », en d'autres termes renoncer à la transaction.

En 1992, la ville de Montreuil a fait valoir son droit de préemption sur 231 transactions, soit dans 22 % des cas. Elle est ainsi devenue propriétaire de 37 appartements, pavillons ou terrains. *« Ni spoliation ni spéculation »*, proclame Jean-Pierre Brard pour justifier cette politique. D'après le maire de Montreuil, *« la préemption est l'un des outils d'une politique sociale, un frein aux abus de toutes sortes »*. Et le maire d'énumérer les exemples de *« vols manifestes »* qui l'ont conduit à intervenir : *« cette chambre d'à peine 7 mètres carrés, sans aucun élément de confort, proposée à 20 000 francs le mètre ; ce pavillon acheté 950 00 francs en 1986 et revendu 2 400 000 francs six ans plus tard »*.

Jean-Pierre Brard dénonce également les propriétaires qui vendent pour se débarrasser de leurs locataires. Le maire insiste en outre sur sa politique en faveur de l'accession à la propriété : la ville propose des appartements et des pavillons neufs, à prix « raisonnables », par le biais de la SEMINO-B, une société d'économie mixte.

Ce contrôle du marché n'est évidemment pas du goût de tout le monde dans la ville. En tête des mécontents figurent les professionnels de l'immobilier, qui doivent se contenter de commissions en rapport avec les prix du marché. Tous dénoncent ces *« atteintes au principe de l'offre et de la demande »*. Le maire est d'autre part accusé d'utiliser la préemption à des fins politiques.

En pérennisant le paysage social de sa ville, il s'assurerait un électorat « à sa main ». Les responsables locaux du RPR ont fait de la lutte anti-préemption l'un de leurs chevaux de bataille. Lors des législatives du mois de mars, le chef de file de ce parti, Marc Gaulin, également conseiller municipal et qui s'était engagé à déposer un projet de loi limitant le droit de préemption, a donné du souci à Jean-Pierre Brard, qui a finalement été réélu avec près de 54 % des voix au second tour. Probablement en course pour les municipales de 1995, Marc Gaulin espère que cette fois-ci la mobilisation des petits propriétaires en colère lui permettra de l'emporter.

Laurent Doulsan

VAL-DE-MARNE

UN ÉCOMUSÉE DE BANLIEUE

L'histoire de Fresnes reconstituée dans une ancienne ferme seigneuriale

HÉRISSÉE de grands ensembles, coupée par les gigantesques travaux sur la rocade A 86, la ville de Fresnes paye cher le développement de l'Ile-de-France. Elle souffre également, depuis bientôt un siècle, d'une image qui se confond avec la réputation de la célèbre maison d'arrêt. Au point que la dernière maternité a quitté cette ville du sud de la région parisienne il y a une dizaine d'années.

Difficile dans ces conditions pour les 23 000 Fresnois de se passionner pour l'histoire de leur ville, d'autant que les deux tiers d'entre eux habitent les immeubles construits depuis la fin des années 50. La municipalité de Fresnes s'est donc engagée depuis une quinzaine d'années dans un véritable défi : celui de redonner une mémoire à ses habitants. *« Nous voulons créer un lien entre les anciens Fresnois et les nouveaux arrivants. Il faut permettre à tous de connaître le passé de leur ville. Les habitants de Fresnes doivent pouvoir retrouver leurs racines »* explique Philippe Chavanon, maire-adjoint (PS) chargé de la culture.

Cette quête a pu s'accomplir grâce à la création d'un écomusée, un équipement que l'on rencontre plus souvent dans les parcs naturels que dans une banlieue. Celui de Fresnes a curieusement été installé dans la *« ferme de Cottinville »*, une des dernières exploitations agricoles dans une couronne de 10 kilomètres autour de la capitale. Cette ancienne ferme seigneuriale de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés couvrait plus de 100 hectares après la guerre. On y produisit des pommes de terre jusqu'en 1965.

Depuis qu'elle est devenue conservatrice de cet écomusée en 1978, l'ethnologue Françoise Wasserman se demande comment cette ferme avait pu échapper à l'urbanisation qui n'a cessé de s'étendre après la guerre depuis les portes de Paris. L'exploitation n'occupait d'ailleurs plus que cinq hectares avant d'être cernée par le Clos la Garenne, un grand ensemble d'un millier de logements, qui témoigne de l'urbanisme triomphant du milieu des années 60. L'hebdomadaire *Paris-Match* a laissé son nom à l'une des résidences après un reportage resté fameux dans cette ville.

Se gaver de grenouilles

Autour d'une vaste cour, les bâtiments d'habitation, la *« grange dimière »*, l'étable et l'écurie de la *« ferme de Cottinville »* ont été préservés. Ils sont progressivement remis en état pour accueillir les différentes activités de l'écomusée. Le centre d'histoire locale et régionale constitue un véritable conservatoire du patrimoine naturel et culturel de cette banlieue. On peut y consulter les documents d'archives, les livres et les journaux qui retracent l'histoire de Fresnes et de la région, des lieux dont les souvenirs semblaient avoir complètement disparu, effacés par les bouleversements des dernières années.

Des expositions permettent également aux Fresnois de découvrir des pans entiers de la vie de leur commune. Celle sur *« les hommes et les grenouilles »* en 1982 a révélé, avec un certain humour, que les habitants de Fresnes étaient autrefois appelés les *« grenouilleux »*. Ils faisaient une consommation importante du sympathique batracien, qu'ils accommodaient avec une recette jalousement gardée secrète. Le Vendredi saint, bouchers et charcutiers de la capitale venaient à Fresnes, après avoir fermé boutique, se gaver de ces *« grenouilles à la fresnoise »*.

D'autres savoir-faire locaux ont été présentés grâce à des expositions, comme celle sur *« les femmes, le linge et l'eau »* en 1986. Mais il a fallu une certaine audace à Françoise Wasserman, et le soutien total de la municipalité, pour organiser en 1991 une exposition sur la prison. Malgré les mises en garde de ceux qui craignaient, entre autre, que les maquettes présentées facilitent les évasions, l'exposition a connu un réel succès : *« Les familles de gardiens sont venues découvrir la vie exacte derrière les murs*, explique Mᵐᵉ Wasserman. *Cette exposition a permis pour la première fois la rencontre entre des habitants de Fresnes qui s'ignoraient. Personne n'osait, en effet, se rendre dans le quartier de la centrale pour ne pas être confondus avec les familles des détenus. »*

Pour constituer les collections de l'écomusée et pour retracer l'histoire de la ville, Mᵐᵉ Wasserman prend contact avec les Fresnois qui le souhaitent : *« Les personnes âgées prennent conscience de la valeur de leurs souvenirs. »* Les enfants des écoles primaires, qui sont accueillis à l'écomusée dans un atelier de l'Imaginaire, préparent la *« mémoire de demain »* en photographiant leur ville.

Jusqu'au 27 septembre, l'écomusée présente une exposition sur l'immigration. Intitulée « Rassemblance », elle permet à certains Fresnois de retracer l'itinéraire de leurs familles. Son retentissement conforte le choix de la municipalité. L'écomusée de la *« ferme de Cottinville »*, à laquelle la municipalité consacre 4 millions de francs chaque année, permet aux habitants de Fresnes d'être *« fiers »* de leur ville.

Christophe de Chenay

VAL-D'OISE

CONTRAT DE CONFIANCE ENTRE POLICE ET POPULATION

La ville nouvelle de Cergy-Pontoise vient de signer avec l'Etat un plan local de sécurité

POLICE et gendarmerie ont décidé de s'unir pour signé, au mois de mai, avec une structure intercommunale, en l'occurrence la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, un plan local de sécurité (PLS). Sur les onze communes composant le syndicat d'agglomération de la ville nouvelle (SAN), cinq sont situées en zone de police nationale et six en zone de gendarmerie. De plus huit d'entre elles emploient des polices municipales.

L'objectif du plan local de sécurité (la vingt et unième mesure du programme de Paul Quilès lorsqu'il était ministre de l'intérieur) est *« d'améliorer la prévention de la délinquance par un renforcement de la coopération entre la police nationale et la commune »*. Cette coopération passe par des engagements réciproques, même si le maintien de la sécurité publique, tout comme l'usage de la force publique, reste du domaine de l'État.

Formation et équipement

Parmi les engagements de ce dernier figure l'obligation de faire respecter par les nomades le plan d'aménagement des aires de stationnement élaborées par le SAN. La sécurité à la base de loisirs sera assuré par le biais d'une force unique, alors que jusqu'à présent police et gendarmerie se partagent le territoire sans que pour autant le travail en soit facilité. Les résultats de la lutte contre la délinquance seront communiqués au syndicat d'agglomération, mais, surtout, les actions de la police et de la gendarmerie seront coordonnées avec celles de la police municipale.

De son côté le SAN, présidé par Alain Richard (PS), maire de Saint-Ouen-l'Aumône, doit renforcer l'efficacité de cette police municipale par une formation initiale et permanente et par un meilleur équipement. La ville nouvelle va créer également un service de sécurité urbaine composé d'une dizaine de personnes, des appelés du contingent ou des bénéficiaires de contrats emploi-solidarité (CES). Ce service aura pour mission de signaler les dégradations de bâtiment ou d'équipements publics, d'assurer les services d'objets trouvés et d'enlèvement des épaves. Signé pour trois ans, ce plan doit avoir pour effet premier d'alléger la charge de la police nationale en lui retirant certains travaux administratifs et en lui permettant d'être davantage sur le terrain. Dans le même temps, les effectifs des forces de police devraient être augmentés, par la création de postes nouveaux : il y aurait ainsi 260 policiers au lieu de 220 aujourd'hui.

« Cergy-Pontoise a connu, ces deux dernières années, une augmentation de la petite délinquance, et le sentiment d'insécurité se développe, explique Jean-Michel Rollot, directeur de cabinet d'Alain Richard. *Nous avons vécu en deux ans ce que les grands espaces urbains vivent en cinq ou dix ans. Mais nous n'avons ni bandes locales, ni de sanctuaires pour les délinquants où la police ne mettrait jamais les pieds. Nous allons donc intensifier l'îlotage et la brigade de nuit. »* L'ambition du SAN est aussi de développer, entre la police et la population, un contrat de confiance, selon l'expression de certains de ses responsables.

Jacqueline Meillon

TRANSFERTS

La direction de La Poste à Boulogne

C'est dans un immeuble aux lignes futuristes, propriété du groupe d'assurances AXA, que vient de s'installer la direction générale de La Poste. Dans ce bâtiment neuf, situé quai du Point-du-Jour, l'entreprise nationale dispose de 25 000 m², répartis sur huit niveaux afin d'y regrouper ses directions, dispersées jusque-là sur quinze sites parisiens.

« En choisissant, dans un contexte immobilier très favorable, un immeuble neuf, moderne et fonctionnel, La Poste affiche clairement son identité d'entreprise de service public autonome », souligne la direction. En 1995, l'effectif du siège sera de 1 000 personnes, contre 1 367 actuellement, et 2 800 avant la réforme de La Poste, dotée, depuis le 1ᵉʳ janvier 1991, d'un nouveau statut d'entreprise publique. Une diminution progressive du personnel du siège que la direction justifie *« par la politique de forte déconcentration que mène La Poste depuis cette date »*.

CIRCULATION

Une association pour l'aménagement de la RN 19

Dix communes du plateau briard, situées à cheval sur le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, représentant 90 000 habitants, ont constitué une association afin d'obtenir l'aménagement de la RN 19 à deux fois deux voies sans feux, entre la voie de desserte orientale du Val-de-Marne à Bonneuil-sur-Marne, et la Francilienne. La RN 19 constitue une liaison essentielle, pour les autobus, depuis Brie-Comte-Robert jusqu'au terminus du RER à Boissy-Saint-Léger.

L'association souhaite que les aménagements donnent lieu à des travaux pour la protection phonique des riverains et que les plantations soient reconstituées. Dans ce but, elle demande aux représentants de l'Etat et de la région, l'inscription de l'aménagement de la route au prochain contrat de plan Etat-région. Pour donner un poids supplémentaire à sa démarche, l'association a invité les conseils généraux du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne à la rejoindre.

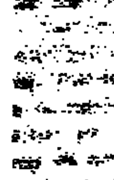
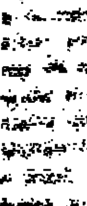
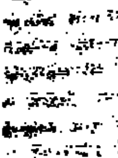
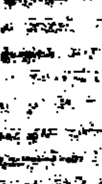
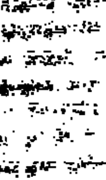
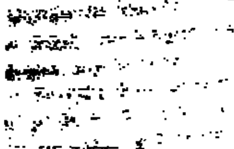
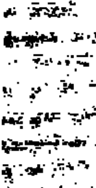
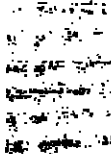
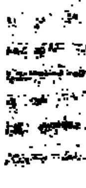
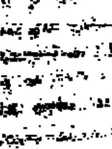
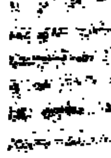
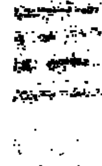
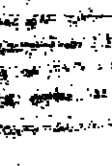
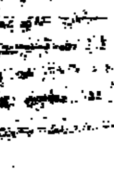
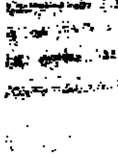
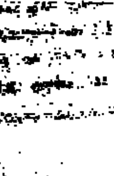
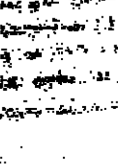
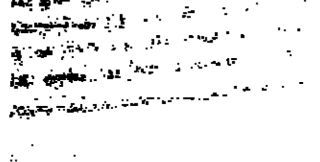
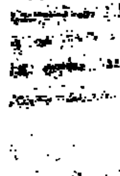
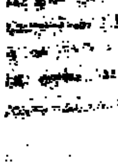
L'association compte huit communes, six du Val-de-Marne : Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres et Villecresnes ; et deux de Seine-et-Marne : Brie-Comte-Robert et Servon.

LICENCIEMENTS

Employés sanctionnés

André Veyssière (RPR), maire de Dugny (Seine-Saint-Denis), a mis fin aux fonctions de deux employés de mairie auxiliaires, et lancé une procédure disciplinaire à l'encontre de six titulaires, à la fin du mois d'avril. Ces huit agents auraient *« manqué à leur obligation de réserve en dehors des heures de service »*, lors des élections législatives. M. Veyssière, candidat dans la quatrième circonscription de la Seine-Saint-Denis, n'aurait pu proclamer les résultats, qui le donnaient battu. En effet, les huit agents, qui se trouvaient dans le bureau de vote, au milieu du public, l'auraient insulté et empêché de parler.

Selon les personnes concernées, le maire aurait refusé d'annoncer les résultats de sa circonscription. Ils auraient alors chanté *la Marseillaise* et scandé le nom du vainqueur, Louis Pierna (PC). Ils vont déposer une requête pour *« abus de pouvoir »* devant le tribunal administratif. Les deux auxiliaires étaient animateurs de garderies depuis cinq et douze ans et allaient être titularisés. Depuis leur licenciement, ils *« occupent »* leur poste et ont été encouragés par plusieurs manifestations de soutien.

DOSSIER

CENTRE

Des lycéens construisent l'Europe

LA vitalité du journal du lycée Jean-Guéhenno à Saint-Amand-Montrond, dans le département du Cher, *le Mur*, a de quoi laisser pensifs bien des professionnels. En sept ans, ce bimestriel scolaire, tiré aujourd'hui à 1 800 exemplaires, montre une réussite insolente. Son soixante-dixième numéro, paru le 17 mai, consacré à l'Europe, le confirme. Sa parution a coïncidé avec l'organisation d'une rencontre de trois jours entre onze délégations étrangères de lycéens et d'enseignants au lycée de Saint-Amand, afin de créer une structure permanente de relations culturelles, professionnelles et éducatives entre douze établissements scolaires d'Europe.

A l'issue de la rencontre, au cours de laquelle se sont succédé des conférences et des ateliers de recherche, s'est tenue la première séance d'un « Parlement lycéen européen ». Aux côtés de l'équipe du *Mur*, le proviseur, qui n'est pas étranger à cette initiative, a laissé entendre que, dès la prochaine rentrée, ce lycée d'enseignement professionnel spécialisé dans la bijouterie et l'hôtellerie pourrait bénéficier des premières suites concrètes de ces journées.

Chenonceaux et Chambord en tête

L'Observatoire régional du tourisme du Centre vient de fournir des indications sur la fréquentation des châteaux de la Loire en 1992. Ainsi, les deux morceaux de bravoure du patrimoine français que sont Chenonceaux (930 000 visiteurs en 1992) et Chambord (743 232) accusent une légère baisse de fréquentation par rapport à 1991 (– 2 %), mais enregistrent cependant, sur la période 1988-1992 une forte progression (+ 27 % pour Chambord, + 16 % pour Chenonceaux).

Un petit nouveau est en train de se glisser dans ce hit-parade, le château de Chamerolles dans le Loiret, récemment restauré par le conseil général.

De mai à décembre 1992, ce site avait déjà attiré 82 641 visiteurs. Mais le Val de Loire est aussi le val de l'atome, et les touristes s'arrêtent pour visiter les centrales nucléaires qu'EDF a essaimées sur les bords du fleuve royal et qu'elle fait découvrir. La centrale de Chinon a, par exemple, reçu 29 137 visiteurs en 1992.

POITOU-CHARENTES

Poitiers passe au vert

La vague verte atteint le district de Poitiers. Celui-ci vient d'adopter un plan de cinq ans en faveur de l'environnement. Sa première action est d'en informer la population. Sans le soutien des habitants, les collectivités locales sont impuissantes dans ce domaine.

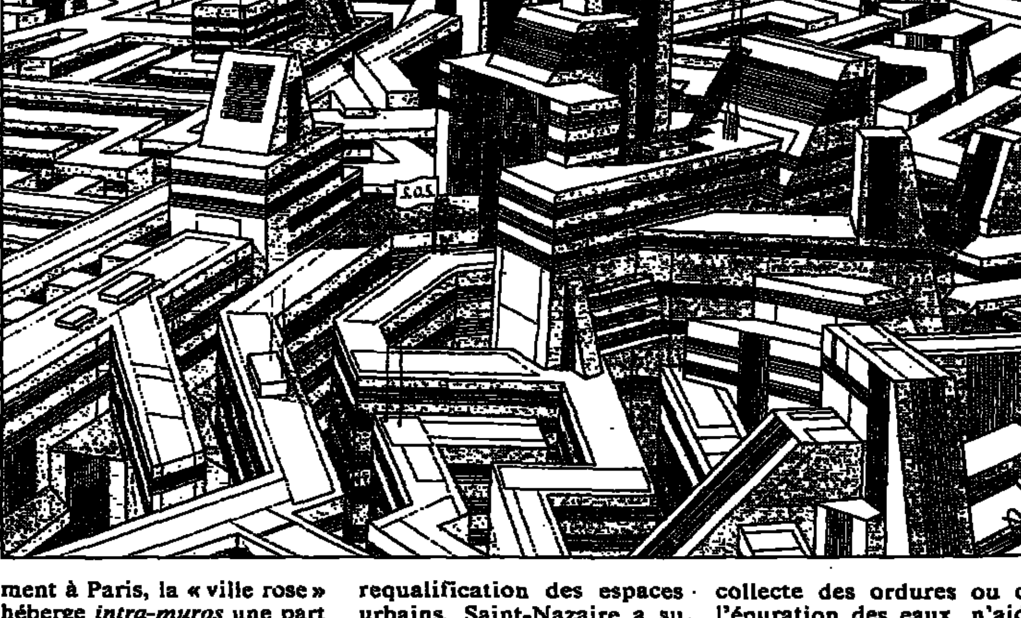
Cadre de vie, propreté urbaine, qualité de l'eau, des déplacements, l'ensemble de ces projets méritait bien la création d'un journal bisannuel, largement diffusé, et d'un label « Plan vert ». Dans les mairies membres du district et dans tous les points d'accueil du public seront distribuées des fiches d'information spécifiques pour les propriétaires de berges de rivières, les commerçants, etc.

A l'occasion d'une exposition itinérante, les élus se déplaceront pour aller parler des questions d'environnement. Samedi 5 juin, plusieurs animations sur le thème du traitement et de la collecte des déchets devaient marquer le point d'orgue de cette campagne de sensibilisation.

LA VILLE CHERCHE SES FRONTIÈRES

Pour traiter les problèmes urbains, il faut passer du quartier à l'agglomération. Un changement d'échelle qui bouleverse aussi les pouvoirs

DE cages d'escaliers en grands ensembles, de quartiers en agglomérations : les élus et les gouvernements sont à la recherche du périmètre idéal pour traiter les problèmes de la ville, qui sont devenus une des maladies de cette fin de siècle. Jusqu'ici, les décisions ont souvent été commandées par l'urgence. A la fin des années 70, les opérations Habitat et Vie sociale (HVS), initiées par le centriste Jacques Barrot, sont destinées à réparer les misères qui lézardent les logements sociaux construits après la guerre. Dix ans plus tard, les voitures incendiées aux Minguettes, près de Lyon, et quelques autres incidents révèlent le problème des banlieues. La politique de Développement social des quartiers (DSQ) est alors mise sur pied pour tenter de donner à ces zones, construites au pourtour des grandes villes, la dignité, le bien-être et un peu du charme qu'elles n'ont jamais eus.



Mais cette politique qui concerne 3 millions de personnes a ses limites. *« A regarder les problèmes de chaque quartier, on s'interdit d'y apporter des solutions, car celles-ci sont généralement à l'extérieur »*, estime Jean-Marie Delarue, qui a été confirmé dans ses fonctions de délégué à la ville. Une étude de l'INSEE montre que durant le Xe Plan (1989-1993), 363 communes auront bénéficié de la procédure DSQ, mais que 407 conventions ont été signées. Celles-ci en effet concernent soit une commune et plusieurs quartiers, soit un quartier intercommunal et plusieurs communes.

Les chercheurs de l'INSEE font un autre constat : *« Tout se passe comme s'il se constituait un* « noyau » *sur lequel la croissance économique n'a aucun effet, tant la qualification des postes offerts est en rupture avec le profil des demandeurs d'emploi. La constitution de ce noyau dur irait alors de pair avec sa concentration sur des territoires qui auraient de moins en moins une fonction de* « passage » *vers des situations meilleures, mais retiendraient des populations incapables d'accéder à une autre partie de la ville, à un emploi stable et à un logement de qualité* (1) ». En quelque sorte des ghettos où misère et marginalité ne peuvent que perdurer.

Pour sortir de cette logique infernale, les pouvoirs publics et les élus locaux ont peu à peu pris conscience de la nécessité d'élargir leur zone de réflexion et d'action. Les questions de délinquance ont un peu servi de révélateur. Inutile, en effet, d'être un fin expert des questions policières pour constater qu'il n'y a pas coïncidence entre l'endroit où réside le délinquant et celui où il perpétue son larcin. Il en va de même de la prévention : promulguer un arrêté municipal pour empêcher les gamins de *« sniffer »* de la colle risque de ne pas avoir beaucoup d'effet, si la commune voisine n'en fait pas autant.

« Il faut saisir la réalité urbaine qui se situe généralement au niveau de l'agglomération », prône Jean-Marie Delarue. La politique des contrats de ville, lancée à l'automne 1988, incluait une injonction à l'intercommunalité, une obligation de trouver ensemble des solutions et à en partager les coûts. Une véritable gageure et un pari sur l'avenir. *« Le travail en commun est la seule solution, si l'on veut éviter de retrouver dans quelques années, au niveau des communes, les différences qui se sont créées entre les quartiers »*, estime Françoise de Veyrinas, adjointe au maire de Toulouse. Comme beaucoup de cités de province et contrairement à Paris, la « ville rose » héberge *intra-muros* une part importante d'habitants aux revenus modestes : 70 % du logement social de la Haute-Garonne se trouve sur le territoire de Toulouse et 90 % à l'ouest de l'agglomération sur les communes de Toulouse, Blagnac et Colomiers.

En décembre 1992, Dominique Baudis, le maire CDS de Toulouse, est parvenu, non sans difficultés, à réunir treize communes dans un district qui compte près de 500 000 habitants. Mais il aura fallu plus de trois ans pour élaborer le contrat de ville qui concerne 26 communes. Sur les douze thèmes envisagés au début de la procédure, cinq seulement ont résisté à l'âpreté des débats : politique sociale du logement et de l'habitat ; développement des DSQ ; prévention de la délinquance ; politique culturelle ; requalification des espaces urbains. Saint-Nazaire a su éviter cet écueil. Il est vrai que l'histoire l'y a aidée. Dans cette agglomération, en effet, la banlieue est plus ancienne que la ville-centre qui, du coup, ne pouvait se targuer d'aucune légitimité. *« Lorsque nous avons commencé notre étude en 1989, nous l'avons fait dans le cadre d'une Association pour l'étude d'un contrat d'agglomération de la Basse-Loire qui n'avait aucune compétence particulière et qui du coup a pu aborder tous les sujets »*, explique Laurent Théry, secrétaire général de la mairie de Saint-Nazaire.

Les choses n'ont pas été aussi faciles à Dunkerque, qui s'est retrouvée coincée dans le carcan d'une communauté urbaine datant de 1968. Et le fait d'être habitué à régler ensemble des problèmes techniques, comme celui de la collecte des ordures ou de l'épuration des eaux, n'aide pas nécessairement à traiter des questions sociales ou culturelles. Cela pourtant s'imposait, tant les absurdités pouvaient être grandes : ainsi, des mesures tel que le Plan local d'insertion bénéficiant de financements européens, négocié avec la ville de Dunkerque, ne pouvaient profiter qu'aux seuls chômeurs dunkerquois, ceux des communes voisines en étant exclus. Au fur et à mesure de la préparation du contrat de ville, les élus ont appris la solidarité, notamment à l'occasion de la création d'un Fonds d'action sociale et culturelle où chaque commune doit apporter sa contribution.

Le dialogue n'est pas non plus aisé entre une métropole qui cherche à agrandir son territoire et son environnement rural. Avec ses 180 000 habitants, Reims, par exemple, étouffe un peu dans ses limites. Le parc HLM y est très développé, alors que les communes alentour comptent moins de 1 000 habitants. En 1975, un schéma directeur avait été établi concernant 137 communes. Mais les aléas de la conjoncture économique ont entravé son déroulement. Le report de croissance sur les bourgs alentour n'a pas eu lieu alors que Reims a atteint la saturation. A l'occasion de la révision de ce schéma, les petites communes ont choisi de se regrouper en six districts ruraux pour mener le dialogue avec la ville-centre. A Lille, on a dû se contenter de fixer des « lignes d'objectifs ».

A Lille, on a dû se contenter de fixer des « lignes d'objectifs »

Dans certains cas, la limitation des domaines d'intervention peut constituer un obstacle à l'intercommunalité. C'est par exemple ce qui s'est passé à Lille en raison de l'absence de compétences des communautés urbaines dans le domaine social. Conséquence, le contrat de ville a dû se contenter de fixer des « lignes d'objectifs » plutôt que des « lignes d'action », et trois villes sur les 86 de la Communauté urbaine de Lille (CUDL) ont tout de même refusé de l'approuver. *« Pour passer d'une logique institutionnelle à une logique territoriale, il faut un consensus politique, autrement le juridisme reprend le dessus »*, commente François Brière, chef du service habitat et quartier à la CUDL.

Pour la préparation des contrats de ville du XIe Plan, la délégation interministérielle à la ville a décidé d'encourager le pragmatisme. Ils devraient être signés à partir du 1er janvier 1994. *S'il s'agit d'un problème de transport, je recommande par exemple qu'on prenne l'aire géographique de la compagnie de transport. S'il s'agit de problèmes scolaires, on peut prendre celle du recrutement des écoles primaires et des collèges*, explique Jean-Marie Delarue. *Le périmètre de référence peut être variable à condition qu'il y ait solidarité entre les communes riches et les communes pauvres.*

Il est d'autres frontières dont le tracé devient problématique dans la recherche de l'intercommunalité : ce sont celles des services de l'Etat. *« Les contrats de ville posent avec force la question de l'organisation des services de l'Etat face à un pouvoir d'agglomération. L'organisation géographique de l'Etat constitue un enchevêtrement inextricable et souvent inefficace pour les collectivités locales. Ainsi, par exemple, un sous-préfet d'arrondissement éprouve de grandes difficultés à rester un interlocuteur compétent face à une communauté urbaine et à un district »*, note le cabinet Ten, dans une étude consacrée à l'évaluation des contrats de ville. Sans compter le département, base jusqu'ici inexpugnable de la vie administrative française qui détient les cordons de la bourse en matière d'action sociale et d'animation des collèges.

En réalité, derrière le débat du périmètre le mieux adapté à une bonne politique de la ville se profile celui sur la répartition des pouvoirs. Car toutes ces décisions qui relèvent de l'intercommunalité et de la solidarité supposent généralement que certaines communes perdent quelque chose au profit de leurs voisines et surtout que les édiles acceptent d'abandonner une parcelle de leur pouvoir. Sans savoir quelles conséquences en tireront leurs électeurs.

F. Ch.

(1) *INSEE Première*, numéro 234, décembre 1992

A l'écoute des Mureaux

Qu'elle visite les quartiers excentrés des Mureaux, ou qu'elle travaille sur son ordinateur, Sylvie Durand-Savina fait l'effet d'un ouragan. Rayonnante d'énergie dans son chemisier orange vif, cette femme de trente-neuf ans à la voix grave, chef de projet de développement social et urbain, n'est pas une employée de mairie comme les autres. D'abord parce qu'elle est contractuelle et qu'elle s'en félicite, malgré la précarité de ce statut. *« Une bonne partie de mon travail consiste à lutter contre l'inertie des fonctionnaires. Il vaut mieux donc que je ne le sois pas moi-même ! »* Ensuite, parce que cette forte personnalité, dotée d'un solide bon sens, *d'une saine impatience* et d'un certain franc-parler, n'hésite pas à bousculer le train-train des habitudes. *« Elle est l'aiguillon des services »*, explique le maire des Mureaux, Alain Etoré (PS).

Pourtant, lorsqu'on lui demande de devenir chef de projet, en 1989, Sylvie Durand-Savina ignore tout de ce nouveau métier. Elle est alors directrice des affaires culturelles aux Mureaux, où elle a été embauchée en 1983, après une maîtrise de lettres et des études d'histoire de l'art à l'Ecole du Louvre. *« C'était elle que je voulais »*, insiste l'adjointe chargée de la vie quotidienne, Marie-Françoise Savigny, qui ne manque pas, non plus, de tempérament. Sylvie Durand-Savina dispose alors de nombreux atouts : elle connaît bien l'histoire des Mureaux, participe à son réseau associatif, et sait comment fonctionnent les rouages municipaux. Enfin, elle possède l'essentiel : une capacité impressionnante à établir un contact humain avec les gens.

La municipalité socialiste, qui *vient de prendre la mairie au PC*, décide de mener une nouvelle politique de la ville. Aux années *de réhabilitation lourde va succéder* l'accompagnement social. Sylvie Durand-Savina doit *« écouter »* les habitants, *« surtout ceux qui ne parlent pas ! »*, précise-t-elle. Elle fait du porte-à-porte et tisse un réseau d'interlocuteurs : concierges, instituteurs, habitants. Ecouter ne suffit pas, il faut aussi « décoder » les demandes. Ainsi, lorsqu'une vieille dame esseulée se plaint des bruits de son immeuble, elle lui trouve un petit travail à temps partiel, qui consiste à coller des enveloppes. *« La vraie demande de cette personne, c'est qu'on s'occupe d'elle »*, juge la chef de projet.

Panneaux de basket

Elle doit écouter, traduire, *mais aussi « faire remonter »* les demandes des habitants des quartiers auprès de la mairie. C'est, curieusement, un des aspects les plus délicats de sa mission. Une demande de panneau de basket-ball concerne aussi bien les services techniques que les sports ou les espaces verts. Il faut donc réunir tout le monde, quitte à bousculer l'emploi du temps des uns et des autres, *« parce que si l'on attend le bon-vouloir des ronds-de-cuir, les gamins vont s'énerver et casser les boîtes aux lettres »*. Lorsque le panneau est commandé, il faut fixer une date pour son installation, s'assurer que les délais seront tenus. Sylvie Durand-Savina peste souvent contre les *« technocrates qui ont un hygiaphone dans la tête »* et qui, depuis leurs bureaux du centre-ville, ne comprennent pas son souci de l'urgence. *« Comment vais-je être reçue si je dois dire aux jeunes d'un quartier qu'ils ne pourront pas jouer au basket avant la fin des vacances ? »*

La chef de projet DSU doit parfois piétiner quelques plates-bandes, pour que les agents servent au mieux un public en difficulté. Il arrive que le Centre communal d'action sociale, les affaires scolaires ou le service santé travaillent sur un même « dossier », sans le savoir. *« Je dois leur expliquer qu'ils ont à faire à une seule et même personne, et qu'ils doivent coordonner leurs efforts. »* Or, le travail en commun suscite des grincements de dents. Certains pensent qu'il remet en question leurs compétences. Tant pis ! La politique de la ville doit être *« transversale »*, indique le maire, même si, *« dans une administration où la verticalité est reine, cela perturbe les habitudes »*.

Sylvie Durand-Savina estime avoir remporté une grande victoire sur les pesanteurs administratives en obtenant une enveloppe de 250 000 francs pour de petits travaux d'investissement. Financée pour moitié par l'Etat, cette somme permet de répondre à l'urgence. *« Quand de vieilles dames se plaignent de ne pouvoir sortir prendre le soleil parce qu'elles n'ont pas de banc, nous dépensons tout de suite l'argent nécessaire pour l'installer. Nous n'avons pas à monter un dossier et à patienter un an. »* Pourtant, ce chèque en blanc déroge aux règles de financement de l'Etat, qui n'accorde de subventions qu'*a posteriori*. Il a fallu un coup de pouce du sous-préfet à la ville pour que les crédits soient ouverts.

Malgré ces sujets de satisfaction, Sylvie Durand-Savina éprouve quelques craintes pour *l'avenir. Un projet de local multi-*services associant, dans le quartier des « Musiciens », bureau d'état civil, caisse d'allocations familiales, mission locale d'insertion, assistantes sociales et policiers, est aujourd'hui bloqué parce qu'il faut attendre les subventions de l'Etat, et que le commissariat traîne les pieds. *« Nous avons réussi à reprendre contact avec la population la plus démunie*, prévient cette spécialiste du terrain. *Mais nos efforts ne pourront se poursuivre que si l'on renforce les services publics dans les quartiers. »*

Rafaële Rivais

REGARDS

DÉBAT

AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS : MÊME COMBAT !

par Jacques Auxiette

AMÉNAGEMENT du territoire et politique de la ville font l'objet de débats au Parlement. Rendre accessible à tous l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, les commerces, la culture, les loisirs ; mais aussi lutter contre la congestion des villes, la pollution, la surconsommation d'énergie et améliorer la qualité de vie, tels sont les objectifs des services publics locaux de transport. Ils sont aussi de formidables outils d'aménagement de la ville, voire du territoire. Tramways et VAL réprésentent les fils conducteurs d'une ville rénovée, qui renoue ses quartiers entre eux.

Ne peut-on envisager le même pari autour de lignes régionales SNCF, pour revitaliser les secteurs ruraux, et recomposer le périurbain autour des transports collectifs, diminuant ainsi le nombre de voitures affluant en ville ? Une véritable gageure pour la concertation entre villes, communes périurbaines, départements et régions. Un challenge qui n'implique pas seulement les responsables transport, mais aussi ceux de l'urbanisme et de la planification.

Les transports publics ne sont pas concurrents, mais complémentaires de la voiture. Loin de l'idée du GART ou du comité Métrobusvaltram de faire du développement des transports publics un but. Les transports collectifs, contrairement à l'automobile, ne seront toujours qu'un moyen de se déplacer.

Il faut donc que les collectivités locales poursuivent leur effort, permis, il y a près de vingt ans, par l'instauration du versement transport dans les agglomérations, autorisé pour les départements et les régions par la décentralisation.

Il s'agit de mettre en place un véritable système de transport, une chaine de déplacements, du rural profond aux bourgs, des zones périurbaines aux agglomérations. Après dix ans de décentralisation, le temps de la concertation entre collectivités territoriales est maintenant venu. Beaucoup d'entre elles l'ont déjà compris : on ne compte plus les intégrations tarifaires, les pôles d'échanges, les lignes départementales ou régionales qui desservent aussi les agglomérations. Mais cela reste encore insuffisant.

Il faut innover, en inventant des transports publics moins classiques : taxis collectifs, transport à la demande, dessertes de soirée vers les cinémas, les théâtres, agents d'accueil dans les quartiers réputés difficiles... mais aussi des tramways qui empruntent les voies du chemin de fer, des trains exploités comme des tramways.

Donner aux régions plus d'autonomie

Responsable de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville, l'Etat ne peut se défausser sur les collectivités locales. Il doit afficher une priorité pour les transports publics dans la préparation du XIe Plan. Il lui faut donner aussi aux collectivités locales les moyens de leurs volontés politiques.

Or aujourd'hui, les régions, pour prendre cet exemple, ne disposent pas d'autonomie réelle d'organisation de leurs transports. La dotation de l'Etat, qui compense le déficit des ex-services omnibus de la SNCF, ne leur a pas été transférée directement, la SNCF la gèrant pour leur compte. On peut ainsi s'interroger sur le rôle assumé par la société nationale, à qui les collectivités locales demandent le maintien de dessertes ferroviaires qu'elles jugent indispensables à l'équilibre de certains bassins de déplacements et qui considère ne pas pouvoir les exploiter avec la rentabilité économique suffisante que lui impose le contrat de plan avec l'Etat.

C'est à l'Etat, au titre de l'équilibre et de la solidarité, et aux régions, qui ont compétence pour l'aménagement du territoire, de prendre en charge le maintien du service public de transport sous la forme la plus efficace en termes économiques et sociaux. Il faut donc donner aux régions des moyens réels d'action, le transfert de la « dotation omnibus » en fait partie.

Les départements au moment de la décentralisation ont bénéficié d'une dotation globale de fonctionnement au titre de la participation de l'Etat au financement des transports scolaires. Déjà nombre d'entre eux ont profité de leurs compétences pour moderniser leurs transports. Toutefois, l'Etat leur a laissé quelques embûches, ils organisent les transports des lycéens, mais ce sont les régions qui implantent les lycées, et l'éducation nationale modifie au gré des réformes les cartes scolaires et les horaires...

En milieu urbain, par la voie du versement transport, l'Etat a donné aux autorités organisatrices des moyens d'actions. Insensiblement, cela les a conduits à étendre leur périmètre d'action, au grand dam de départements qui ont vu leurs marchés les plus rentables rétrécir, sans contrepartie. Le versement transport, une manne pour les transports publics ? Pas si sûr, puisque dans le même temps l'Etat diminuait sensiblement son aide à l'investissement pour les transports urbains de province.

Certes, les plans de relance du gouvernement n'ont pas oublié les transports publics, reconnaissant l'impact de leur développement sur l'emploi. Mais comment mettre en place dans les villes une politique de transport urbain à long terme quand la politique de l'Etat varie au gré des gouvernements, la suspension de la subvention pour le VAL de Rennes en est un exemple (*le Monde* daté 30-31 mai), de l'annuité budgétaire, des crises énergétiques, des alertes à la pollution ?

Le XIe Plan est en préparation, il est temps que les collectivités territoriales s'asseyent autour d'une table pour dialoguer avec l'Etat et mettent en avant la priorité au transport public. Réconciliant ainsi rural et urbain, pour dégager les fonds nécessaires à un véritable système de transport qui relierait les espaces ruraux, les quartiers défavorisés aux secteurs d'activité, les bourgs aux métropoles, les régions à l'Europe. Les collectivités locales sauront ainsi montrer qu'elles sont majeures, prêtes à assumer leurs responsabilités.

► Jacques Auxiette (PS) est président du Groupement des autorités responsables de transport (GART) et maire de La Roche-sur-Yon.

LIVRES

PROMENADES VERS LES CIMES

LES LACS DES PYRÉNÉES
par Louis Audoubert
et Hubert Odier
Éditions Milan,
300, rue Léon, Joullin,
31101 Toulouse, 175 p., 280 F.

LES REFUGES DES PYRÉNÉES
par Louis Audoubert
et Hubert Odier.
Editions Milan,
175 p., 280 F.

GUIDE de haute montagne, écrivain, conférencier, photographe, marcheur impénitent, Louis Audoubert connaît tous les sommets, de l'Himalaya à la cordillère des Andes, des Alpes aux Rocheuses. A chaque retour d'expédition lointaine, il retrouve ses premières amours : les Pyrénées. Il les sillonne depuis sa plus tendre enfance, et les immortalise en terme de « pyrénéiste », que les défricheurs d'espace semblent avoir inventés pour lui.

Cet Ariégeois connaît par cœur les trois cents sommets de 3 000 mètres, les milliers de lacs et les moindres recoins des Pyrénées. Ces dernières l'inspirent, caressent son imagination et agrémentent quelques-unes de ses plus enjôleuses équipées. Après *la Grande traversée des Pyrénées*, de Cerbère à Hendaye, à toutes-crêtes, Louis Audoubert a confié aux Éditions Milan le plaisir de sa rencontre avec les lacs et les refuges des Pyrénées. Les deux éléments sont distinctement séparés dans deux ouvrages, mais demeurent intimement indissociables durant les courses en montagne.

Il a partagé cette promenade avec un autre ascensionniste, Hubert Odier. Les lacs sont difficiles à recenser dans les Pyrénées, tant le dégel en crée de nouveaux à chaque saison. Louis Audoubert en a choisi cent, au gré de ses itinéraires, de la plus petite gouille glaciaire aux immenses retenues artificielles de Cap-de-Long. Véritables « rives du ciel », ces lacs peuvent être perchés, suspendus, ou encaissés sous la rocaille. Ils forment parfois des chapelets, comme des gouttes d'eau magique, accueillant souvent gentiane, edelweiss, ou génépi. Du lac d'Isabé, repaire des derniers ours bruns, au lac de Gaube, près du Vignemale, où folâtrent d'audacieux isards, du lac Bleu au lac Nègre, des Encantats au mont Perdu, Louis Audoubert rafraîchit notre découverte, tout au long d'un circuit littéraire.

Et, comme s'il avait voulu prolonger cette invitation à la balade, Louis Audoubert propose cent étapes supplémentaires dans les refuges des Pyrénées. Les noms chantent comme les lacs et abritent la légende des grands pyrénéistes. Les plus connus sont ceux des Oulettes, de Bayssellance, du refuge de la Brèche de Roland, de la Glère, haltes régénératrices vers le Vignemale, le cirque de Gavarnie, ou le massif du Néouvielle.

L'auteur a également bivouaqué au refuge Ledormeur, près du Balaitous, au refuge de Goritz, étape incontournable en Espagne.

Pour ceux qui aiment les paysages de montagne, l'énumération de ces lacs et de ces refuges représente une approche initiatique vers les sommets, sentinelles des Pyrénées.

Jean-Jacques Rollat



DOLE

Entre deux axes majeurs

LES rues sont douces à la lumière, tranquilles comme dans un rêve un peu morose. A Dole, les dimanches traînent jusqu'aux lundis : magasins fermés et passants discrets. Place aux Fleurs, des vieilles dames assises sur des chaises – *les Commères*, œuvre en bronze du sculpteur Jans Boettcher – ont fini de tuer le temps.

Dole paraît indolente, nonchalante, alanguie. A l'image du tableau de Jules Machard, *Angélique attachée au rocher*, *« don de l'Empereur (1869) »*, accroché au musée, rue des Arènes. La belle héroïne s'abandonne à ses lourdes chaînes, laisse entrevoir, dans son supplice, l'esquisse d'un sourire.

Mais, ici comme ailleurs, il faut se méfier des apparences, et des accents circonflexes : le o de Dole n'en porte point, il se prononce donc fermement, sèchement même. Alors le nom de la ville claque, comme l'étendard de son passé, des longues années où elle fut capitale de la province de Franche-Comté. Les grands ducs Valois y avaient installé un Parlement, une université où des professeurs, originaires de Flandre ou d'Italie, travaillaient à l'émergence de l'élite. Dole, déjà, se sentait portée par les vents culturels de l'Europe.

Cette situation enviable suscite rancœurs, jalousies et convoitises. Dès la fin du quinzième siècle, les Français lorgnent sur elle, l'assiègent par deux fois, et la saccagent. Dole n'est plus que poussière. Elle renaît de ses cendres, sous l'autorité des Habsbourg, s'entoure de fortifications, devient bastion de la foi catholique, symbole de la Contre-Réforme.

Las, les Français en redemandent : 1636, Dole est de nouveau assiégée par les troupes de Louis XIII. Ce sont celles de Louis XIV, en 1674, qui viendront à bout de sa résistance. Quatre ans plus tard, la Franche-Comté est française. Dole est dégradée de son titre et de ses fonctions de capitale. Besançon, la voisine, tire la couverture à elle.

Après ce mauvais coup, la ville se replie, traverse le dix-neuvième siècle sur la pointe des pieds. Monter en haut du clocher de la Collégiale éclaire cette parenthèse : le cœur de Dole est toujours agrippé au pied de cette basilique, tout ramassé sur ses ruelles qui glissent vers le Doubs, au courant mélancolique. Seul un maigre faubourg a traversé la rivière, modeste façade d'une histoire ouvrière pourtant ancrée dans cette vallée.

Il faut faire un saut dans les années 60-70 pour que la ville reprenne un peu élan. Grâce à un homme, Jacques Duhamel. Ce protégé d'Edgar Faure, Franc-Comtois aussi, député du Doubs, conseiller général de Dole, premier adjoint au maire, puis maire de 1968 à 1976, a de l'ambition pour sa ville. Il espère une agglomération de 60 000 habitants, en lance les premières bases : ce seront les Mesnils-Pasteur. Mais, comme de bien entendu, cette ZUP a été rejetée le plus loin possible, à l'arrière de la cité.

Logiquement, aujourd'hui, elle accumule quelques réputations, quelques fissures, et cherche un nouveau souffle *via* une procédure de développement social des quartiers. Six mille habitants dans le quartier historique, où brille une *pléiade de plaques cuivrées*, autant aux Mesnils-Pasteur, où le lycée Jacques-Duhamel s'agrandit. La ville aurait pu tenter de gérer cet équilibre, et, sans trop de secousses, accompagner son destin de sous-préfecture du Jura, de *« cité agréable à vivre »*.

Or Dole ne veut pas s'en tenir là. La voilà qui s'autoproclame *« Carrefour de l'Europe »*. Certes, reconnaît son maire, Gilbert Barbier (UDF), il ne s'agit pas de prétendre retrouver les fastes d'antan, de devenir une capitale internationale. Il concède aussi que, bien d'autres villes revendiquent ce positionnement flatteur. Mais, quand même, insiste-t-il en déployant une carte, Dole est bien à la croisée des chemins, entre deux axes majeurs : Paris-Suisse et Rhin-Rhône.

Le premier appartient à l'histoire doloise. Les Parisiens, en partance pour une villégiature en Helvétie, avaient pris l'habitude de faire halte ici. *« Raymond Barre m'a raconté que ses parents retenaient une chambre à l'hôtel Chandioux »*, confie avec un brin de fierté Gilbert Barbier. Depuis, l'autoroute, puis le TGV ont rompu ce charme. Mais le train à grande vitesse ayant la délicatesse de s'arrêter en gare de Dole, Lausanne et Paris ne sont plus qu'à une paire d'heures de la sous-préfecture du Jura.

Entre la mairie et Dominique Voynet, qui a obtenu 46,13 % des voix aux dernières législatives, les divergences ne manquent pas

C'est un atout certain, répète le maire, surtout en direction de la Suisse, vers laquelle Dole fait des yeux doux. Même si la SNCF a profité de son changement d'horaire estival pour supprimer deux arrêts quotidiens, sur les douze jusque-là en vigueur.

Pour l'autre axe, celui qui vise à relier l'Europe du Nord à celle du Sud, l'affaire est plus complexe et moins entendue pour Dole. Le projet de TGV Rhin-Rhône est en train de chercher sa voie. Le bon vieux canal, qui porte le même nom et glisse au bord de la ville, n'est pas prêt, faute de financement, de s'élargir aux dimensions des péniches à grand gabarit. Reste les autoroutes, un réseau déjà bien *serré*, et le doublement éventuel de l'A6, qui, de Dijon à Bourg-en-Bresse, passera évidemment par... Dole.

Au rayon transports, Gilbert Barbier cite encore l'aéroport régional de Tavaux, à cinq kilomètres, *« capable d'accueillir les gros porteurs »* et la liaison de la Corniche, un ouvrage pour franchir le Doubs (97 millions de francs) qui, en 1997, devrait soulager la circulation interne. Gilbert Barbier en est persuadé, Dole *est une ville parée pour communiquer*.

Un avis que ne partage pas Dominique Voynet : *« Dole est suspendue sur le vide »*, tranche la porte-parole des Verts, qui, entre deux assemblées générales de son mouvement, assure, tant bien que mal, ses fonctions de conseillère municipale minoritaire.

Une minoritaire qui a quand même obtenu 46,13 % des voix lors des législatives de mars dernier. Entre les deux tours, une partie de Dole s'est *encanaillée. Seraient-ils assez* nombreux pour envoyer l'Assemblée nationale, *« une femme, verte, décolorée, divorcée et née à Montbéliard »*, comme s'autodéfinit en riant Dominique Voynet ? Au Café de la Navigation, rendez-vous des jeunes, à deux pas de la Maison Verte, on y a cru un peu, voire beaucoup, même passionnément. Mais c'est Gilbert Barbier qui a été élu.

Retour à la réalité et aux dossiers municipaux. A la mairie, Dole est reliée à l'Europe par un faisceau d'autoroutes et de TGV. A la Maison Verte, centre de gravité des « alternatifs », la *représentation de la* ville sur la carte est à l'intersection de Tchernobyl et de Creys-Malville. A l'évidence, il y a divergence. Divergence aussi, bien sûr, sur le canal Rhin-Rhône, *« absurdité économique »*, selon Dominique Voynet. Divergence culturelle sur les projets d'autoroute. Divergence sur l'appréciation de l'avenir dolois. *« La ville périclite*, estime Dominique Voynet, *parce que le maire ne travaille pas à impulser une politique d'ensemble. Il n'y a pas de communauté urbaine ou de communauté de communes pour donner à Dole plus de poids dans la région France-Comté, face au lobby bisontin, toutes tendances politiques confondues, et à celui de Peugeot à Belfort-Montbéliard »*.

Traduction de cette perception des choses : le tracé du futur TGV Rhin-Rhône, et l'implantation de sa gare multimodale. Le sujet fait l'objet d'une franche polémique au sein de la Chambre régionale de commerce. Dans cette lutte d'intérêts particuliers, Dole risque fort de laisser des plumes, estime Dominique Voynet, qui siège au conseil régional. Pourtant, elle est favorable à ce TGV, qui *« pour une fois ne passera pas par Paris »*.

Un cheminot, responsable CGT et conseiller municipal communiste, Mario Luchin, partage cette crainte : *« La gare de Dole va, en fait, être déplacée, au profit de la multimodale. »* Avec toutes les conséquences sur l'emploi : *« Déjà qu'il y a dix agences intérimaires dans la ville »*, note Mario Luchin qui comptabilise les licenciements, *« l'augmentation de 17 % des chiffres du chômage sur le bassin d'emploi en un an »*.

Dole abrite quelques entreprises importantes, dont Solvay, qui emploie 2 600 salariés dans la chimie (contre 3 200 il y a peu d'années). L'électronique est présente avec ITT (550 emplois) ou Amphenol Socapex (330), l'agroalimentaire avec Bel (400), et une centrale d'achats, Intermarché (400).

Mais la mairie cherche à renforcer le tissu des entreprises moyennes, sans vouloir spécialiser la ville autour d'une *activité, pour ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier »*, alors que la période est difficile pour l'économie. Plaquette de publicité vantant les mérites de *« Dole, génération performance »* à l'appui, ou rabais attractifs sur le prix des terrains en zone industrielle (20 francs le mètre carré), tout est mis en avant, y compris le *« caractère »* de la cité pour attirer des investisseurs potentiels.

Avec un budget annuel de 170 millions de francs, dont 40 consacrés à l'investissement, la municipalité sait ses moyens limités. Le maire a proposé à *ses collègues de s'associer dans* une communauté de communes. Pour vaincre les résistances, il leur a promis qu'il n'en prendrait pas la présidence. Mais il a conscience que le chemin sera long et délicat.

N'ayant rien obtenu lors de l'élaboration du schéma Université 2000, négocié entre l'Etat et le conseil régional, Gilbert Barbier est prêt à engager d'importantes sommes publiques pour le développement d'un institut de formation privé, qui connaît pourtant actuellement des difficultés. Sinon, il y a le lycée Jacques-Brel, et ses BTS. Et puis, finalement, les universités de Besançon et de Dijon ne sont qu'à quarante-cinq kilomètres de Dole.

Ce bon voisinage peut s'avérer pervers. Entre ces deux capitales régionales, Besançon (Franche-Comté) et Dijon (Bourgogne), Dole risque d'être *réduite à la portion* congrue de l'aménagement du territoire, d'être enfermée dans une logique de banlieue douce à vivre. Envolés alors les rêves de *« Carrefour de l'Europe »*. Mais est-ce si grave ? C'est bien connu, au centre des carrefours, il y a des courants d'air, car on n'y fait que passer.

de notre envoyé spécial
Bruno Caussé

Prochain article :
BÈGLES

Chiffres

■ **Sous-préfecture du département du Jura, Dole compte 26 577 habitants.**

■ ***Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :***

I., 15 383 ; V., 11 295 ; A., 26,57 % ; E., 11 072.

Union droite (Barbier, UDF, m.), 5 696 (51,44 %), 27 élus (9 UDF, 7 RPR, 11 div. d.).

Union gauche (Santa Cruz, PS, d.), 3 870 (34,95 %), 6 élus (1 ext. g., 1 PC, 3 PS, 1 MRG).

Ecologistes (Grandvaux), 1 506 (13,60 %), 2 élus (2 Verts).

■ **Résultat du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

I., 15 223 ; V., 10 828 ; A., 28,87 % ; E., 10 477.

Oui....................5 636 (56,49 %)

Non....................4 841 (46,20 %)

Le passé à la fenêtre

Dole se mérite, pas à pas. Ses ruelles, ses venelles se lisent, mot à mot. *« Rue Carondelet, famille de Dole qui compte des hommes d'Etat célèbres aux quinzième et seizième siècles »*, *« Rue de la Monnaie. Avant 1674, l'atelier monétaire de la province se trouvait dans cette rue »*. Et puis rue de la Bière, rue des Commards, rue des Vieilles-Boucheries... Et encore l'hôtel de Froissard, l'hôtel de Terrier-Santans, l'hôtel de Vurry... Il faut se laisser aller, le nez en l'air, tourner au coin du hasard, entrer dans une cour, suivre les courbes d'un escalier.

Ici, le passé a fenêtre sur rue. Ici, sur 114 hectares, un secteur sauvegardé fait la part belle à l'histoire de Dole. Histoire mouvementée, douloureuse aussi, des sièges militaires. Histoire sans cesse recommencée, où les habitants refaisaient du neuf avec du vieux. Alors, parfois, l'architecture se moque des siècles, les mélange, [illegible] dans les styles, les [illegible]. Mais cela produit de [illegible] mariages, des [illegible] médiévales qui taquinent [illegible] balcons du dix-huitième [illegible].

Le centenaire de la mort de Pasteur

C'est sous l'impulsion de Charles-Laurent Thouverey, maire et sénateur, et de Jacques Duhamel, qui fut aussi ministre des affaires culturelles dans les gouvernements de Jacques Chaban-Delmas et de Pierre Messmer, que Dole *sut avoir son centre-ville sauvegardé*, protégé des promoteurs et des initiatives intempestives des propriétaires.

Sauvegarder ne signifie pas transformer un lieu en réserve d'Indiens. Au collège de l'Arc, du nom de l'établissement fondé par les jésuites en 1582, les élèves peinent sûrement autant que leurs copains sur des devoirs de grammaire ou des leçons d'histoire. Mais la cour de récréation a décidément une autre allure que celles des collèges édifiés à la hâte dans les années 70.

Le musée est installé dans le pavillon des officiers, bâtisse qui, bien que militaire, dégage une certaine harmonie. Il héberge et expose aussi le Fonds régional d'art contemporain (FRAC de Franche-Comté), des œuvres de Jean Le Gac, Olivier Debré, Gérard Gasiorowski ou Peter Knapp.

Bientôt, l'Hôtel-Dieu accueillera une médiathèque, les services du patrimoine et les archives de la ville. L'Hôtel-Dieu, dont la première pierre a été posée en l'an *1612, est ceinturé d'un balcon*. Sous cette avancée apparaissent des médaillons sculptés, dont certains visages frisent la caricature de quelques notables de l'époque.

On est déjà dans le bas de la ville, dans le quartier des Tanneurs, près du canal du même nom. La maison natale de Louis Pasteur est devenue musée en l'honneur du grand homme, où sont présentés des objets personnels. En 1995, doit être célébré ici, mais aussi à Arbois, autre lieu de vie de Pasteur, le centième anniversaire de la mort du légendaire chimiste.

En attendant les festivités, rien de mieux que de pousser encore un peu et de s'asseoir sur les bords du Doubs, si justement appelé. Le jeu des toits autour de la collégiale peut alors donner envie d'une nouvelle reconnaissance. Il se murmure que la vieille ville est ponctuée de signes d'alchimie.

B. C.

● *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril), *Auxerre* (18-19 avril), *Carcassonne* (25-26 avril), *Versailles* (9-10 mai), *Calais* (16-17 mai), *Annecy* (23-24 mai) *et Bayonne* (30-31 mai).

